



Commune de Prangins

Municipalité

Préavis No. 72/2024

au Conseil Communal

Budget 2025

Délégué municipal : Jean de Wolff

Table des matières

Introduction	5
Préambule	8
Compte de fonctionnement	28
Charges et revenus par nature	64
Conclusions	71
Annexes :	
• Autofinancement	79
• Emprunts et intérêts	83
• Effectif du personnel	87
• Plan d'investissements	90
• SDIS	96
• ORPC	110

Introduction

Introduction

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes (art. 4), du règlement sur la comptabilité des communes (art. 5) et du règlement du Conseil communal de Prangins (art. 18), nous vous soumettons le projet de budget communal pour l'année 2025.

L'établissement du budget selon les critères décrits dans ce préavis fait ressortir un excédent de charges de :

CHF 2'087'164.08

L'autofinancement pour l'année 2025 présente un montant négatif de :

CHF 592'559

Préambule

1. Préambule

1.1 Environnement économique général

Le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse dont la valeur absolue atteint CHF 803.62 milliards a cru de 0,7% en 2023 (source Office fédéral de la statistique). Cette hausse modérée fait suite à la hausse marquée enregistrée en 2021 (3,9%) et 2022 (3%), consécutive au rebond post COVID. Le SECO indiquait mi-juin 2024 une prévision de croissance pour la Suisse à 1,2% pour 2024, soit une croissance moins forte que celle prévue l'année passée pour la même période à la même époque.

La prévision 2024 d'indice des prix à la consommation (IPC) a quant à elle baissé à 1.3% (source SECO – juin 2024) par rapport aux 2.2% du mois correspondant de l'année précédente. La tendance est clairement plutôt à la baisse. La Commune table donc sur cette inflation de 1.3% pour établir son budget 2025.

1.2 Impact de l'environnement économique actuel sur les entrées fiscales de la Commune de Prangins

Le budget 2024 des entrées d'impôt prévoyait des entrées totales de CHF 24.5 millions (personnes physiques CHF 21.9 millions / personnes morales CHF 2.3 millions / impôt à la source CHF 0.3 millions).

Pour mémoire, une croissance de 10% des entrées fiscales soit environ CHF 2.2 millions avait été prévue dans le budget 2024 par rapport aux comptes 2023 qui avaient bouclé à CHF 22.3 millions.

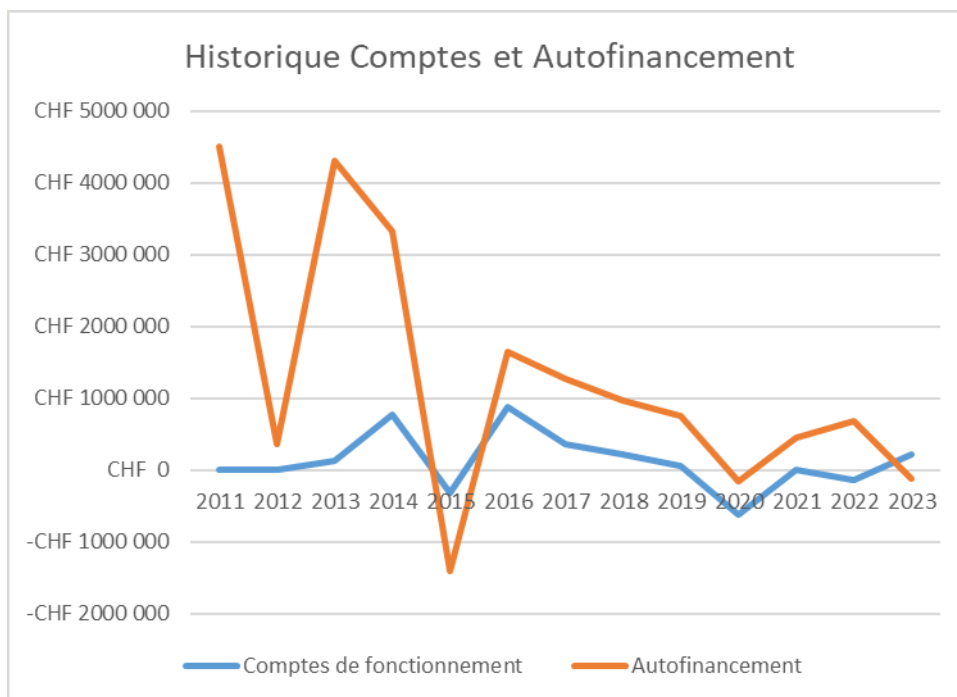
Les entrées d'impôts sur les personnes physiques à fin août 2024 de la Commune de Prangins se montent à CHF 17.2 millions et sont à ce stade de l'année 2024 à 78,5% du budget total 2024, soit légèrement en-dessous du niveau de l'année 2023 qui se montait à ce moment de l'année à CHF 17.9 millions.

Les entrées d'impôts sur les personnes morales à fin août 2024 de la Commune de Prangins se montent elles à CHF 3.6 millions et sont à ce stade de l'année 2024 à 157% du budget total 2024, soit très largement en dessus du niveau de l'année 2023 qui se montait à ce moment de l'année à CHF 0.95 millions.

Au total, les entrées d'impôts à fin août 2024 de la Commune de Prangins se montent à CHF 20.8 millions et sont à ce stade de l'année 2024 à 99% du budget 2024 saisonnalisé comme en 2023.

1.3 Historique des comptes communaux

En 2023, les comptes de fonctionnement de notre Commune ont, du fait de la dissolution de réserves (pour un montant de CHF 1'899'450.-) légèrement progressé mais l'autofinancement est lui repassé sous la ligne du zéro.



2. Situation prévisionnelle 2024

Le budget 2024 approuvé par le Conseil communal laisse apparaître un excédent de charges de CHF 4'177'056.- et une marge d'autofinancement négative de CHF 2'499'857.-. A date de rédaction du présent document, la levée d'impôt semble, comme indiqué ci-dessus, en très léger retrait avec -1% attendus fin 2024 par rapport au budget. Les charges sont, elles, à ce stade, globalement en ligne avec le budget.

3. Situation prévisionnelle 2025 – 2026

Pour le reste de la législature, les hypothèses de croissance économique sont de 1.2% pour 2025 puis de 1.7% en 2026 et par la suite.

L'inflation est prévue à la date de rédaction à 1.3% pour 2024 et identique par la suite.

Au niveau démographique enfin, la population au 1.1.2024 se monte selon les statistiques cantonales à 4'284 habitants au 1.1.2024. La croissance est attendue à 0.3% par an jusqu'à la fin de la législature ce qui fera passer la population à 4'310 habitants fin 2025.

Les acomptes 2025 de factures cantonales selon la NPIV – Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV) - au titre de la péréquation intercommunale et des deux factures cantonales non péréquatives (*Cohésion sociale*, aussi appelée *Facture sociale* et *Réforme policière*) présentent avec CHF 12'068'000.- une baisse très significative de CHF 3'352'000.- par rapport aux acomptes 2024 et de CHF 2'133'000.- par rapport aux décomptes 2023. Cette baisse est due à différents facteurs internes, comme la baisse des rentrées d'impôts 2023 de la Commune, ainsi qu'externes, tels que l'entrée en vigueur en 2025 de la NPIV, ainsi que les évolutions de la situation financière des autres Communes

vaudoises. Rappelons que ces montants ne sont à ce stade que des acomptes et le décompte final interviendra au premier semestre 2025.

Les recettes fiscales (chiffre 210 des comptes) sont attendues en 2025 à CHF 23'750'000.-, soit en hausse de CHF 1'260'000.- par rapport aux comptes 2023 mais en baisse de CHF 960'000.- par rapport au budget 2024. Par la suite, une croissance annuelle des recettes de l'ordre de 1.7% l'an est attendue par l'effet de la croissance démographique et économique jusqu'à la fin de la législature.

Les charges sont quant à elles attendues en 2024 en baisse de 11.6%, à savoir CHF 4'700'000.- par rapport au Budget 2024. Les principales raisons en sont expliquées ci-après au chapitre « Budget 2025 ». Par la suite, il est attendu une croissance des charges en ligne avec l'inflation.

Interactions avec le Canton

La nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), contre-projet à l'initiative SOS Communes traitant à la fois de la problématique du financement des dépenses sociales cantonales (Facture sociale) et de celle de la péréquation intercommunale, a été adoptée par le Grand Conseil le 4 juin 2024. Le comité SOS Communes s'est rallié à la NPIV et a retiré son initiative populaire le 28 juin 2024. Le budget 2025 est donc basé sur le fait que cette NPIV entrera en force dès le 1^{er} janvier 2025. La Commune sera toujours très dépendante en 2025 de ses interactions avec le Canton, au titre de la péréquation intercommunale, et des deux factures cantonales (*Réforme policière et Cohésion sociale*), mais il est attendu avec le projet de NPIV une bien meilleure prévisibilité de ces deux factures cantonales et une réduction de celles-ci.

La somme des factures cantonales selon la NPIV se montera en 2025 à CHF 12'068'000.- contre CHF 15'807'000.- au budget 2024 et CHF 12'405'000.- en 2023. Ces grosses variations intègrent différents effets tels que la variation de la valeur du point d'impôt, la variation des montants des entrées d'impôts, mais également les impacts de la NPIV. Il est difficile d'isoler chacun de ces éléments, lesquels obéissent à des cycles conjoncturels comme on a pu l'observer par le passé, mais on peut analyser plus en détail l'effet de la NPIV qui est nouveau.

Description du système actuel de péréquation et du nouveau mécanisme NPIV

Les modélisations reçues de la part du Canton prévoient dès 2025, avec l'entrée en vigueur de la NPIV, sur la base des décomptes officiels de 2023, une économie théorique de CHF 800'000.- par an pour la Commune de Prangins, soit l'équivalent de 2.3 points d'impôts environ.

La NPIV est basée sur un système très différent de celui actuellement en vigueur. Voici une petite analyse et comparaison des deux systèmes.

Le système de péréquation actuel a, comme dans tous les cantons, pour but d'atténuer les inégalités de charges fiscales consécutives aux différences de capacité contributive entre les Communes. Toutefois, par rapport aux systèmes des autres cantons, celui vaudois est le seul à prévoir, outre le mécanisme de solidarité entre les Communes via la péréquation intercommunale (= péréquation directe) un second système de solidarité via le financement du pilier de cohésion sociale (= péréquation indirecte ou facture sociale). Ce second système de solidarité est à ce jour basé sur la capacité financière de chaque Commune (soit la valeur du point d'impôt relatif des Communes). Pour la Commune de Prangins, vu le niveau historique élevé de la valeur de son point d'impôt, cela a représenté un double système de solidarité qui a comme on l'a vu par le passé pénalisé lourdement ses finances.

Voici les principales différences du nouveau système NPIV pour la Commune par rapport à la situation actuelle ;

Facture policière et Cohésion sociale, anciennement appelée péréquation indirecte

- La NPIV prévoit la suppression de la péréquation dite indirecte soit pour la Commune de Prangins essentiellement la répartition de la facture de la Cohésion sociale selon des critères de capacité financière des Communes. Ainsi le financement de la participation à la Cohésion sociale se fera désormais en fonction du critère de la population et non plus selon la capacité financière de la Commune. La prévisibilité des factures liées à la facture de la Cohésion sociale sera ainsi largement améliorée et le montant de celles-ci sera nettement plus bas, étant globalement divisé par deux. De ce fait, les charges de cette dernière se monteront en 2025 à CHF 4'157'000.- contre CHF 9'236'000.- au budget 2024 et CHF 8'335'000.- aux comptes 2023. Ceci représente une baisse d'environ CHF 4'180'000.-, soit l'équivalent de plus de 11 points d'impôts.
- Le financement de la réforme policière prend enfin en compte dans la NPIV le fait que la Commune finance un corps de police Municipal et ne repose pas uniquement sur la police cantonale pour assurer sa sécurité. La prise en compte de ceci représente une baisse de la facture policière d'environ CHF 315'000.-.

Péréquation intercommunale anciennement appelée péréquation directe

- Avec la NPIV, la « péréquation des ressources » est comme annoncé ci-dessus désormais basée sur la notion de « revenu fiscal standardisé » et non plus sur la « valeur du point d'impôt » comme dans la péréquation directe ; cela veut dire qu'elle est basée sur les revenus fiscaux que la Commune serait potentiellement en mesure de générer si elle appliquait le coefficient d'imposition moyen cantonal et non sur les rentrées fiscales effectives de la Commune. De plus, la péréquation intercommunale prend désormais en compte les charges dites « particulières des villes » ce qui, pour la Commune, est constitué par les charges de la ligne de bus 805 et qui représentent en 2024 CHF 950'000.- net, soit environ 2.7 points d'impôts. Malgré ces changements favorables pour la Commune de Prangins, elle voit ses charges au titre de la péréquation intercommunale, augmenter et passer en 2025 à CHF 7'078'000.- contre CHF 6'088'000.- au budget 2024 et CHF 5'404'000.- aux comptes 2023.

*Valeur du point d'impôt : (somme de certaines entrées d'impôts / nombre d'habitants)

4. Budget 2025

Le projet de budget 2025 est marqué par une baisse d'environ CHF 990'000.- des revenus directs et taxes (chiffres 40 - 41 - 42 et 43 des revenus par nature) par rapport au budget 2024. Outre la baisse des rentrées d'impôts de CHF 750'000.- par rapport au budget 2024, citons une baisse attendue des taxes de CHF 230'000.-.

Il est également marqué par une augmentation d'environ CHF 460'000.- des charges directes par rapport au budget 2024 (chiffre 30 – 31 et 32 des charges par nature), soit 3.7%.

Les raisons de cette augmentation sont l'augmentation des charges de personnel pour CHF 180'000.-, du coût de l'entretien d'installation techniques et des bâtiments ainsi que l'achat de machines pour

CHF 270'000.-. Citons aussi les intérêts des dettes à moyen et long terme en augmentation d'environ CHF 100'000.- comme source de hausse. Au chapitre des baisses de charges, il est à noter la baisse de CHF 100'000.- aux transports publics ainsi que CHF 50'000.- des charges d'énergie.

Concernant les charges indirectes, comme indiqué au chapitre précédant, les charges péréquatives cantonales contribuent très positivement avec une baisse de CHF 3'740'000.- par rapport au budget 2024.

Voici quelques informations sur les évolutions importantes au sein des services ayant eu lieu en 2024 ou projetées pour 2025.

4.1. Service Administration générale

Le Service Administration générale est globalement responsable des mêmes missions en 2025 que celles dont il est responsable depuis le début de la législature, hormis quelques changements mineurs décidés par la Municipalité en 2024. La Municipalité a décidé en juin 2024 de supprimer l'Office Transports publics créé en début de législature. Avec la suppression de l'Office Transports publics les tâches en lien avec les cartes journalières, actuellement déjà exécutées par les collaborateurs au sein du service Administration générale, sont sous la responsabilité de la Syndique, en charge du service. Par ailleurs, la gestion des jardins communaux a été transférée du service Environnement au service Administration générale, responsable des terrains communaux et donc des baux à ferme. Ces changements étant de minime importance, aucune modification n'est à signaler en termes de collaborateurs au sein du Service Administration générale dans le budget 2025.

Le Service Administration générale a fonctionné en sous-effectif durant 8 mois en 2024, suite à un congé maternité, qui n'était que partiellement remplacé. Dès septembre 2024, le service était toutefois à nouveau au complet et a pu s'atteler à mener à nouveau certains projets spéciaux qui avaient été mis de côté par manque de ressources humaines.

Un dossier important porté par le Service Administration générale depuis le début de la législature est celui de l'implémentation progressive au sein de l'ensemble des services de l'administration communale d'une gestion intégrée des documents, et plus spécifiquement d'une gestion électronique des documents (GED). Il s'agit que tous les documents soient traités selon un plan de classement unique avec un logiciel de gestion de documents unique. La Commune utilise de longue date le logiciel Therefore (entreprise Canon) de gestion de documents pour permettre une gestion de contenu de qualité professionnelle et des flux de documents efficaces. Toutefois, les capacités de ce logiciel étaient jusqu'en début de législature 2021-2026 sous-utilisées.

En 2024, le service Administration générale a poursuivi l'implémentation d'une GED, en organisant une aide individuelle aux collaborateurs permettant une appropriation des possibilités offertes par l'application Therefore. La Commune évolue aujourd'hui avec 5 licences Therefore dites « nominatives » et 5 licences dites « concurrentes » (partagées), licences qui ne peuvent être utilisées que par une personne à la fois. En 2025, il est prévu que tous les collaborateurs administratifs aient un accès individualisé au système Therefore afin qu'ils puissent se connecter à cette application sans difficulté. Ceci permettra à la GED d'être pleinement implémentée en 2025.

4.2. Service Urbanisme

Le service Urbanisme est globalement responsable des mêmes missions en 2025 que celles dont il est responsable depuis le début de la législature. Les seuls changements mineurs sont les suivants. La Municipalité a décidé en juin 2024 de supprimer l'Office Transports publics créé en début de

législature. Avec la suppression de l'Office Transports publics les tâches en lien avec les bus régionaux (et le bus urbain dès 2025) sont à présent sous la responsabilité du Service Urbanisme, et donc de la Syndique. Il a été décidé d'attribuer cette tâche au service Urbanisme car une des missions de ce service est la suivante *«Elaboration de la stratégie en matière de mobilité, planification des modes de déplacements, de leurs infrastructures et du stationnement»*. Ces nouvelles tâches sont de minime importance. Elles consistent en deux séances annuelles organisées par l'association Région de Nyon pour échanger autour des tracés et de la cadences des bus régionaux (bus 811 pour Prangins) ainsi que de deux séances de coordination annuelles avec la ville de Nyon pour échanger au sujet du bus urbain (bus 805).

Le Service Urbanisme va continuer à s'adapter en 2025 à l'internalisation des différentes tâches techniques et administratives en lien avec la police des constructions réalisées par le mandataire STG Sarl jusqu'au début 2024. Le nouveau collaborateur, architecte HES, qui a intégré le service *Urbanisme* il y a environ 1 année, traite l'essentiel de ces dossiers. Ce collaborateur consacre en principe environ 70% de son temps aux dossiers en lien avec les missions de police des constructions et 30% de son temps à seconder la responsable du service Urbanisme dans d'autres dossiers en lien avec les missions d'aménagement du territoire, de planification en matière de mobilité et de développement de projets d'espaces publics. La responsable de service supervise toutefois l'ensemble des dossiers de police des constructions et s'investit dans les dossiers complexes. Il est à noter que les procédures d'abattage d'arbres dans les communes se sont complexifiées et demandent plus de temps pour être traitées.

Pour finir, la Municipalité a toujours estimé préférable que la personne dirigeant le Service Urbanisme soit employée à 80%, voire 100%. Toutefois, la responsable du Service Urbanisme, qui a été engagée à 70%, ne le souhaitait pas pour des raisons familiales. Cette dernière a accepté dès septembre 2025 d'augmenter son temps de travail pour la direction du service à 80%, d'où une demande d'augmentation des ressources au Service Urbanisme de 0.1 EPT.

4.3. Service Environnement

Consommation d'électricité

Il a été décidé pour uniformiser la méthode de calcul de la consommation d'électricité de s'appuyer sur le dernier exercice comptable complet (comptes 2023) et d'y appliquer l'adaptation des tarifs annoncés par la SEIC pour l'année à venir (-6% pour 2025).

Concernant les tarifs de l'électricité, ils sont constitués des frais d'acheminement (timbre), du prix de l'énergie et des taxes fédérales, cantonales et communales. L'ajustement global à la baisse provient d'une baisse des coûts de l'énergie, ainsi que d'une réduction de la « réserve d'électricité », taxe fédérale finançant la sécurité d'approvisionnement en hiver. Les frais d'acheminement restent relativement stables.

Port des Abériaux et STEP : employés

En deuxième partie d'année 2024, une réorganisation du service a eu lieu à la suite du départ du titulaire du poste de Garde-port/Responsable STEP, en place depuis 9 ans, et de l'engagement de son successeur au 1er novembre 2024 à 80% au poste de Garde-port/adjoint Responsable STEP.

Cette réorganisation anticipe les réductions de personnel qu'impliquera le démantèlement de la STEP et le raccordement des eaux usées à la STEP de l'Asse à Nyon.

En effet, le successeur du Garde-port/Responsable STEP n'étant pas titulaire d'une formation spécifique pour la Station d'Épuration des Eaux Usées (STEP), il a été jugé adéquat que la personne qui occupait le poste d'adjoint au Garde-port/Responsable STEP soit nommée Responsable STEP. Pour rappel, la transformation de la STEP en Station de Pompage (STAP) sera vraisemblablement effective dès le 2^e semestre 2026, voire dès le début 2027. Les tâches en lien avec la STEP disparaîtront dès cette date. Il n'est donc pas jugé nécessaire que le nouveau Garde-port entreprenne une formation spécifique à la STEP. Les nouvelles tâches en lien avec le suivi du bon fonctionnement de la STAP, de minime importance, seront intégrées à celles en lien avec le contrôle du bon fonctionnement de nos canalisations eaux claires/eaux usées (EC/EU), qui sont effectuées par le service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts.

Dès le 1er novembre 2024 avec l'engagement du nouveau Garde-port/adjoint Responsable STEP:

La configuration à trois employés, déjà en place jusqu'au 31 août 2024 pour un taux d'activité (employés fixes et auxiliaires) total de 160% (=1.6 EPT) sera reconduite. Seuls les rôles de chacun sont redéfinis : deux employés fixes (le Garde-port/adjoint Responsable STEP pour 0.8 EPT et le Garde-port adjoint/Responsable STEP pour 0.5 EPT) et des remplacements exécutés par un auxiliaire, considéré comme un prestataire externe (Comptes 462.3189 et 470.3189 travaux exécutés par des tiers), à savoir l'ancien Garde-port/Responsable STEP pour l'équivalent de 0.3 EPT. Ainsi, la différence réside dans l'imputation des ressources financières.

Infrastructures portuaires

Au niveau du Port des Abériaux-même, la réalisation de travaux visant à améliorer l'accessibilité aux places d'amarrage sur l'estacade E pour les places visiteurs sont prévues avec la pose de catways (CHF 44'000.- au compte 470.3114)

Le bateau du garde-port étant en fin de vie – la mousse entre les deux coques étant imbibée d'eau rendant le bateau toujours plus instable – l'achat d'un nouveau bateau est indispensable. Un modèle a déjà été identifié pour un montant estimé à CHF 22'000.- (compte 470.3155).

Enfin, les coûts estimés pour le programme informatique de gestion du port seront bien inférieurs aux premières attentes grâce à l'adoption d'une solution préexistante chez Boatpark qui engendrera principalement des frais de licence annuel (compte 470.3154) et de déploiement initial (compte 470.3114).

Epuration

Le montant à la baisse du Compte de revenus 462.4342 s'explique par le fait que ce chiffre est fixé de manière à être équivalent au montant total des charges.

La taxe d'épuration qui génère ce revenu est ensuite déterminée en début d'année.

A propos de cette taxe sur l'épuration (frais d'exploitation de la STEP divisés par le nombre de m3 consommés par la population), les restrictions d'arrosage des dernières années ont mis en exergue les difficultés à mesurer la consommation effective de l'eau potable. De nombreuses discussions et rencontres avec les SI de Nyon ont permis de mieux saisir le système de calcul en place, basé sur des acomptes et décomptes et entraînant des décalages temporels. En attendant le déploiement futur des compteurs intelligents (80% des habitations en seront équipés à la fin 2027), les SI de Nyon nous ont conseillé de travailler sur la moyenne de consommation des trois années précédentes.

En ce qui concerne les produits nécessaires à la déphosphatation, leur prix est en baisse et mérite un réajustement du budget (moins CHF 7'000.-, au compte 462.3133).

Honoraires biodiversité

En 2025, un inventaire des hirondelles, martinets et chauves-souris sera mené afin d'évaluer la présence sur le territoire pranginois de ces animaux fragilisés. Cette mesure fait partie du Plan d'actions Cité de l'énergie et est complémentaire à la Stratégie globale de gestion des espaces verts communaux en faveur de la biodiversité qui annonce la pose de nichoirs. Cet inventaire sera suivi d'un plan d'action (CHF 14'700.- pour l'ensemble à la ligne 140.3185) et est soutenu par une subvention cantonale (moins CHF 7'000.- au compte 140.4511).

Subventions climat et biodiversité

En ce qui concerne les subventions, deux démarches sont menées en parallèle : réfléchir aux nouvelles règles de subventionnement en faveur du climat ou de la biodiversité (révisions annuelles des directives) et faciliter les démarches administratives, tant pour le citoyen que pour le personnel communal.

A propos des montants à disposition en 2025, la situation sera identique à 2023 avec environ CHF 205'000.- à disposition (compte 140.3657). Pour rappel, en 2024, l'argent non-dépensé pour le Défi climat (CHF 40'000.-) a permis de prolonger les octrois jusqu'au mois de septembre (habituellement la limite est atteinte au mois de mai).

Forêts

Les années précédentes et en prévision de la sécheresse, les montants proposés avaient été surévalués. Le travail initial de coupe a désormais été réalisé et il s'agit à présent d'effectuer un travail de maintien (compte 320.3146).

Mobility

Durant le mois d'octobre 2024, deux véhicules Mobility ont été mis à disposition de la population au Parking des Fossés. Les coûts annuels de mise à disposition et de maintenance des deux véhicules sont de CHF 28'800.- (compte 180.3529) à porter au budget dès 2025 (les coûts pour les trois mois de 2024 sont amortis sur le préavis).

En parallèle, les rentrées d'argent liées à l'utilisation des véhicules sont estimées à 50% de leur coût la première année (moins CHF 14'400.- au compte 180.4358). Puis, selon le succès rencontré progressivement, il est attendu que les recettes couvrent les coûts.

4.4. Service Affaires sociales, enfance & jeunesse

Au compte 510.3664 (participation camps sportifs et culturels), le montant budgété est en hausse de CHF 11'950.-. Cette hausse est expliquée par le fait qu'à la rentrée 25-26, il y aura une classe supplémentaire de 7P. Les camps institutionnels de septembre se dérouleront non pas sur 1 semaine mais sur 2 semaines, ce qui augmente les coûts d'hébergement, de transport, d'activités, de nourriture et de personnel. La Direction de l'établissement primaire nous a également fait part d'une volonté d'organiser 5 camps (classes de 5P, 6P et 8P).

Sur le compte 520.3522 (participation de la Commune – écolage et camps), la convention entre la Ville de Nyon et Prangins concernant les élèves secondaires inclut les frais liés aux camps. Ils ne sont donc plus budgétés.

Des futurs achats en mobilier ont été budgétés sur le compte 570.3114 (achat matériel parascolaire) pour la bibliothèque scolaire qui accueille de plus en plus d'enfants et qui étend ses horaires d'ouverture, en proposant également une ouverture le jeudi après-midi pour les enfants de l'APEMS et de l'UAPE La Fourmilière dès janvier 2025. Le jeudi est un jour où les parents sont nombreux à travailler. Cela implique beaucoup d'inscriptions à l'APEMS et à La Fourmilière.

En ouvrant la bibliothèque le jeudi après-midi, cela permettrait de désengorger ces deux structures. Cela explique également l'augmentation de 5% aux affaires sociales et qui concerne l'augmentation du taux de la bibliothécaire pour cette ouverture du jeudi après-midi.

Sur le compte 710.3659 (dons, aides et subventions), le service propose d'élargir les critères d'âge pour l'octroi de la subvention pour les transports et propose d'inclure les jeunes en formation à partir de 15 ans. Il propose également d'élargir l'offre de subvention pour les seniors afin de subventionner également les abonnements de parcours et non plus uniquement les abonnements généraux.

4.5. Service Bâtiments

Ouverture de la crèche

Pour l'exercice 2025, la nouvelle crèche et UAPE sera en fonctionnement, dès le mois de mai. Création des comptes afférents sous le Chiffre 352. Les dépenses usuelles de fonctionnement ou d'entretien sont donc incluses pour cet exercice, tout comme les assurances. Le fonctionnement budgétaire sera similaire à celui de l'UAPE actuelle, à savoir un loyer versé à la Commune incluant les charges. Le loyer a été calculé selon les standards régionaux d'après les experts dans le domaine. Le service Bâtiments se chargera du suivi de l'entretien et des interventions des entreprises.

Dépenses de personnel

Le Service souhaite la création d'un poste à 50% pour un concierge supplémentaire. Les équipes étant en flux-tendu et ne pouvant accepter la hausse de leur charge, ce collaborateur supplémentaire serait dédié aux Morettes tous les matins de 07h00 à 12h00. Ce poste permettra de soulager le responsable de secteur conciergerie pour l'exercice de ses missions. De plus, un bâtiment supplémentaire sera sous la gestion du service et demandera une attention spécifique. Il est rappelé que tous les bâtiments, y compris ceux loués, sont gérés, entretenus et suivis par le service Bâtiments qui en assume l'exploitation au quotidien, que les concierges y effectuent le nettoyage ou non.

Taxes eaux claires

Les taxes sur les eaux claires ont été ventilées différemment sur cet exercice budgétaire pour être bien affectées à des taxes. Elles se retrouvent sous le chiffre 3120.

Locations de salles

Concernant le compte 355.4275, le départ de l'école privée n'a, actuellement, pas pu être compensé, beaucoup d'écoles privées louant déjà des locaux dans d'autres Communes depuis plusieurs années et les sociétés, locales ou non, étant peu demandeuses de créneaux en journée.

Entretien des bâtiments

Les comptes d'entretien des bâtiments sont en baisse pour les chiffres 350, 351 et 355 car les travaux et investissements ont été réalisés en 2024 et ne sont pas reconductibles. En revanche, des entretiens ponctuels seront effectués à la Bibliothèque et augmentent ainsi le compte 352.3141, associé aux premières charges et contrats pour la nouvelle crèche. Le compte 351.3141 augmente également en raison du souhait d'installation d'une échelle de sécurité permettant d'accéder à la toiture de la Tour d'Eau.

4.6. Service culture & sociétés locales

Culture

À la suite des débats parfois animés qui ont eu lieu lors des récents conseils communaux relatifs à la politique culturelle et en particulier à la collaboration avec la société Illyria, la Municipalité souhaite présenter un budget qui implique une réduction de cette collaboration. En conséquence, une augmentation du temps de travail de notre responsable Culture et Sociétés locales semble inévitable.

En 2025, 3 événements culturels seront organisés par la Municipalité.

Sociétés locales

Le service Culture et Sociétés locales soutient et répond aux demandes de 24 sociétés et associations locales, dont trois sont venues enrichir l'USL récemment. Entretenir les relations et gérer l'octroi des subventions, soutiens et dons, requiert une attention particulière et une grande réactivité. Cette tâche est chronophage par les sollicitations et demandes de plus en plus nombreuses et nécessite une coordination étroite avec les différentes sociétés et associations pour répondre au mieux à leurs besoins et soutenir leurs initiatives.

Nous souhaitons pouvoir soutenir encore d'avantage les événements et la visibilité de nos nombreux talents locaux et régionaux, pour la plupart déjà très impliqués, qui ont besoin de nous dans leur engagement et volonté d'animer notre Commune.

4.7. Service Finances

Organisation 2025

Le service Finances emploie actuellement une boursière à 60% et une comptable à 80%. L'équipe est complétée par 1 auxiliaire externe pour faire du simple travail de classement et de scanning. De plus, une aide opérationnelle et stratégique de la part d'un expert externe est nécessaire afin de pouvoir effectuer certaines opérations et créer certains documents dépassant les compétences présentes dans le service. En l'état actuel, un certain nombre de tâches de nature de planification sont actuellement effectuées par le Municipal en charge du service. Tout nouveau dossier, comme par exemple la migration vers le nouveau plan comptable MCH2, doivent actuellement être délégués à des externes. La Municipalité souhaite que le service Finances se professionnalise afin de mieux répondre seul aux besoins présents et à venir en croissance. Il est par exemple nécessaire d'implémenter et de documenter de véritables processus de travail pour toutes les tâches effectuées par le Service. Certains de ces processus sont certes déjà présents mais ils ne sont ni documentés ni

communiqués aux autres services. D'autre, part le besoin croissant d'informations et d'analyses financières émanant du Conseil mais également d'intervenants externes publics ou privés requiert la mise en place d'outils financiers actuellement en développement ou manquants. Enfin, le nombre de transactions financières gérées par le service Finances a augmenté année après année en lien avec l'augmentation du nombre d'habitants, mais également de prestations offertes. Il est attendu que cette tendance se poursuive. Pour répondre à ces différentes dimensions, il est souhaitable de mieux doter, dès l'exercice 2025, le Service Finances en quantité et en compétences.

L'organisation proposée dès 2025 se composerait comme suit :

Il s'agirait de recruter un nouveau responsable du Service Finances à 50 %. Cette personne serait responsable des tâches de stratégie Financière, de gestion du Service, d'Interaction avec les autres services, de l'élaboration des préavis, des opérations comptables complexes, de la gestion des emprunts, ainsi que des projets tels que gestion du système de Contrôle Interne (SCI) ou du plan comptable. Les autres tâches du Service seraient conservées et partagées entre une comptable senior et une comptable junior, toutes deux déjà en poste à la Commune. Cette nouvelle organisation impliquerait une augmentation de 0.5 EPT faisant passer le service de 1.4 EPT à 1.9 EPT.

Nouveau plan comptable MCH2

MCH2 est un nouveau plan comptable que l'ensemble de l'administration vaudoise est appelé à adopter d'ici fin 2027. Pour la Commune de Prangins, la migration se fera avec le budget 2026. Le budget 2025 est donc le dernier qui se fera avec le plan comptable actuel. Ce nouveau plan comptable MCH2 sera différent de l'actuel en ce sens qu'il sera basé sur les fonctions (exemple énergie, transport, etc) et non plus sur les dicastères et Services ce qui changera la logique de gestion.

La migration MCH2 en 2026 exige un travail préparatoire et opérationnel entre 2024 et 2027 afin de convertir l'ensemble des comptes du plan comptable actuel dans le nouveau plan MCH2. Ceci implique aussi un changement au niveau du système informatique. Un gros travail de nettoyage des comptes attend le service dans les 12 mois à venir et il va sans dire que ceci rendra toute modification avant la migration du plan actuel difficile. Pour ce faire, la Commune s'est adjoint les services de la fiduciaire Heller qui connaît très bien les comptes de la Commune vu qu'elle les audite. Il s'agit toutefois, afin de respecter le principe de séparation des rôles, que cette tâche est confiée à une autre équipe que celle qui effectue l'audit.

Dissolution de fonds de réserve :

Suite à une première dissolution de 4 fonds de réserves au passif du bilan lors de la clôture des comptes 2023, voici une liste de candidats Fonds de réserve à être clôturé à la fin de l'exercice 2024. La décision formelle sera prise lors de la clôture des comptes 2024. Cette dissolution générerait le cas échéant, comme lors de l'exercice similaire à la clôture des comptes 2023, un revenu extraordinaire mais ne génèrera aucune entrée financière supplémentaire et n'aura donc aucun effet sur l'autofinancement.

- Compte de Bilan 9281.125 – Fonds réserve investissements – montant au 1.1.2024 ; CHF 3'854'000.-
- Compte de Bilan 9281.145 – Fonds réserve variation sur titre – montant au 1.1.2024 ; CHF 244'800.-
- Compte de Bilan 9281.230 – Fonds réserve aménagement énergétique – montant au 1.1.2024 ; CHF 500'000.-

- Compte de Bilan 9282.240 – Fonds réserve mobilité – montant au 1.1.2024 ; CHF 100'000.-
- Compte 9281.110 – Fonds réserve Immeuble Très-Le-Chatel ; – montant au 1.1.2024 CHF 920'000.-

NB les montants sont indicatifs à ce stade et le montant effectif dépendra du montant au 31.12.2024 ainsi que des éventuelles dépenses prévues dans l'un ou l'autre des préavis pour l'un de ces comptes.

4.8. Service Contrôle des habitants

La Municipalité prévoit dans le cadre du préavis No. 63/2024, lequel est à date de rédaction du présent préavis en cours d'analyse par une commission du Conseil, une adaptation à la hausse pour 2025 des tarifs des émoluments du Contrôle des habitants. Cette adaptation résultera, si le Conseil l'accepte avant la fin 2024 en une augmentation des revenus estimée à 67% sur la base des volumes de mutations de l'année 2023. Les revenus prévus en 2025 passent dès lors à CHF 27'800.- contre CHF 16'563.- en 2023. Toutefois le budget 2025 du compte 620.4312 - Emoluments de police et de contrôle des habitants – restera lui stable à CHF 68'000.- car le budget 2024 anticipait déjà cette augmentation. Le préavis modifiant le règlement concerné n'avait pas pu être finalisé en 2023.

4.9. Service Ressources humaines

La Municipalité entend, comme défini dans le programme de législature, continuer à remplir ses tâches essentielles et assumer ses missions de service public tout en apportant un soin à maintenir des prestations de qualité. Une équipe motivée et professionnelle est la meilleure garante de ce défi que nous relevons au quotidien.

Pour s'assurer de la satisfaction et de la motivation de ses collaborateurs, elle commande désormais chaque année une enquête de satisfaction auprès de ses collaborateurs fixes. Elle partage les résultats de cette enquête, d'abord avec les cadres de la Commune, puis dans un 2^{ème} temps avec l'ensemble des collaborateurs.

L'indice des prix à la consommation après le pic à 3.5% de 2022 a amorcé une descente et flotte désormais autour des 1.2%.

La Municipalité prévoit donc 2 actions concernant l'ajustement des rémunérations pour l'exercice 2025.

- Une augmentation linéaire des rémunérations de 1% (prorata temporis), afin de compenser l'inflation.
- Une augmentation moyenne de 1% afin de permettre des ajustements ciblés pour des collaborateurs clés donc la rémunération n'est pas en ligne avec la rémunération cible du modèle d'aide au calcul salarial définit dans la « Politique du personnel - législature 2021-2026 ».

La somme totale de ces augmentations est ainsi budgétée à 2% du total des salaires soit environ CHF 80'000.-. Une réserve de CHF 50'000.- a d'autre part été prévue au budget afin de palier le surcoût des remplacements éventuels non couverts de collaborateurs par les assurances, en cas de maladie, accident ou maternité, ainsi que les services de piquet.

La variation des effectifs EPT (équivalents plein temps) prévus au budget 2025 par rapport au budget 2024 est résumée ci-après. Les détails des principaux changements sont expliqués dans les chapitres des différents services.

- Au Service Urbanisme, il est prévu dès septembre 2025 d'augmenter le taux de la responsable du Service Urbanisme de 70% à 80%.
- Au Service Environnement, le remplaçant Garde-port/adjoint Responsable STEP en tant qu'employé fixe a été remplacé par un auxiliaire au taux identique. Ce changement est déjà en vigueur.
- Au Service Affaires sociales, Enfance & Jeunesse, il est prévu dès 2025 d'augmenter le taux de la bibliothécaire de 39% à 44%.
- Au Service Bâtiments, il est prévu dès 2025 d'engager un concierge à 50% tout en conservant l'effectif actuel et en réorganisant les tâches au sein du Service.
- Au Service Culture & sociétés locales, il est prévu dès 2025 d'augmenter le taux de la responsable de Service de 20% à 30%.
- Au Service Finances, il est prévu dès 2025 d'engager un responsable du service Finances à 50% tout en conservant l'effectif actuel et en réorganisant les tâches au sein du Service.
- Au Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts, il est prévu dès 2025 d'augmenter le taux de la collaboratrice administrative de 60% à 70%. Le taux du collaborateur en charge de tâches en lien avec l'assainissement des canalisations eaux claires/eaux usées (EC/EU) a été augmenté de 50% à 80%. Ce changement est déjà en vigueur depuis le 1.9.2024. Pour rappel, le taux de travail de 50% se répartissait dans le préavis du Budget 2024 à 40% pour des tâches liées à l'assainissement des canalisations EC/EU et à 10% pour des tâches liées à la déchetterie. Ce 10% a été réattribué courant 2024 aux tâches en lien avec les canalisations, puis la Municipalité a décidé en septembre 2024 d'augmenter ce taux de 30% pour un total de 80%.

Les détails chiffrés des EPT se trouvent également au chapitre « Effectif du personnel » en annexe du préavis.

4.10. Office Informatique

Comme évoqué au chapitre 4.1, un dossier important porté par le service Administration générale est celui de l'implémentation au sein de l'ensemble des services de l'administration communale d'une gestion intégrée des documents, et plus spécifiquement d'une gestion électronique des documents (GED). Le logiciel Therefore (entreprise Canon) est utilisé de longue date par la Commune pour cette GED dont l'implémentation sera finalisée en 2025.

Tous les documents de la Commune sont actuellement gérés séparément par chacun des principaux logiciels pour les documents qu'il crée soit 1) le logiciel comptable « Pro Concept » 2) le logiciel gérant le contrôle des habitants « Innosolv » 3) le logiciel d'archivage de documents scannés « Canon Therefore » 4) les logiciels personnels de bureautique « Suite Microsoft 365 ». Dès 2025, tous ces documents seront hébergés suivant un seul plan de classement multi-système et multi-format, au sein d'un seul site d'hébergement au lieu de 3 comme actuellement. Ces changements impliquent des négociations, des changements contractuels avec les différents fournisseurs informatiques qui à date de rédaction du présent préavis ne sont pas encore définitifs.

Par ailleurs, le calendrier des différentes actions n'est pas encore établi, aussi, le budget informatique peut subir des ajustements. Dans ce cas, la Municipalité proposera un amendement lors du vote du budget.

Il est à noter en 2025 une migration, plus importante que les autres qui ont lieu régulièrement, de l'ERP Pro Concept en lien entre-autre avec le nouveau plan comptable MCH2 mais pas que. Cette migration d'un coût de CHF 20'000.- sera financée dans le cadre du budget du compte 190.3151 – Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences, lequel s'établira en 2025 à CHF 330'000.-, en légère hausse par rapport à 2024.

Finalement, une enquête de satisfaction des utilisateurs de l'outil informatique a été effectuée et permettra d'implémenter des améliorations.

4.11. Transports Publics

- Les charges nettes (après déduction des revenus et des subventions) de transports publics, en lien avec l'offre TPN pour la ligne urbaine 805 et les contributions au Canton pour les lignes interurbaines sont quant à elles attendues à CHF 945'000.-, soit en baisse substantielle de CHF 125'000.- par rapport au budget 2024 de CHF 1'070'000.-. Il est à noter que les chiffres repris dans le budget sont ceux reçus de la part des TPN à la date de clôture du préavis et sont encore préliminaires à ce stade. La Municipalité procédera, en cas de variations importantes dans la version finale de l'offre TPN, à un amendement Municipal. La baisse est en fait déjà visible dans les dépenses 2024 qui sont également attendues au même niveau à peu près que le budget 2025. La raison de cette baisse réjouissante est à chercher, outre une saine gestion des charges, par la nouvelle direction en place depuis courant 2023 et dans le retour à une croissance entre 2023 et 2025 de plus de CHF 200'000.- des revenus de la ligne après l'épisode COVID.
- Les revenus liés à la vente des « Cartes journalières dégriffées Commune CFF » au compte 180.4359 et les charges correspondantes au compte 180.3137 sont modifiées en 2025 en y intégrant les charges effectives connues durant l'exercice 2024. Le budget 2024 ne prévoyait en effet que la commission de 5% attendue sur la vente de ces cartes.

4.12. Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Le Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts sollicite une augmentation totale de 0.1 EPT pour 2025. Voici les explications pour cette demande.

+0.1 EPT : pour notre assistante administrative – Taux actuel 2024 : 0.6 EPT

- Suivi et documentation numérique de la formation des apprentis en lien avec l'arrivée imposée par le Canton de la plateforme « KONVINK » essentiellement en format numérique - Notre service va devoir s'y conformer et se former en consacrant quelques heures hebdomadairement à cette tâche.
- Implémentation de Therefore (archivage numérique) - Notre service doit dorénavant utiliser uniquement l'application Therefore pour la migration et la gestion courante des tous nos documents (environ 50'000 fichiers).

- Plan comptable MCH2 - Le nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2) qui sera effectif en 2026 exige l'adaptation des pratiques documentaires et comptables du service, par conséquent de renforcer les ressources adaptées à ce changement de pratique.
- SIG – GeoConcept - Ce système d'information et documentation géographique devient de plus en plus un outil informatique majeur et stratégique pour le suivi des dossiers techniques internes. Le partage de ces informations via la plateforme « Cartolacote » pour une diffusion tout public nécessite une rigueur toute particulière ainsi qu'une ressource.

Par ailleurs, le Service Travaux publics déchets, voirie & espaces verts a bénéficié d'une augmentation de 0.3 EPT dès le 1 septembre 2024 pour des raisons explicitées ci-après :

+0.3 EPT : collaborateur technique - Taux augmenté dès le 1 septembre 2024 de 0.5 EPT à 0.8 EPT

- Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) est un outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux polluées et non polluées provenant de l'entier du territoire. Les Communes ont été informées des exigences cantonales principales concernant l'élaboration des PGEE de deuxième génération (PGEE 2.0.) qui seront définitives dès 2026. La phase pilote entreprise par le Canton avec 10 Communes ou collaborations intercommunales volontaires consiste à fixer le cahier des charges opérationnel et permettre le lancement des PGEE 2.0 à partir de 2026.
- Afin de disposer des données complètes exigées pour l'élaboration du PGEE 2.0, le Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts dispose depuis le 1^{er} janvier 2024 d'un collaborateur effectuant des tâches en lien avec l'assainissement des canalisations eaux claires/eaux usées (EC/EU) à un taux de 0.4 EPT, augmenté dès le 1 mai 2024 à 0.5 EPT (transfert du 0.1 EPT qui était attribué à des tâches en lien avec la déchetterie), puis dès le 1 septembre 2024 un taux de 0.8 EPT. Ce collaborateur collecte sur le terrain les nombreuses données encore manquantes et procède au relevé des chambres et regards (environ 2'500), ainsi qu'à leur enregistrement dans la base Geoconcept. L'ensemble des nombreux rapports d'intervention caméras et curages effectués doivent être analysés et consignés dans cette même base Geoconcept. En 2024, le travail de ce collaborateur consiste en la reconnaissance et au relèvement des divers éléments de notre réseau d'assainissement en priorisant l'inventaire systématique des chambres de visite du réseau communal et privé. Ce travail consiste à localiser, dégager, ouvrir chaque chambre existante pour en dresser la fiche technique (profondeur, diamètre, nombre d'arrivée/départ, matériaux, etc.). Lors de ces relevés, toutes les données complémentaires d'observation en lien avec des déviations de conformité sont documentées dans le SIG communal. Cet inventaire systématique représente une étape essentielle, indispensable dans l'établissement du PGEE 2.0. D'autres éléments du réseau d'assainissement nécessitent la même attention documentaire. Dans la planification nous privilégions les secteurs à problèmes (inondations, obstructions, affaissements, etc.) que nous avons détectés. Tant au niveau communal, cantonal ou privé, ces contrôles des séparatifs EC & EU sont exigeants en ressources humaines pour intervenir sur le terrain et ensuite au bureau pour être documentés. Ceux qui doivent être effectués chez les privés sont plus exigeants au niveau de leur organisation et du besoin de concertation avec les propriétaires privés. Grâce à

tout ce travail en amont le service sera prêt pour élaborer le PGEE 2.0 dès 2026 selon les exigences cantonales et ceci à l'échelle du bassin versant.

- Les compétences techniques indispensables d'un bureau d'ingénieur spécialisé seront alors engagées et nous aurons à collaborer avec les Communes de l'ensemble du bassin versant pour une stratégie globale. Le PGEE 2.0 n'est pas une étape figée, il nécessitera une maintenance continue de façon à assurer au-delà de 2026.

4.13. Clôture de préavis et amortissement

Voici la liste des préavis que la Municipalité envisage de clôturer fin 2024 et commencer à amortir dans le cadre du budget 2025 ou à faire porter aux comptes de réserves dans le cadre de préavis financés par les taxes affectées.

Nr	Préavis	Montant Préavis	Montant actuel*
55/2020	Demande d'un crédit d'étude en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une crèche et un restaurant scolaire à Prangins	CHF 435'000.--	CHF 435'000.--
73/2024	Crédit d'étude complémentaire en vue de la construction d'un bâtiment comprenant une crèche et un restaurant scolaire à Prangins	CHF 66'275.--	CHF 66'275.--
40/2023	Demande d'un crédit d'étude pour l'aménagement d'un terrain de foot synthétique aux Abériaux	CHF 94'000.--	CHF 87'545.23
43/2023	Demande de crédit pour la réfection du trottoir et le remplacement de l'éclairage public de la route du Curson	CHF 370'000.--	CHF 375'120.95
45/2023	Demande d'un crédit pour équiper le collège de l'établissement primaire de « Nyon Jura et Prangins » et l'école des Morettes en écrans d'affichage numériques frontaux (ANF)	CHF 259'850.--	CHF 133'408.10
49/2023	Demande d'un crédit en vue de l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques (2x places publiques et 2x places Mobility)	CHF 34'000.--	CHF 0

* à date de rédaction du préavis

NB les montants actuels sont les montants connus à date de rédaction du rapport. Ils peuvent encore évoluer d'ici la fin 2024. Les montants sont nets des participations de tiers alors que le montant du préavis les incluait, dans certains cas. Les montants à amortir pour chacun de ces préavis figurent dans les comptes correspondants du budget 2025.

Le budget 2025 prévoit des prélèvements aux réserves et financements spéciaux pour un montant de CHF 127'890.-.

Le budget 2025 prévoit également des attributions pour un montant de CHF 170'840.- aux réserves et financement spéciaux.

Le budget 2025 prévoit des amortissements pour un montant de CHF 1'451'655.08.

Sur la base de ce qui précède, notre Commune prévoit en 2025 comme l'année passée des comptes très déficitaires à hauteur de CHF 2'087'164.08 et une marge d'autofinancement négative de CHF 592'559.- pour 2025.

4.14. Engagements hors bilan

Les cautionnements solidaires à prévoir dans les comptes 2025 sont les suivants :

ORPC	CHF	31'522.40
Coopérative d'habitation des Plantaz	CHF	1'650'000.00
SDIS	CHF	172'763.24
TOTAL	CHF	1'854'285.64

4.15. Budgets des intercommunales

Voici les liens vers les pages publiant les budgets des intercommunales suivantes :

- RAT – Réseau d'accueil des Toblerones – [Budget 2025 | Accueil de Jour des Enfants | Structures d'accueil | Gland | Vaud \(reseautoblerones.ch\)](#)
- SDIS – Service de Défense Incendie et de Secours – Voir annexe au présent document
- PNR – Police Nyon Région – à date de rédaction du préavis, le budget 2025 n'est pas disponible
- ARAS - Association Régionale d'Action Sociale www.arasnyon.ch – à date de rédaction du préavis, le budget 2025 n'est pas disponible
- ORPC – Office régional de la protection civile – Voir annexe au présent document

Le budget 2025 de la Déchetterie intercommunale en Messerin est intégré au chiffre 452 du présent préavis.

5. Evolution de l'autofinancement et de l'endettement

Une analyse prospective basée sur la situation actuellement prévisible de revenus et de charges financières (épurées des amortissements, prélèvements et attributions aux réserves, ainsi que des imputations internes) donne, durant la législature à venir, le développement de l'autofinancement et de l'endettement futur de la Commune comme suit :

Comptes 2020 à 2023 - Budget 2024 - Budget 2025 - Estimation 2026							
	Selon Comptes	Selon Comptes	Selon Comptes	Selon Comptes	Budget	Budget	Prévision
Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nombre habitants	4080	4101	4277	4 315	4 284	4 297	4 310
Revenus RFE	31 463 610	35 838 546	31 264 684	37 378 670	31 384 428	28 346 506	29 476 710
Charges CFE	31 612 230	35 387 032	30 590 135	37 507 017	33 511 332	28 939 065	29 924 719
Marge d'autofinancement	-148 620	451 514	674 549	-128 347	-2 126 904	-592 559	-448 009
Dépenses d'investissements	1 324 929	1 035 767	1 648 466	1 798 795	6 322 818	5 224 331	2 562 606
Endettement total (administratif et financier)	32 180 033	32 764 286	33 738 203	35 817 626	44 267 348	50 084 238	53 094 853
Marge d'autofinancement en % des revenus	-0.47%	1.26%	2.16%	-0.34%	-6.78%	-2.09%	-1.52%

Pour 2024 et au-delà, nous pouvons formuler les hypothèses suivantes, intégrées dans les chiffres ci-dessus :

- réalisation du budget 2024 tel que budgété ;
- croissance économique de 1.2% en 2024 et 1.7% par an par la suite ;
- population de 4'284 début 2024 et croissance démographique moyenne de 0.3% par an, selon la moyenne des années passées, pour arriver à une population de 4'310 habitants fin 2026 ;
- Stabilisation de l'inflation à un taux de 1.3% en 2024 contre 2.2% en 2023, puis 1.3% par la suite ;
 - factures cantonales selon 2025 de CHF 12'068'000.- selon décompte de la NPIV, en baisse de CHF 384'000.- par rapport aux comptes 2023. Cette baisse cache une hausse de CHF 3'352'000.- entre les comptes 2023 et le budget 2024 puis une baisse en 2025 d'environ CHF 3'740'000.- entre le budget 2024 et le budget 2025. Ces grosses variations intègrent différents effets tels que la variation de la valeur du point d'impôt, la variation des montants des entrées d'impôts et les impacts de la NPIV. Il est difficile d'isoler chacun de ces éléments mais on peut, selon les informations reçues par le canton, calculer les montants totaux des factures cantonales - selon NPIV - 2025 ramenés à leurs valeurs de 2023. Ils sont à hauteur de CHF 11'668'000.- alors que le décompte 2023 effectif indiquait CHF 12'485'000.-. La différence entre les 2 montants est donc légèrement inférieure à CHF 800'000.-, assez en ligne avec les attentes de la Municipalité exprimée dans les rapports précédents.
- Recettes fiscales (chiffre 40 – revenus par nature) en croissance en 2025 de 7% par rapport à 2023 suite à l'année plutôt faible connue en 2023 au titre de l'impôt des personnes physiques. Par la suite, augmentation des recettes dans une fourchette entre 1.8% et 2.2% l'an par l'effet de la croissance économique de 1.7% et de de la population de 0.3%.

Ces éléments ne permettent pas un autofinancement positif sur la fin de la législature 2021-2026 (projection à la fin de l'année calendaire).

Une fois posée la prévision d'autofinancement, deux éléments sont à considérer au niveau des dépenses d'investissements afin de calculer le niveau d'endettement futur prévu :

- Le plan des préavis et des dépenses d'investissements à charge de la Commune, associées pour la législature 2021-2026 (voir annexe – Etat au 21 octobre 2024) ;
 - Les dépenses déjà votées depuis le début de la législature par le Conseil communal au titre des taxes affectées et celles financées par l'impôt communal
 - Les dépenses projetées (et non encore votées) au titre des taxes affectées et celles financées par l'impôt communal
- Le plan de paiement qui y est associé lequel correspond au paiement effectif ;
 - Le reste à payer au début de 2024 pour les préavis déjà votés par le Conseil communal se montait à environ CHF 6'422'000.- : 60% de ce montant est prévu d'être payé en 2024, 20% en 2025 et 20% en 2026.
 - Les dépenses projetées (et non encore votées) dans le plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 sont, dans le modèle financier, prévues d'être payées à 100% l'année de réalisation du projet, laquelle suit l'année d'acceptation du préavis par le Conseil communal (l'année d'acceptation étant identique à l'année du dépôt du

préavis). Il va sans dire que ceci est une hypothèse très conservatrice et prudente, le paiement effectif ne suivant pas toujours l'année d'acceptation du préavis.

Dans l'hypothèse où l'ensemble des projets priorités dans le plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 sont acceptés par le Conseil communal selon le calendrier prévu et que le plan de paiement associé se réalise comme prévu ci-dessus, le taux d'endettement va potentiellement, approcher fin 2026 le plafond d'endettement qui se monte actuellement à CHF 55'000'000.-. Toutefois, l'expérience démontre qu'en raison du nombre de préavis à réaliser, d'oppositions ou de délais divers pour les gros chantiers, l'ensemble des dépenses prévues au plan des préavis et des dépenses d'investissements associées n'est généralement pas atteint dans le calendrier original, ce qui impacte directement le plan des paiements projeté. L'éventuelle adaptation du plafond d'endettement sera une des questions dont devront se préoccuper les autorités communales de la prochaine législature.

Comptes 2020 à 2023 - Budget 2024 - Budget 2025 - Estimation 2026

Comme on peut le constater notre autofinancement, lequel était de 0.65% par rapport aux revenus épurés en moyenne entre 2020 et 2023, s'est péjoré dans le budget et prévisions de la fin de la législature avec une moyenne de -3.2% soit entre CHF -2'100'000.- et CHF -450'000.-. Il sera globalement légèrement négatif de CHF 2'170'000.- sur la législature, soit -1.1% par rapport aux revenus RFE. Cette valeur est très loin de la valeur moyenne des Communes vaudoises, qui se situe autour de +7%.

Compte de fonctionnement

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	8 871 767.00	5 403 400.00	8 755 977.00	5 269 240.00	8 253 527.92	4 781 358.59
10	Autorités	744 800.00	26 000.00	735 850.00	26 000.00	724 445.26	31 869.35
100	Conseil communal	104 950.00		104 150.00		111 637.93	
100.3001	Rétribution des autorités	27 200.00		27 200.00		27 597.00	
100.3003	Jetons de présence des autorités et commissions	60 000.00		60 000.00		56 859.35	
100.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	3 000.00		2 200.00		3 941.98	
100.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	50.00		50.00		44.06	
100.3063	Frais de représentation	2 000.00		2 000.00		2 092.80	
100.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1 000.00		1 000.00		6 889.69	
100.3111	Achat de mobilier, machines et équip. technique de bureau	500.00		500.00		4 338.00	
	<i>Une augmentation de CHF 18'500.-- pour l'acquisition du système de vote électronique, telle que proposée dans le rapport préavis No 57/2024 ne figure pas au budget 2025. Ceci en conformité au vœu émis par le Conseil communal, de comptabiliser la dépense en dépassement dans les comptes 2024.</i>						
100.3170	Frais de réceptions et de manifestations	10 000.00		10 000.00		8 803.95	
100.3181	Frais de ports (timbres-poste)	1 200.00		1 200.00		1 071.10	
101	Municipalité	639 850.00	26 000.00	631 700.00	26 000.00	612 807.33	31 869.35
101.3001	Rétribution des autorités (indemnités fixes et uniques)	418 500.00		418 500.00		418 500.00	
101.3004	Commissions extraparlimentaires	6 500.00		6 500.00		4 871.25	
101.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	32 200.00		34 000.00		35 025.90	
101.3040	Caisse de pension, part employeur	73 050.00		74 900.00		73 027.27	
101.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	13 000.00		13 800.00		12 163.30	
101.3063	Frais de représentation	15 000.00		15 000.00		8 078.45	
101.3099	Charges diverses des autorités	26 600.00		24 000.00		11 602.78	
101.3170	Frais de réceptions et de manifestations <i>Augmentation de CHF 10'000.- pour l'inauguration de la crèche/cantine scolaire</i>	50 000.00		40 000.00		42 938.38	
101.3185	Honoraires et frais d'expertises	5 000.00		5 000.00		6 600.00	
101.4361	Remboursement de jetons de présence et charges sociales		26 000.00		26 000.00		31 869.35
11	Service Administration générale	671 750.00	3 600.00	618 900.00	3 600.00	652 373.96	5 300.75
110	Service Administration générale	671 750.00	3 600.00	618 900.00	3 600.00	652 373.96	5 300.75
110.3012	Salaires du personnel occasionnel	1 000.00					

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3013	Salaires des apprentis <i>3 apprentis à 100% en 2025 contre 2.5 en 2024</i>	36 400.00		27 200.00		33 316.25	
110.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	1 400.00		2 300.00		2 150.70	
110.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	1 100.00		900.00		1 273.95	
110.3061	Frais de transport	500.00		500.00			
110.3063	Frais de représentation	500.00		500.00			
110.3090	Frais pour la formation professionnelle du personnel	8 000.00		8 000.00		552.00	
110.3091	Frais pour la formation professionnelle des apprentis	5 000.00		5 000.00		4 753.70	
110.3099	Charges diverses du personnel <i>Plan mobilité pour les collaborateurs</i>	10 000.00					
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	32 000.00		30 000.00		33 521.88	
110.3102	Livres, journaux, documentation, publications, annonces	6 000.00		6 000.00		4 390.30	
110.3109	Matériel divers	4 000.00		4 000.00		2 697.30	
110.3111	Achat de mobilier, machines et équip. technique de bureau	5 000.00		5 000.00		1 640.05	
110.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences <i>Gestion électronique des documents : accès Therefore pour tous les collaborateurs, soit 32 licences nommées et 2 concurrentes</i>	36 000.00		10 000.00		32 287.36	
110.3181	Frais de ports (timbres-poste, tous-ménages)	18 000.00		16 000.00		26 011.56	
110.3183	Supports communication	20 000.00		20 000.00		22 072.46	
110.3185	Honoraires et frais d'expertises	35 000.00		35 000.00		19 046.75	
110.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	7 000.00		7 000.00		9 048.45	
110.3189	Frais divers relatifs aux élections et votations	5 000.00		5 000.00		2 215.55	
110.3192	Redevance radio-télévision	300.00		300.00		160.00	
110.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	10 500.00		10 400.00		10 393.20	
110.3651	Aides pour la justice et la sécurité publique	800.00		800.00		855.40	
110.3659	Dons, aides et subventions	21 000.00		20 000.00		19 204.81	
110.3901	Imputations internes de frais de personnel	407 250.00		405 000.00		426 782.29	
110.4311	Emoluments de chancellerie		100.00		100.00		24.00
110.4313	Emoluments administratifs: permis divers, naturalisations		3 000.00		3 000.00		4 600.00
110.4352	Vente d'imprimés, matériel, lois, règlements, plans, livres		500.00		500.00		24.55
110.4361	Remboursement de traitements et charges sociales						652.20
13	Service Ressources Humaines	4 358 900.00	4 324 000.00	4 177 300.00	4 142 600.00	3 818 039.41	3 818 039.41
130	Service Ressources Humaines	4 358 900.00	4 324 000.00	4 177 300.00	4 142 600.00	3 818 039.41	3 818 039.41
130.3011	Traitement du personnel	3 347 700.00		3 207 100.00		2 952 706.20	

Commune de Prangins

		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
130.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	308 000.00		296 700.00		267 727.65	
130.3040	Caisse de pension, part employeur	530 600.00		508 400.00		457 958.98	
130.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	117 200.00		105 900.00		104 768.00	
130.3063	Frais de représentation	500.00		500.00			
130.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	2 000.00		2 000.00		538.50	
130.3102	Livres, journaux, documentation, publications, frais annonce	5 000.00		6 000.00		8 686.95	
130.3185	Honoraires et frais d'expertises	12 000.00		15 000.00		24 792.03	
130.3193	Sécurité au travail	1 000.00		1 000.00		861.10	
130.3901	Imputations internes de frais de personnel	34 900.00		34 700.00			
130.4361	Remboursement de traitements						68 502.95
130.4901	Imputations internes et frais de personnel		4 324 000.00		4 142 600.00		3 749 536.46
14	Service Environnement	457 850.00	224 400.00	515 400.00	289 900.00	382 845.71	206 117.83
140	Service Environnement	457 850.00	224 400.00	515 400.00	289 900.00	382 845.71	206 117.83
140.3061	Frais de transport	100.00		100.00		20.02	
140.3063	Frais de représentation	1 200.00		500.00		40.00	
140.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	6 000.00		5 000.00		676.95	
140.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2 000.00		3 800.00		4 716.91	
140.3102	Livres, journaux, documentation, publications, frais annonce	1 500.00		1 500.00			
140.3111	Achat de mobilier, machines et équip. technique de bureau	1 000.00		1 000.00		195.85	
140.3146	Préservation biodiversité, lutte contre plantes invasives	3 000.00		4 000.00		1 231.01	
140.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	5 650.00		4 900.00		2 813.65	
140.3170	Frais de réceptions et de manifestations			1 200.00			
140.3181	Frais de ports (timbres-poste)					18.00	
140.3185	Honoraires et frais d'expertises, études diverses	75 000.00		75 000.00		56 806.83	
140.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	2 100.00		2 100.00		2 040.00	
140.3221	Intérêts passifs	500.00		200.00			
140.3310	Amort. oblig. Défi citoyen climat 46/20			25 500.00			
140.3311	Amort. oblig. Bornes recharge vhc élec. 49/23	8 500.00					
140.3522	Partic. réseau agro-écol. Nyon Région + contrats corridors	6 800.00		6 800.00		6 720.70	
140.3656	Subventions/dons protection de l'environnement	1 500.00		1 500.00		500.00	
140.3657	Subventions projets privés énergie-climat	205 000.00		245 000.00		191 159.65	
	Aucun report montants fonds 2024						

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
140.3658	Subv. projets privés biodiv./plantes exotiques envahissantes	10 000.00		10 000.00		2 755.90	
140.3818	Attrib. financ. spéciaux projets EE + ER					12 046.03	
140.3901	Imputations internes de frais de personnel	128 000.00		127 300.00		101 104.21	
140.4342	Taxe projets EE + ER (climat)		205 000.00		205 000.00		203 205.68
140.4362	Remboursement taxe CO2		2 400.00		2 400.00		1 912.15
140.4511	Participation du canton		7 000.00		6 000.00		
140.4651	Participation et subventions de tiers		10 000.00		11 000.00		1 000.00
140.4801	Prélèvement fonds EE + ER				65 500.00		
15	Service Culture & sociétés locales	251 250.00	12 000.00	235 130.00	14 500.00	257 790.82	17 378.97
150	Service Culture & sociétés locales	231 450.00	12 000.00	216 730.00	14 500.00	239 097.42	17 378.97
150.3170	Soutien à l'USL (organis. 1er août + fête village)	39 000.00		38 200.00		37 376.79	
150.3182	Frais de téléphones	300.00		630.00			
150.3513	Ecoles de musique (FEM)	42 750.00		42 750.00		40 650.50	
150.3653	Aides et subventions aux sociétés locales	37 000.00		37 000.00		40 520.00	
150.3654	Dons, aides pour la culture (locaux et régionaux)	37 500.00		35 000.00		36 455.58	
150.3655	Evénements culturels organisés par la Municipalité	40 000.00		40 000.00		61 626.95	
150.3901	Imputations internes de frais de personnel	34 900.00		23 150.00		22 467.60	
150.4359	Ventes et prestations diverses		12 000.00		14 500.00		17 378.97
151	Soutien activités lacustres	19 800.00		18 400.00		18 693.40	
151.3529	Aides activités nautiques (ADL)	19 800.00		18 400.00		18 693.40	
16	Tourisme	74 400.00	74 400.00	65 400.00	65 400.00	39 687.73	39 687.73
160	Tourisme	74 400.00	74 400.00	65 400.00	65 400.00	39 687.73	39 687.73
160.3170	Frais d'accueil et de promotion touristique	5 175.00		4 500.00			
160.3221	Intérêts passifs	400.00		400.00		155.53	
160.3310	Amort. oblig. Chemin. historique 21/17	5 000.00		5 000.00		5 000.00	
160.3523	Participation et charges de tourisme régional	58 650.00		51 000.00		30 321.05	
160.3658	Participation Nyon Région Tourisme	5 175.00		4 500.00		3 711.15	
160.3659	Dons, aides et subventions					500.00	
160.4066	Taxe régionale de séjour		69 000.00		60 000.00		35 938.85
	<i>Nouvelle perception de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires selon l'acceptation du préavis 62/2024 Règlement sur la taxe de séjour et des résidences secondaires</i>						
160.4811	Prélèvement au fonds affecté taxes de séjour		5 400.00		5 400.00		3 748.88

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
18	Transports publics	1 851 900.00	703 000.00	1 951 680.00	694 800.00	2 021 334.50	662 964.55
180	Transports publics	1 851 900.00	703 000.00	1 951 680.00	694 800.00	2 021 334.50	662 964.55
180.3137	Cartes journalières CFF <i>Vente prévue de 600 cartes CFF à un prix moyen net de 50.- en 2025 (360 vendues en 7 mois en 2024)</i>	30 000.00				893.00	
180.3188	Frais de transport (ligne 805)	1 605 000.00		1 763 400.00		1 862 330.25	
180.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	100.00		80.00		95.00	
180.3517	Participation charges cantonales (bassin transport)	188 000.00		188 200.00		152 445.25	
180.3527	Partic. charges de trafic et d'énergie (Noctambus)					5 571.00	
180.3529	Véhicule Mobility (ADL)	28 800.00					
	<i>Montants détaillés dans le préavis. Coûts annuels location véhicules Mobility</i>						
180.4358	Ventes et prestations diverses Mobility (ADL) <i>Rentrées estimées de 50% la première année pour utilisation véhicules Mobility</i>		14 500.00				
180.4359	Ventes et prestations diverses (cartes journalières) <i>Charges de 95% sur les ventes prévues de cartes CFF au compte 180.3137</i>		28 500.00		1 800.00		34 834.30
180.4515	Participation du canton et recettes de transport		660 000.00		693 000.00		628 130.25
19	Informatique	460 917.00	36 000.00	456 317.00	32 440.00	357 010.53	
190	Informatique	460 917.00	36 000.00	456 317.00	32 440.00	357 010.53	
190.3101	Imprimés et fournitures de bureau	23 000.00		20 000.00		13 479.40	
190.3111	Achat de mobilier, machines et équip. technique de bureau	11 000.00		15 000.00		21 365.95	
190.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	330 000.00		325 000.00		292 513.07	
190.3185	Honoraires et frais d'expertises	15 000.00		15 000.00		19 100.00	
190.3221	Intérêts passifs	4 300.00		3 700.00		1 652.11	
190.3310	Amort. oblig. 3 applis informatique 47/20	8 900.00		8 900.00		8 900.00	
190.3311	Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	68 717.00		68 717.00			
190.4908	Imputation interne consommables informatique		36 000.00		32 440.00		
2	Service Finances	8 348 620.00	23 893 500.00	8 207 200.00	26 393 700.00	8 882 124.82	27 763 095.92
20	Comptabilité générale	278 220.00	10 500.00	179 700.00	10 500.00	163 942.27	10 509.32
200	Comptabilité générale	278 220.00	10 500.00	179 700.00	10 500.00	163 942.27	10 509.32
200.3012	Salaires du personnel occasionnel	10 000.00		10 000.00			
200.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	950.00		900.00			

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	120.00		100.00			
200.3061	Frais pour usage de véhicules privés	500.00		500.00		42.00	
200.3063	Frais de représentation	500.00		500.00		299.00	
200.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	4 000.00		4 000.00			
200.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1 000.00		1 000.00		4 212.33	
200.3151	Entretien du mobilier, des machines et des équip. techniques Gestion électronique des factures fournisseurs	14 400.00				1 600.40	
200.3181	Frais de ports et de compte de chèques postaux	2 000.00		2 000.00		835.59	
200.3184	Frais de contentieux + poursuites	200.00		200.00		8.53	
200.3189	Frais divers, travaux exécutés par des tiers 10K Support pour mise en place processus Finance – 20K Support Fiduciaire pour mise en place plan comptable MCH2 – divers 5K	35 000.00		10 000.00		10 815.00	
200.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	100.00		100.00		90.00	
200.3901	Imputations internes de frais de personnel	209 450.00		150 400.00		146 039.42	
200.4362	Remboursement de frais (poursuites, rappels, etc.)						9.32
200.4909	Imputations internes diverses		10 500.00		10 500.00		10 500.00
21	Impôts	288 500.00	23 748 000.00	400 500.00	24 712 500.00	320 356.92	22 488 243.20
210	Impôts	288 500.00	23 748 000.00	400 500.00	24 712 500.00	320 356.92	22 488 243.20
210.3187	Emoluments	122 500.00		120 000.00		122 210.13	
210.3191	Imputation impôts étrangers prélevés à la source	37 500.00		60 000.00		48 791.74	
210.3290	Intérêts rémunérateurs	2 000.00		2 500.00		1 575.05	
210.3301	Défalcations sur impôts, amortis. créances et débiteurs	89 000.00		111 000.00		124 628.00	
210.3809	Attributions prov. débiteurs impôts	37 500.00		107 000.00		23 152.00	
210.4001	Impôt sur le revenu		12 150 000.00		12 923 000.00		11 261 084.14
210.4002	Impôt sur la fortune		4 115 000.00		3 754 000.00		4 951 717.41
210.4003	Impôt à la source		175 000.00		271 000.00		118 236.86
210.4004	Impôt spécial étrangers		276 000.00		332 000.00		300 477.23
210.4005	Impôt sur prestation capital		278 000.00		295 000.00		207 658.20
210.4011	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		1 987 000.00		2 146 000.00		729 818.20
210.4012	Impôt sur le capital des personnes morales		25 000.00		30 000.00		24 992.00
210.4013	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		49 000.00		47 000.00		67 141.65
210.4020	Impôt foncier		1 748 000.00		1 735 000.00		1 726 544.00
210.4040	Droits de mutation		945 000.00		981 000.00		815 456.80
210.4050	Impôt sur les successions & donations		99 000.00		86 000.00		159 643.00

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4061	Impôt sur les chiens		20 500.00		18 000.00		21 865.00
210.4090	Impôts récupérés après défalcatons		8 000.00		16 000.00		
210.4101	Patente tabac, boissons, tombolas, lotos		500.00		500.00		500.00
210.4221	Intérêts moratoires		113 000.00		127 000.00		77 170.83
210.4411	Part de l'impôt sur les gains immobiliers		435 000.00		525 000.00		446 150.00
210.4412	Impôt sur les frontaliers		1 235 000.00		1 265 000.00		1 249 117.65
210.4510	Compensation RFFA				50 000.00		206 042.23
210.4809	Prélèvements prov. débiteurs impôts		89 000.00		111 000.00		124 628.00
22	Service financier	7 781 900.00	135 000.00	7 627 000.00	1 670 700.00	8 397 825.63	3 364 893.40
220	Service financier	7 781 900.00	135 000.00	7 627 000.00	1 670 700.00	8 397 825.63	3 364 893.40
220.3183	Frais bancaires	3 000.00		3 000.00		9 408.57	
220.3210	Intérêts des dettes à court terme					7.66	
220.3520	Péréquation, versement	7 778 900.00		7 624 000.00		6 843 036.00	
220.3521	Péréquation décompte année précédente					1 305 185.00	
220.3808	Attribution à fonds de réserves variation sur titres					239 200.00	
220.3809	Attribution à d'autres fonds de réserves et renouvellements					988.40	
220.4221	Revenu des placements du patrimoine financier		35 000.00		35 000.00		34 108.40
220.4241	Gains comptables sur titres						239 200.00
220.4250	Revenu des prêts et participations du patrimoine administrat		100 000.00		100 000.00		800.00
220.4520	Contribution Péréquation, Population <i>Contribution Péréquation Population désormais intégrée dans la Péréquation des Ressources et plus traitée comme une couche séparée.</i>				1 535 700.00		1 398 600.00
220.4522	Prélèvement à provision péréquation						1 305 185.00
220.4523	Avance sur décompte péréquation						387 000.00
23	Amortissements et réserves non ventilés						1 899 450.00
230	Amortissements et réserves non ventilés						1 899 450.00
230.4809	Prélèvement sur autres fonds de réserves						1 899 450.00
3	Domaines et bâtiments	3 350 077.00	917 846.00	3 262 804.00	919 186.00	2 690 556.35	918 920.78
30	Service Bâtiments	251 350.00		250 460.00		219 029.95	1 195.45
300	Service Bâtiments	251 350.00		250 460.00		219 029.95	1 195.45
300.3061	Frais de transport	250.00		250.00		17.80	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300.3063	Frais de représentation	500.00		500.00		62.40	
300.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	15 000.00		14 000.00		2 550.00	
300.3099	Charges diverses du personnel	4 000.00		2 160.00		3 613.50	
300.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3 000.00		3 000.00		4 734.67	
300.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	1 100.00		1 100.00		323.10	
300.3111	Achat de mobilier, de machines et équip. technique de bureau	1 000.00		1 000.00			
300.3114	Achat machines, matériel d'exploit. et entretien + vêtements	500.00		2 500.00		172.95	
300.3124	Achat et consommation de combustibles	300.00		300.00		302.53	
300.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences			500.00			
300.3155	Entretien des véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	750.00		750.00			
300.3182	Frais de téléphones			600.00			
300.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	400.00		400.00		392.55	
300.3189	Frais divers dus au vandalisme	15 000.00		15 000.00		27 119.63	
300.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	100.00		100.00			
300.3901	Imputations internes de frais de personnel	209 450.00		208 300.00		179 740.82	
300.4363	Remboursement, frais entretien réparations						1 195.45
31	Terrains communaux	75 500.00	232 000.00	63 300.00	231 550.00	25 116.85	227 075.30
310	Terrains communaux	75 500.00	232 000.00	63 300.00	231 550.00	25 116.85	227 075.30
310.3221	Intérêts passifs	71 600.00		59 400.00		21 216.85	
310.3311	Amort. oblig. Assainiss. rempl. ciblerie 52/20	3 900.00		3 900.00		3 900.00	
310.4232	Location des terrains et fermages		232 000.00		231 550.00		227 075.30
32	Forêts	41 300.00	7 000.00	47 300.00	8 000.00	28 302.79	5 598.23
320	Forêts	41 300.00	7 000.00	47 300.00	8 000.00	28 302.79	5 598.23
320.3146	Entretien des forêts <i>Montants surévalués précédentes années en prévision sécheresse, travail initial réalisé et travail de maintien</i>	28 500.00		35 000.00		21 200.14	
320.3185	Honoraires et frais d'expertises	7 000.00		6 500.00		1 485.75	
320.3901	Imputations internes de frais de personnel	5 800.00		5 800.00		5 616.90	
320.4355	Vente de bois		7 000.00		8 000.00		5 598.23
35	Service Bâtiments	2 981 927.00	678 846.00	2 901 744.00	679 636.00	2 418 106.76	685 051.80
350	Bâtiments locatifs	316 350.00	231 340.00	342 259.00	243 330.00	348 745.00	233 426.50
350.3114.007	Vieux Pressoir achat machines, mat. expl,entr					2 068.59	

Commune de Prangins

		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3114.015	Bâtiment des Abériaux achat machines, mat. expl, entr					1 468.20	
350.3114.020	Auberge communale achat machines, mat. expl, entr.					1 385.35	
350.3114.021	Buvette de Promenthoux achat machines, mat. expl, entr.					2 738.17	
350.3114.022	Bâtiment du port achat machines, mat.expl, entr					801.30	
350.3114.099	Budget achat machines, mat.expl, entr <i>Pas d'achats significatifs à faire en 2025</i>	10 000.00		28 800.00			
350.3120.099	Budget eaux claires	700.00					
350.3121.007	Vieux Pressoir achat et consommation d'eau					275.52	
350.3121.015	Bâtiment des Abériaux achat et consommation d'eau					553.50	
350.3121.017	Bâtiment du Four communal achat et consommation d'eau					244.50	
350.3121.021	Buvette de Promenthoux achat et consommation d'eau					138.90	
350.3121.022	Bâtiment du port achat et consommation d'eau					675.30	
350.3121.099	Budget achat et consommation d'eau	2 350.00		2 250.00			
350.3123.007	Vieux Pressoir achat et consommation électricité					5 703.30	
350.3123.015	Bâtiment des Abériaux achat et consommation électricité					3 685.75	
350.3123.017	Bâtiment du Four communal achat et consommation électricité					155.85	
350.3123.021	Buvette de Promenthoux achat et consommation électricité					2 138.75	
350.3123.099	Budget achat et consommation électricité	11 500.00		12 900.00			
350.3124.015	Bâtiment des Abériaux achat et consommation combustibles					7 341.81	
350.3124.017	Bâtiment du Four communal achat et consommation combustibles					2 846.60	
350.3124.099	Budget achat et consommation combustibles	8 650.00		8 625.00			
350.3133.007	Vieux Pressoir achat produits nettoyage + désinfection					1 086.11	
350.3133.015	Bâtiment des Abériaux achat prod. nettoyage + désinfection					434.44	
350.3133.021	Buvette de Promenthoux achat prod. nettoyage + désinfection					434.44	
350.3133.022	Bâtiment du port achat prod. nettoyage + désinfection					434.44	
350.3133.099	Budget achat produits nettoyage + désinfection	4 000.00		5 000.00			
350.3141.007	Vieux Pressoir entretien des bâtiments					1 459.95	
350.3141.014	Villa du port entretien des bâtiments					6 311.20	
350.3141.015	Bâtiment des Abériaux entretien des bâtiments					33 207.91	
350.3141.017	Bâtiment du Four communal entretien des bâtiments					31 075.91	
350.3141.020	Auberge communale entretien des bâtiments					28 451.68	
350.3141.021	Buvette de Promenthoux entretien des bâtiments					9 553.35	
350.3141.022	Bâtiment du port entretien des bâtiments					8 831.00	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3141.099	Budget entretien des bâtiments	99 800.00		116 150.00			
	<i>Baisse de CHF 25'000.-, moins de travaux prévus que les années précédentes car beaucoup ont déjà été faits, ajouts des frais de nettoyage des sanitaires du site des Abériaux et de la Buvette de Promenthoux pour CHF 9'600.- au total</i>						
350.3154.007	Bâtiment du Vieux Pressoir entr. mach., mat. expl.+ entr.					1 686.25	
350.3154.015	Bâtiment des Abériaux entr. mach., mat. expl.+ entr.					6 975.75	
350.3154.017	Bâtiment du Four communal entr. mach., mat. expl.+ entr.					3 227.40	
350.3154.020	Auberge communale entr. mach., mat. expl.+ entr.					5 845.95	
350.3154.021	Buvette de Promenthoux entr. mach., mat. expl.+ entr.					2 788.71	
350.3154.099	Budget entr. mach., mat. expl.+ entr.	29 400.00		18 200.00			
	<i>Contrôles périodiques avec montants à jour</i>						
	<i>CHF 2'200.- : installation filtre à sable et calcaire aux wc publics</i>						
	<i>CHF 1'500.- : mise en place contrôle légionellose aux Abériaux</i>						
	<i>CHF 6'000.- : détartrage des boilers pour tous les bâtiments</i>						
350.3182.007	Bâtiment du Vieux Pressoir Frais de téléphones					390.60	
350.3182.015	Bâtiment des Abériaux Frais de téléphones					732.80	
350.3182.099	Budget Frais de téléphones	1 500.00		1 200.00			
350.3185.015	Bâtiment des Abériaux honoraires + frais expertises					36 567.75	
350.3185.017	Bâtiment du Four communal honoraires + frais expertises					1 299.80	
350.3185.099	Budget honoraires + frais expertises	5 000.00		5 000.00			
350.3186.007	Vieux Pressoir primes ass. tiers, choses + RC					568.69	
350.3186.014	Villa du port primes ass. tiers, choses + RC					330.82	
350.3186.015	Bâtiment des Abériaux primes ass. tiers, choses + RC					1 717.23	
350.3186.017	Bâtiment du Four communal primes ass. tiers, choses + RC					681.60	
350.3186.020	Auberge communale primes ass. tiers, choses + RC					4 595.53	
350.3186.021	Buvette de Promenthoux primes ass. tiers, choses + RC					802.88	
350.3186.022	Bâtiment du port primes ass. tiers, choses + RC					140.47	
350.3186.099	Budget primes ass. tiers, choses + RC	8 500.00		8 000.00			
350.3221.015	Bâtiment des Abériaux intérêts passifs					403.37	
350.3221.020	Auberge intérêts passifs					1 753.78	
350.3221.099	Budget Intérêts passifs	4 000.00		4 700.00			
350.3300.015	Amort. Bâtiment Abériaux amort. bâtiment Abériaux 20/12					13 500.00	
350.3300.099	Budget Amort. Bâtiment Abériaux 20/12	13 500.00		13 500.00			
350.3306.020	Amortiss. Transf. auberge amort. transform. auberge 51/09					100 000.00	

Commune de Prangins

		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3306.099	Budget Amort. Transformation auberge 51/09	100 000.00		100 000.00			
350.3901.007	Vieux Pressoir Imputation interne frais de personnel					4 695.61	
350.3901.015	Bâtiment des Abériaux Imputation interne frais de personnel					891.57	
350.3901.020	Auberge communale Imputation interne frais de personnel					534.94	
350.3901.021	Buvette de Promenthoux Imputation interne frais de personnel					5 111.68	
350.3901.099	Budget Imput. internes de frais de personnel	17 450.00		17 350.00			
350.3903.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires bât.			584.00			
350.4231.014	Loyer Villa du port (patrimoine financier) <i>La maison du garde-port n'est plus occupée dès 2025 par le nouveau garde-port</i>				10 800.00		10 800.00
350.4231.015	Loyer Café-Restaurant des Abériaux (patrimoine financier)		30 000.00		30 000.00		30 000.00
350.4231.017	Loyers Bâtiment du Four communal (patrimoine financier)						47 827.20
350.4231.020	Loyer Auberge communale (patrimoine financier)		80 760.00		82 000.00		54 345.20
350.4231.021	Loyer Buvette de Promenthoux (patrimoine financier)		49 050.00		47 500.00		42 000.00
350.4231.022	Loyers Bâtiment du port (patrimoine financier)						7 200.00
350.4232.099	Loyer Boulangerie Bât Four comm. (patrimoine fin.) Budget		29 400.00		29 400.00		
350.4233.099	Loyer Bureau architecture Bât. four comm. (patr. fin.) Budge		17 400.00		17 400.00		
350.4234.099	Loyer Direction télécom Bât. Four comm. (patr. fin.) Budget		1 030.00		1 030.00		
350.4235.099	Loyer Ecole de voile Bât. du Port (patrimoine fin.) Budget		3 600.00		3 600.00		
350.4236.099	Loyer Chantier naval Bât. du Port (patrimoine fin.) Budget		3 600.00		3 600.00		
350.4275.007	Loyers ponctuels Vieux Pressoir						100.00
350.4275.099	Budget Loyers ponctuels		1 500.00		3 000.00		
350.4363.007	Vieux Pressoir remb., frais entr., réparation						581.60
350.4363.015	Bâtiment des Abériaux remb., frais entr., réparation						20 248.65
350.4363.017	Bâtiment du Four communal remb., frais entr., réparation						3 018.20
350.4363.020	Auberge communale remb., frais entr., réparation						15 317.30
350.4363.021	Buvette de Promenthoux remb., frais entr., réparation						1 905.95
350.4363.022	Bâtiment du port remb., frais entr., réparation						82.40
350.4363.099	Budget remb., frais entr., réparation		15 000.00		15 000.00		
351	Bâtiments administratifs	177 010.00		203 304.00		158 569.14	
351.3114.009	Maison Fischer achat machines, mat. expl, entr.					827.17	
351.3114.012	Voirie achat machines, mat. expl, entr.					12 634.41	
351.3114.099	Budget achat machines, mat. expl, entr.	18 600.00		20 450.00			
351.3120.099	Budget eaux claires	900.00					

Commune de Prangins

		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351.3121.009	Maison Fischer achat et consommation d'eau					328.65	
351.3121.016	Tour d'eau, fontaines & div. achat et consommation d'eau					70.05	
351.3121.099	Budget achat et consommation d'eau	350.00		250.00			
351.3123.009	Maison Fischer achat et consommation électricité					2 437.70	
351.3123.012	Voirie achat et consommation électricité					4 631.90	
351.3123.099	Budget achat et consommation électricité	6 500.00		10 650.00			
351.3124.009	Maison Fischer achat et consommation combustibles					3 501.65	
351.3124.012	Voirie achat et consommation combustibles					3 607.41	
351.3124.099	Budget achat et consommation combustibles	8 000.00		8 000.00			
351.3133.009	Maison Fischer achat produits nettoyage + désinfection					1 305.81	
351.3133.012	Voirie achat produits nettoyage + désinfection					868.89	
351.3133.099	Budget achat produits nettoyage + désinfection	3 500.00		4 000.00			
351.3141.009	Maison Fischer entretien des bâtiments					5 342.36	
351.3141.012	Voirie entretien des bâtiments					14 462.97	
351.3141.099	Budget entretien des bâtiments	45 250.00		41 610.00			
351.3154.009	Maison Fischer entr. machines, mat. expl, entr.					544.80	
351.3154.012	Voirie entr. machines, mat. exploit.+ entretien					2 670.15	
351.3154.099	Budget entr. machines, mat. expl. + entretien	11 050.00		9 950.00			
351.3182.009	Maison Fischer frais de téléphones					828.00	
351.3182.012	Voirie frais de téléphones					912.30	
351.3182.099	Budget frais de téléphones	2 200.00		2 200.00			
351.3185.099	Budget honoraires et frais expertises	5 000.00		5 000.00			
351.3186.009	Maison Fischer primes ass. tiers, choses + RC					1 061.32	
351.3186.012	Voirie primes ass. tiers, choses + RC					1 797.04	
351.3186.016	Tour d'eau, fontaines & divers primes ass. tiers, choses +RC					416.60	
351.3186.099	Budget primes ass. tiers, choses + RC	4 500.00		3 400.00			
351.3221.012	Voirie Intérêts passifs					1 044.90	
351.3221.099	Budget Intérêts passifs	1 800.00		2 200.00			
351.3310.012	Amort. oblig. Bâtiment voirie + parking 78/06+26/07+44/09					57 710.00	
351.3310.099	Budget amort. oblig. 78/06 + 26/07 + 44/09	57 710.00		57 710.00			
351.3901.009	Maison Fischer Imputations internes frais de personne					41 565.06	
351.3901.099	Budget Imput. internes de frais de personnel	11 650.00		37 050.00			
351.3903.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires bât.			834.00			

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352	Bâtiments scolaires	1 767 517.00	170 600.00	1 622 297.00	93 600.00	1 357 920.99	114 710.30
352.3012.003	Combe 1 activités scolaires salaires personnel occasionnel					4 847.91	
352.3012.023	Ecole des Morettes/UAPE salaires personnel occasionnel					1 615.97	
352.3012.099	Budget salaires personnel occasionnel <i>Budget 2024 erroné. Estimation corrigée</i>	13 300.00		8 000.00			
352.3030.003	Combe 1 activités scolaires ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl.					452.91	
352.3030.023	Ecole des Morettes/UAPE ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl.					150.97	
352.3030.099	Budget ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl.	1 250.00		750.00			
352.3050.003	Combe 1 activités scolaires ass. accidents + maladie, empl.					47.43	
352.3050.023	Ecole des Morettes/UAPE ass. accidents + maladie, empl.					15.81	
352.3050.099	Budget ass. accidents + maladie, empl.	200.00		100.00			
352.3114.003	Combe 1 activités scolaire achat machines, mat. expl., entr.					5 142.49	
352.3114.023	Ecole des Morettes/UAPE achat machines, mat. expl., entr.					3 388.65	
352.3114.024	Combe 2 parascolaire achat machines, mat. expl, entr					9 285.68	
352.3114.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS achat machines, mat. expl., entr.					54.60	
352.3114.099	Budget achat de machines, matériel d'exploitation <i>Baisse des acquisitions courantes nécessaires</i>	33 000.00		38 800.00			
352.3120.099	Budget eaux claires	6 350.00					
352.3121.003	Combe 1 activités scolaires achat et consommation d'eau					3 545.89	
352.3121.023	Ecole des Morettes/UAPE achat et consommation d'eau					1 941.50	
352.3121.024	Combe 2 parascolaire achat et consommation d'eau					631.71	
352.3121.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS achat et consommation d'eau					499.25	
352.3121.099	Budget achat et consommation d'eau	5 000.00		4 000.00			
352.3123.003	Combe 1 activités scolaires achat et consomm. électricité					21 514.90	
352.3123.023	Ecole des Morettes/UAPE achat et consomm. électricité					15 360.80	
352.3123.024	Combe 2 parascolaire achat et consomm. électricité					20 732.95	
352.3123.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS achat et consomm. électricité					1 901.50	
352.3123.099	Budget achat et consomm. électricité <i>Baisse prévisible selon estimation SEIC</i>	63 000.00		72 750.00			
352.3124.003	Combe 1 activités scolaires achat et consomm. combustibles					37 322.45	
352.3124.099	Budget achat et consomm. combustibles	40 000.00		40 000.00			
352.3133.003	Combe 1 activités scolaires achat prod. nett. + désinfec.					8 145.07	
352.3133.023	Ecole des Morettes/UAPE achat prod. nett. + désinfec.					2 172.22	

Commune de Prangins

		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352.3133.024	Combe 2 parascolaire achat prod. nett. + désinfect.					2 298.27	
352.3133.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS achat prod. nett. + désinfect.					651.67	
352.3133.099	Budget achat prod. nett. + désinfect.	18 000.00		16 500.00			
352.3141.003	Combe 1 activités scolaires entretien des bâtiments					64 229.68	
352.3141.023	Ecole des Morettes/UAPE entretien des bâtiments					35 315.21	
352.3141.024	Combe 2 parascolaire entretien des bâtiments					20 089.74	
352.3141.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS entretien des bâtiments					9 344.75	
352.3141.099	Budget entretien des bâtiments	218 250.00		191 450.00			
	<i>CHF 12'000.- pour la nouvelle crèche et premiers entretiens et divers</i>						
	<i>CHF 10'000.- de frais pour la bibliothèque qui sera faite en 2025 (peintures lavables, peinture cadres de fenêtres...jamais faits auparavant)</i>						
	<i>CHF 5'000.- pour installation nouveau système consultation des alarmes à l'école des Morettes au rez-de-chaussée</i>						
352.3154.003	Combe 1 activités scolaires entr. mach., mat. expl. + entr.					4 543.70	
352.3154.023	Ecole des Morettes/UAPE entr. mach., mat. expl. + entr.					4 407.00	
352.3154.024	Combe 2 parascolaire entr. mach., mat. expl. + entr.					4 830.86	
352.3154.099	Budget entr. mach., mat. expl. + entr.	23 000.00		16 030.00			
	<i>CHF 6'000.- : détartrage des boilers de tous les bâtiments (tous les 3 ans) et contrôle légionellose collège de la Combe</i>						
352.3182.024	Combe 2 parascolaire Frais de téléphones					1 328.60	
352.3182.099	Budget Frais de téléphones	1 400.00		1 400.00			
352.3185.003	Combe 1 activités scolaires honoraires + frais expertises					2 121.55	
352.3185.023	Ecole des Morettes/UAPE honoraires + frais expertises					4 650.00	
352.3185.024	Combe 2 parascolaire honoraires + frais expertises					1 852.40	
352.3185.099	Budget honoraires + frais expertises	5 000.00		5 000.00			
352.3186.003	Combe 1 activités scolaires primes ass. tiers, choses + RC					13 497.88	
352.3186.023	Ecole des Morettes/UAPE primes ass. tiers, choses + RC					6 888.47	
352.3186.024	Combe 2 parascolaire primes ass. tiers, choses + RC					3 410.79	
352.3186.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS primes ass. tiers, choses + RC					2 107.78	
352.3186.099	Budget primes ass. tiers, choses + RC	32 600.00		22 600.00			
	<i>CHF 10'000.- : mise à jour des montants et ajout crèche Coccinelles</i>						
352.3221.003	Collège La Combe Intérêts passifs					8 189.94	
352.3221.023	Ecole/UAPE Intérêts passifs					26 061.94	
352.3221.024	Cantine scolaire + 3 classes Intérêts passifs					13 259.26	
352.3221.025	Bibliothèque/logopédie Intérêts passifs					5 720.86	
352.3221.027	Crèche Intérêts passifs					2 667.12	
352.3221.099	Budget Intérêts passifs	199 500.00		151 900.00			

Commune de Prangins

		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352.3310.099	Budget Amort. oblig. Ecrans affichage numériques 45/23	28 500.00					
352.3311.024	Amort. oblig. Cantine scolaire + 3 cl. 78/15					141 000.00	
352.3311.099	Budget amort. oblig. Cantine scolaire + 3 cl. 78/15	141 000.00		141 000.00			
352.3312.025	Amort. oblig. PPLS + Bibl. scol. 79/15					62 000.00	
352.3312.099	Budget amort. oblig. PPLS + Bibl. 79/15	62 000.00		62 000.00			
352.3313.003	Amort. oblig. Rénov. collège Combe 29/13					98 833.00	
352.3313.099	Budget amort. oblig. Rénov. collège Combe 29/13	98 833.00		98 833.00			
352.3314.023	Amort. oblig. Constr. école/UAPE 38/13					308 334.00	
352.3314.099	Budget amort. oblig. Constr. école/UAPE 38/13	308 334.00		308 334.00			
352.3317.027	Amort. oblig. Etude concours étude crèche 37/19					20 000.00	
352.3317.099	Budget amort. oblig. Etude concours étude crèche 37/19	20 000.00		20 000.00			
352.3318.099	Budget amort. oblig. Etude construction crèche 55/20	49 900.00		49 900.00			
352.3901.003	Combe 1 activités s. imputations internes frais de personnel					213 112.42	
352.3901.023	Ecole des Morettes/UAPE imputations internes frais de person					46 968.62	
352.3901.024	Combe 2 parascolaire imput. internes frais de personnel					76 035.27	
352.3901.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS imput. internes frais personnel					15 399.55	
352.3901.099	Budget imput. internes de frais de personnel	399 100.00		367 950.00			
352.3903.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires bât.			5 000.00			
352.4271.023	Loyer UAPE Morettes Bât. Ecole (patrimoine administratif)		78 000.00		78 000.00		78 000.00
352.4271.024	Loyer Fond. de Vernand Combe 1 (patrimoine administratif)		9 600.00		9 600.00		9 600.00
352.4271.027	Loyer Crèche (patrimoine administratif) <i>Démarrage le 1er août de la location de la crèche Les Coccinelles et de la cantine UAPE</i>		75 000.00				
352.4275.003	Combe 1 activités scolaires loyers ponctuels						7 288.75
352.4275.024	Cantine scolaire loyers ponctuels						500.00
352.4275.099	Budget loyers ponctuels		8 000.00		6 000.00		
352.4363.003	Combe 1 activités scol. remb., frais entretien, réparations						11 253.60
352.4363.023	Ecole des Morettes/UAPE remb., frais entretien, réparations						4 877.95
352.4651.003	Combe 1 activités sc. participation et subventions de tiers						3 190.00
353	Temple	51 250.00		59 734.00		43 391.89	250.00
353.3114.010	Temple achat machines, mat.expl, entr					562.67	
353.3114.099	Budget achat machines, mat.expl, entr <i>Achat d'une nouvelle sonorisation du temple (système simple et efficace avec deux hauts parleurs, contrôle basique, micros sans fils, boucle pour malentendants)</i>	9 000.00		1 500.00			
353.3120.099	Budget eaux claires	400.00					

Commune de Prangins

		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353.3121.010	Temple achat et consommation d'eau					480.67	
353.3121.099	Budget achat et consommation d'eau	200.00		200.00			
353.3123.010	Temple achat et consomm. électricité					907.45	
353.3123.099	Budget achat et consomm. électricité	1 000.00		1 400.00			
353.3124.010	Temple achat et consomm. combustibles					4 383.58	
353.3124.099	Budget achat et consomm. combustibles	4 500.00		4 000.00			
353.3133.010	Temple achat prod. nett. + desinfect.					651.67	
353.3133.099	Budget achat prod. nett. + desinfect.	1 000.00		1 400.00			
353.3141.010	Temple entretien des bâtiments					20 890.97	
353.3141.099	Budget entretien des bâtiments <i>Baisse de CHF 16'000.- car fin du paiement des travaux de 2023</i>	18 300.00		34 300.00			
353.3153.010	Temple entr. mobilier + équipements					275.60	
353.3153.099	Budget entr. mobilier + équipements	3 000.00		2 600.00			
353.3185.010	Temple Honoraires et frais d'expertises					1 910.20	
353.3186.010	Temple primes ass. tiers, choses + RC					2 095.28	
353.3186.099	Budget primes ass. tiers, choses + RC	2 200.00		1 950.00			
353.3901.010	Temple imputation interne frais de personnel					11 233.80	
353.3901.099	Budget imput. internes de frais de personnel	11 650.00		11 550.00			
353.3903.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires bât.			834.00			
353.4275.010	Temple loyers ponctuels						250.00
354	Bâtiments subventionnés	127 600.00	185 000.00	132 700.00	185 000.00	82 185.20	208 824.00
354.3141.011	Immeuble Très-le-Châtel entretien des bâtiments					53 256.25	
354.3141.099	Budget entretien des bâtiments	75 000.00		75 000.00			
354.3221.011	Immeuble Très-le-Châtel Intérêts passifs					28 928.95	
354.3221.099	Budget Intérêts passifs	52 600.00		39 400.00			
354.3814.099	Budget attrib. aux financ. spéciaux			17 800.00			
354.3903.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires bât.			500.00			
354.4231.011	Immeuble Très-le-Châtel imm. Bénex 6A, loyer						186 996.00
354.4231.099	Budget imm. Bénex 6A, loyer		185 000.00		185 000.00		
354.4803.011	Immeuble Très-le-Châtel prélèvement au fonds de régulation						21 828.00
355	Bâtiments mixtes	542 200.00	91 906.00	541 450.00	157 706.00	427 294.54	127 841.00
355.3012.006	Centre communal Morettes salaires personnel occasionnel					1 615.97	
355.3012.099	Budget salaires personnel occasionnel	3 300.00					

Commune de Prangins

		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
355.3030.006	Centre communal Morettes ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl					150.97	
355.3030.099	Budget ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl	300.00					
355.3050.006	Centre communal Morettes ass. accidents + maladie, empl					15.81	
355.3050.099	Budget ass. accidents + maladie, empl	50.00					
355.3114.001	Maison de Commune achat machines, mat.expl, entr.					4 850.73	
355.3114.006	Centre communal Morettes achat machines, mat.expl, entr.					19 915.38	
355.3114.099	Budget achat machines, mat.expl, entr.	35 300.00		30 400.00			
355.3120.099	Budget eaux claires	3 500.00					
355.3121.001	Maison de Commune achat et consommation d'eau					1 030.70	
355.3121.006	Centre communal Morettes achat et consommation d'eau					3 050.13	
355.3121.099	Budget achat et consommation d'eau	3 500.00		3 050.00			
355.3123.001	Maison de Commune achat et consomm. électricité					14 265.45	
355.3123.006	Centre communal Morettes achat et consomm. électricité					24 668.90	
355.3123.099	Budget achat et consomm. électricité <i>Baisse prévisible selon estimation SEIC</i>	39 000.00		52 450.00			
355.3124.001	Maison de Commune achat et consomm. combustibles					11 718.90	
355.3124.006	Centre communal Morettes achat et consomm. combustibles					24 595.90	
355.3124.099	Budget achat et consomm. combustibles <i>Baisse de CHF 12'500. : stabilisation prix du gaz</i>	40 000.00		52 500.00			
355.3133.001	Maison de Commune achat prod. nett. + desinfect.					2 172.22	
355.3133.006	Centre communal Morettes achat prod. nett. + desinfect.					5 132.03	
355.3133.099	Budget achat prod. nett. + desinfect.	9 200.00		13 200.00			
355.3141.001	Maison de Commune entretien des bâtiments					44 336.21	
355.3141.006	Centre communal Morettes entretien des bâtiments					68 004.36	
355.3141.099	Budget entretien des bâtiments <i>Beaucoup d'opérations isolées d'entretien ont été réalisées en 2024 (parquet salle du Conseil communal - résine des vestiaires du Centre communal des Morettes), à faire tous les 10-15 ans</i>	122 600.00		165 450.00			
355.3154.001	Maison de Commune entr. machines, mat.expl, entr.					12 495.80	
355.3154.006	Centre communal Morettes entr. machines, mat.expl, entr.					7 297.38	
355.3154.099	Budget entr. machines, mat.expl, entr. <i>CHF 6'350.- : boilers et contrôle légionellose Morettes</i>	39 800.00		33 400.00			
355.3182.001	Maison de Commune frais de téléphones					7 824.90	
355.3182.006	Centre communal Morettes frais de téléphones					1 954.40	
355.3182.099	Budget frais de téléphones	8 000.00		9 950.00			
355.3185.006	Centre communal Morettes honoraires + frais expertises					409.25	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
355.3185.099	Budget honoraires + frais expertises	10 000.00		10 000.00			
355.3186.001	Maison de Commune primes ass. tiers, choses + RC					13 238.66	
355.3186.006	Centre communal Morettes primes ass. tiers, choses + RC					12 919.58	
355.3186.099	Budget primes ass. tiers, choses + RC	27 500.00		23 400.00			
355.3901.001	Maison de Commune Imputations internes frais de pers					65 969.12	
355.3901.006	Centre communal Morettes imput. internes frais personnel					79 661.79	
355.3901.099	Budget Imput. internes de frais de personnel	200 150.00		144 650.00			
355.3903.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires bât.			3 000.00			
355.4270.099	Loyer Epicerie Bât. Maison Commune (patrimoine adm.) Budget <i>Correction loyer budgeté car séparation des charges des loyers (355.4363.001)</i>		19 200.00		24 000.00		
355.4271.001	Administration communale loyers bat. patrimoine admin.						60 906.00
355.4271.006	Centre communal Morettes loyers bat. patrimoine admin. <i>Budget 2024 erroné suite à l'individualisation des recettes par locataire</i>		9 000.00		39 000.00		8 560.00
355.4272.099	Loyer Tea-room Bât. Maison de Commune (patr. admin.) Budget		18 000.00		18 000.00		
355.4273.099	Loyer Police Nyon Région Maison Commune (patr. adm.) Budget		8 626.00		8 626.00		
355.4274.099	Loyer La Farandoline Bât. Maison Commune (patr. adm.) Budget		13 080.00		13 080.00		
355.4275.001	Loyers ponctuels Maison de Commune		4 000.00				2 850.00
355.4275.006	Loyers ponctuels Centre communal Morettes <i>Une école privée n'a pas reconduit la location car possède de nouveaux locaux</i>		10 000.00				43 407.15
355.4275.099	Loyers ponctuels Maison de Commune et Morettes Budget				45 000.00		
355.4363.001	Administration communale remb., frais entr., réparations						10 008.95
355.4363.006	Centre communal Morettes remb., frais entr., réparations						2 108.90
355.4363.099	Budget remb., frais entr., réparations		10 000.00		10 000.00		
4	Urbanisme, Travaux, Environnement	5 190 231.08	2 274 450.00	5 058 418.00	2 357 502.00	4 400 763.34	2 063 538.98
41	Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts	231 310.00	21 800.00	206 200.00	21 800.00	201 863.21	22 010.00
410	Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts	231 310.00	21 800.00	206 200.00	21 800.00	201 863.21	22 010.00
410.3012	Salaires du personnel occasionnel <i>CHF 5'000.- : réserve pour engagement d'un auxiliaire d'une durée d'un mois</i>	5 000.00				15 124.20	
410.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	500.00				1 413.15	
410.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	60.00				221.30	
410.3061	Frais de transport	250.00		250.00		91.00	
410.3063	Frais de représentation	500.00		500.00		638.80	

Commune de Prangins

		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	20 000.00		19 000.00		8 712.57	
410.3099	Charges diverses du personnel	5 700.00		4 200.00		3 940.90	
410.3101	Imprimés et fournitures de bureau	4 000.00		3 000.00		6 613.83	
410.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	1 500.00		1 000.00		845.30	
410.3111	Achat mobilier, machines et équip. technique de bureau	4 500.00		1 000.00		10 333.40	
410.3114	Achat machines, matériel d'exploit et d'entretien, vêtements	1 000.00		4 000.00		422.70	
410.3124	Achat et consommation de combustibles	350.00		300.00		302.60	
410.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	15 800.00		14 000.00		9 526.20	
410.3155	Entretien des véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	1 250.00		750.00		65.00	
410.3182	Frais de téléphones	1 100.00		600.00		722.28	
410.3185	Honoraires et frais d'expertises	6 000.00		6 000.00		4 380.70	
410.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	500.00		600.00		392.55	
410.3189	Frais divers dus au vandalisme	15 000.00		15 000.00		6 658.70	
410.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	100.00		200.00		40.00	
410.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	400.00		400.00		340.00	
410.3901	Imputations internes de frais de personnel	147 800.00		135 400.00		131 078.03	
410.4313	Emoluments administratifs		800.00		800.00		800.00
410.4363	Remboursement, frais entretien réparations						210.00
410.4909	Imputations internes diverses		21 000.00		21 000.00		21 000.00
42	Service Urbanisme	553 991.08	80 000.00	567 250.00	80 000.00	506 273.14	71 046.50
420	Service Urbanisme	325 841.08		299 900.00		334 815.59	
420.3061	Frais de transport	100.00		100.00			
420.3063	Frais de représentation	500.00		500.00		205.00	
420.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	6 000.00		6 000.00		701.55	
420.3101	Imprimés et fournitures de bureau	5 000.00		5 000.00		5 575.74	
420.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	500.00		500.00		536.30	
420.3111	Achat de mobilier, machines et d'équip. technique de bureau	5 000.00		5 000.00		11 072.60	
420.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	8 000.00		8 000.00		565.45	
420.3170	Frais de réceptions et de manifestations					60.60	
420.3185	Honoraires et frais d'expertises (études diverses)	70 000.00		70 000.00		70 935.97	
420.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	1 500.00		1 500.00		1 349.50	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420.3221	Intérêts passifs	7 000.00		5 600.00		1 804.46	
420.3311	Amort. oblig. PGA - RCCAT 33/08	15 000.00		15 000.00		15 000.00	
420.3312	Amort. oblig. PPA Centre Village 36/13	15 000.00		15 000.00		15 000.00	
420.3313	Amort. oblig. Etude qualitative paysagère 36/19	9 300.00		9 300.00		9 300.00	
420.3314	Amort. oblig. Requal. et Révis. pays. 35/19	12 400.00					
420.3315	Amort. oblig. Révis. partielle PQ Morettes 29/08	6 141.08		6 500.00			
420.3659	Dons, aides et subventions	1 500.00		1 500.00		500.00	
420.3901	Imputations internes de frais de personnel	162 900.00		150 400.00		202 208.42	
421	Police des constructions	228 150.00	80 000.00	267 350.00	80 000.00	171 457.55	71 046.50
421.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	5 000.00		5 000.00		7 387.55	
421.3185	Honoraires et frais d'expertises	30 000.00		30 000.00		37 677.30	
421.3187	Etudes liées à la Police des constructions	40 000.00		40 000.00		51 383.65	
421.3190	Remboursements émoluments enquêtes	10 000.00		50 000.00		15 334.40	
	<i>Selon préavis No. 30/2022, montant imputé au budget pour remboursement de la différence entre la facturation provisoire et la facturation définitive en lien avec les permis de construire</i>						
421.3528	Participation charges d'autres communes (garde-forestier)	3 500.00		3 500.00		3 505.64	
421.3901	Imputations internes de frais de personnel	139 650.00		138 850.00		56 169.01	
421.4313	Emoluments administratifs (enquêtes)		80 000.00		80 000.00		71 046.50
43	Routes	1 020 977.00	2 000.00	960 927.00	2 000.00	872 339.08	14 728.50
430	Réseau routier	809 277.00	2 000.00	760 027.00	2 000.00	653 740.31	13 792.65
430.3111	Achat de mobilier	13 000.00		18 000.00		11 364.20	
430.3114	Achat machines, matériel d'exploit et d'entretien, vêtements	40 000.00		40 000.00		16 330.10	
430.3115	Achat de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	46 000.00		26 000.00		568.95	
	<i>CHF 40'000.- : achat d'une tondeuse/ramasseuse à feuilles</i>						
430.3123	Achat et consommation d'électricité	1 200.00		1 400.00		1 417.15	
430.3124	Achat et consommation de combustibles	10 000.00		10 000.00		8 648.16	
430.3135	Achat de matières premières et de fournitures	10 000.00		10 000.00		3 978.45	
430.3142	Entretien du réseau routier	140 000.00		140 000.00		128 069.22	
430.3143	Pose de signalisation routière	23 000.00		33 000.00		30 001.27	
	<i>Suppression du montant pour la réparation du feu des Abériaux - pose d'un nouveau feu sur la RC1</i>						
430.3155	Entretien des véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	20 500.00		22 500.00		19 081.65	
430.3185	Honoraires et frais d'expertises	55 000.00		40 000.00		31 295.23	
	<i>CHF 25'000.- : socle de base, dépense courantes</i>						
	<i>CHF 30'000.- : inspection du passage supérieur du pont de l'Aérodrome</i>						

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	7 400.00		7 000.00		6 776.08	
430.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	1 400.00		1 400.00		1 310.00	
430.3221	Intérêts passifs	39 400.00		22 200.00		9 399.24	
430.3310	Amort. oblig. Giratoire Murettes 21/12	8 340.00		8 340.00		8 340.00	
430.3311	Amort. oblig. Trottoir Bossière 73/15	10 234.00		10 234.00		10 234.00	
430.3312	Amort. oblig. Rempl. balayeuse 58/20	18 221.00		18 221.00		18 221.00	
430.3313	Amort. oblig. Assainiss. route Etraz 23/18	51 112.00		51 112.00		51 112.00	
430.3314	Amort. oblig. Véhic. transport 12/22	7 200.00		7 200.00			
430.3315	Amort. oblig. Reconstr. Pont Redoute 49/20 + 21/22	21 520.00		21 520.00			
430.3317	Amort. oblig. Réfec. trottoir Curson 43/23	12 300.00					
430.3901	Imputations internes de frais de personnel	273 450.00		271 900.00		297 593.61	
430.4313	Emoluments administratifs		2 000.00		2 000.00		4 286.70
430.4363	Remboursement, frais entretien réparations						9 505.95
431	Eclairage public	211 700.00		200 900.00		218 598.77	935.85
431.3114	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien <i>CHF 15'000.- : socle de base, dépenses courantes</i> <i>CHF 7'600.- : décorations de Noël</i>	22 600.00		15 000.00		16 639.85	
431.3123	Achat et consommation d'électricité <i>Baisse de prix de 6% pour l'année 2025</i>	68 000.00		78 000.00		78 571.55	
431.3143	Entretien de l'éclairage public <i>CHF 60'000.- : socle de base, dépense courantes</i> <i>CHF 12'000.- : contrôle mécanique des candélabres (tournus sur 5 ans)</i> <i>CHF 8'000.- : contrôle électrique des candélabres (tournus sur 5 ans)</i> <i>CHF 15'000.- : réparation/Intervention après contrôles électriques</i> <i>CHF 20'000.- : éclairage de Noël - montage et démontage y.c. location nacelle</i>	115 000.00		102 000.00		114 622.37	
431.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	1 100.00		900.00		862.70	
431.3185	Honoraires et frais d'expertises	5 000.00		5 000.00		7 902.30	
431.4363	Remboursement, frais entretien réparations						935.85
44	Parcs, promenades, cimetière, terrain de foot, plage	985 184.00	2 000.00	815 884.00	2 000.00	683 667.40	4 616.25
440	Parcs, promenades, cimetière, terrain de foot, plage	985 184.00	2 000.00	815 884.00	2 000.00	683 667.40	4 616.25
440.3114	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	60 000.00		61 100.00		49 892.79	
440.3121	Achat et consommation d'eau	2 500.00		2 500.00		1 979.05	
440.3124	Achat et consommation de combustibles	7 000.00		8 000.00		6 510.96	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440.3135	Achat de matières premières et de fournitures <i>CHF 30'000.- : prévision d'achat d'arbres, buissons, engrais, terreau selon Rapport-préavis No. 66/2024 "Stratégie globale en faveur de la biodiversité"</i>	70 000.00		60 000.00		42 591.05	
440.3139	Achats marchandises pour entr. parcs + zones de loisirs	9 000.00		9 000.00		5 851.95	
440.3141	Entretien des bâtiments et cimetière <i>CHF 5'000.- : désaffectation de la partie basse des tombes à la lignes 420 à 494</i>	7 000.00		22 000.00		32 657.55	
440.3143	Entretien de l'éclairage (terrain de foot) <i>CHF 48'000.- : remplacement en LED des 6 luminaires du terrain B (terrain coté lac)</i>	52 000.00		8 000.00		1 386.10	
440.3145	Entretien des parcs et des zones de loisirs <i>CHF 75'000.-: socle dépenses de base CHF 20'000.- : contrôle & entretien arbres imposants aux Abériaux CHF 40'000.-: aménagement couloir long Collège la Combe CHF 35'000.-: mise en place système fermeture 5 fontaines CHF 20'000.-: création accès piéton Morettes - Bâtiment Crèche/Cantine scolaire CHF 32'000.-: reprise en état sol élastique jeu de la Combe CHF 36'000.- : ajouts frais d'entretiens de zone loisirs des Abériaux et de la plage de Promenthoux</i>	258 000.00		133 000.00		121 419.05	
440.3154	Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	11 700.00		13 700.00		10 929.92	
440.3185	Honoraires et frais d'expertises <i>CHF 6'000.- : Exp'Aires Evaluation - contrat de contrôle des places de jeux et Test HIC</i>	11 000.00		10 000.00		1 418.30	
440.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1 200.00		800.00		718.20	
440.3189	Frais div., trav. exécutés par des tiers (Château-contrats)	71 200.00		76 400.00		71 076.60	
440.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	100.00		100.00		40.00	
440.3221	Intérêts passifs	12 900.00		11 000.00		3 084.78	
440.3312	Amort. oblig. démol. pav. + zone verdure 53/14	16 500.00		16 500.00		16 500.00	
440.3313	Amort. oblig. équip. sportifs + ext. parking 52/14	12 834.00		12 834.00		12 834.00	
440.3314	Amort. oblig. espace public côté auberge 45/13	14 000.00		14 000.00		14 000.00	
440.3315	Amort. oblig. rempl. véhic. utilitaire 28/18	15 600.00		15 600.00		15 600.00	
440.3316	Amort. oblig. étude terrain foot synth. 40/23	9 400.00					
440.3901	Imputations internes de frais de personnel	343 250.00		341 350.00		275 177.10	
440.4272	Redevances tables		2 000.00		2 000.00		2 280.00
440.4363	Remboursement, frais entretien réparations						2 336.25
45	Ordures ménagères et déchets	997 196.00	789 550.00	1 027 932.00	793 850.00	929 408.44	759 459.36
450	Ordures ménagères et déchets (urbains)	320 180.00	611 800.00	336 616.00	616 400.00	255 666.15	581 069.82
450.3012	Salaires du personnel occasionnel	1 250.00		1 000.00		4 265.75	
450.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	120.00		100.00		321.85	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	10.00		50.00		41.68	
450.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3 000.00		2 700.00		2 434.44	
450.3114	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien <i>CHF 20'000.-- : remplacement de 2 containers enterrés y.c. goulotte et plaque de sécurité, sans Génie-civil</i>	36 000.00		34 000.00		14 489.70	
450.3154	Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	19 000.00		22 000.00		14 878.24	
450.3181	Frais de ports (timbres-poste)	4 500.00		4 000.00		3 842.25	
450.3184	Frais de contentieux + poursuites	2 500.00		2 500.00		2 930.20	
450.3185	Honoraires et frais d'expertises	8 000.00		12 500.00			
450.3188	Frais de transports, enlèvement ordures	115 000.00		120 000.00		89 929.34	
450.3189	Frais d'élimination ordures	90 000.00		97 000.00		60 611.27	
450.3191	TVA non récupérable	15 000.00		15 000.00		15 369.11	
450.3301	Amortissements des créances et débiteurs					1 617.12	
450.3901	Imputations internes de frais de personnel	23 250.00		23 150.00		44 935.20	
450.3908	Imputation interne consommables informatique	2 550.00		2 616.00			
450.4342	Taxes annuelles forfaitaires habitants		313 500.00		320 000.00		308 061.58
450.4343	Taxes annuelles forfaitaires entreprises		8 000.00		8 000.00		7 706.60
450.4354	Ristourne verre, ferraille, textile		6 800.00		6 600.00		5 755.67
450.4355	Vente directe de sacs		1 000.00		1 000.00		464.29
450.4362	Remboursement de frais (poursuites)		1 000.00		1 000.00		276.80
450.4363	Ristourne Sadec/Tridel (sacs taxés)		143 000.00		155 000.00		126 386.72
450.4364	Remboursement de frais (divers)		1 000.00		1 000.00		2 108.73
450.4905	Imputations internes taxes mineurs		97 000.00		88 300.00		97 000.00
450.4906	Imputations internes taxes annulées jeunes en formation		20 000.00		15 000.00		14 856.00
450.4907	Imput. internes évac. déchets personnes mobilité réduite		10 500.00		10 500.00		8 453.43
450.4908	Imputations internes sacs offerts (social)		10 000.00		10 000.00		10 000.00
452	Déchetterie intercommunale	530 766.00	173 750.00	553 516.00	176 950.00	494 048.26	166 125.19
452.3012	Salaires du personnel occasionnel	12 500.00		10 000.00		9 651.55	
452.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	1 200.00		900.00		343.40	
452.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	150.00		100.00		87.67	
452.3063	Frais de représentation des auxiliaires et bénévoles	1 500.00		2 500.00		792.69	
452.3099	Charges diverses du personnel					1 602.97	
452.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3 000.00		7 100.00		3 094.94	
452.3114	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	12 000.00		2 000.00		6 261.11	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	<i>CHF 12'000.-- : remplacement d'un container enterré pour les ordures ménagères, sans Génie-civil, no 60</i>						
452.3121	Achat et consommation d'eau	700.00		700.00		427.71	
452.3122	Production d'eau usée	100.00		100.00		5.33	
452.3123	Achat et consommation d'électricité	2 200.00		2 500.00		2 128.20	
452.3124	Achat et consommation de combustibles	1 600.00		1 600.00		1 307.54	
452.3133	Achat de produits de nettoyage et de désinfection	500.00		500.00		403.38	
452.3141	Entretien des bâtiments	4 000.00		24 000.00		15 229.90	
	<i>CHF 2'800.- : socle de base, dépense courantes</i>						
	<i>CHF 1'200.- : frais pour gestions des caméras</i>						
	<i>Différence avec 2024, réduction de CHF 20'000.- en lien avec l'acquisition de caméra de surveillance</i>						
452.3154	Entretien des machines, du matériel d'exploitation	5 000.00		5 500.00		3 207.19	
452.3182	Frais de téléphones	1 300.00		500.00		1 266.60	
452.3185	Honoraires et frais d'expertises	2 900.00		2 900.00		2 363.79	
452.3186	Primes d'assurances, choses et RC	4 100.00		4 100.00		4 022.22	
452.3188	Frais de transports et enlèv. déchets	72 000.00		78 000.00		69 470.94	
452.3189	Elimination des déchets	145 000.00		140 000.00		137 498.51	
452.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	1 000.00		1 000.00		979.00	
452.3221	Intérêts passifs	13 000.00		11 100.00		4 140.13	
452.3310	Amort. oblig. Déchetterie 50/14	46 191.00		46 191.00		46 191.00	
452.3311	Amort. oblig. Equip. déchetterie 76/15	18 630.00		18 630.00		18 630.00	
452.3312	Amort. oblig. Longrines 28/22	10 595.00		10 595.00			
452.3522	Frais de personnel Duillier	5 000.00		5 000.00		3 947.40	
452.3901	Imputations internes de frais de personnel	135 100.00		146 500.00		129 495.09	
452.3909	Imputations internes diverses	31 500.00		31 500.00		31 500.00	
452.4354	Ristourne verre, papier, ferraille, textile		42 000.00		38 500.00		38 927.70
452.4363	Ristourne Sadec/Tridel		18 000.00		19 000.00		18 880.56
452.4364	Remboursement frais divers						1 413.54
452.4365	Facturation Déchets Spéciaux Ménagers		35 000.00		35 000.00		32 168.29
452.4526	Participation de la Commune de Duillier		71 400.00		77 100.00		67 392.10
452.4651	Participation et subventions de tiers (panneaux sol.)		7 350.00		7 350.00		7 343.00
453	Autres déchets	146 250.00	4 000.00	137 800.00	500.00	179 694.03	12 264.35
453.3185	Honoraires et frais d'expertises	4 000.00					
	<i>CHF 4'000.-- : extension ramassage déchets méthanisables - Clos - Lauber</i>						

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
453.3188	Frais de transport, enlèvement déchets	23 000.00		21 000.00		44 413.81	
453.3189	Frais d'élimination déchets	32 000.00		30 000.00		51 026.71	
453.3901	Imputations internes de frais de personnel	87 250.00		86 800.00		84 253.51	
453.4363	Ristourne Sadec/Tridel						8 407.80
453.4364	Remboursement de frais (divers)		4 000.00		500.00		3 856.55
46	Réseau d'égouts et d'épuration	884 010.00	884 010.00	966 352.00	966 352.00	702 560.41	702 560.41
461	Collecteurs eaux usées et eaux claires	521 000.00	521 000.00	546 352.00	546 352.00	352 162.91	352 162.91
461.3123	Achat et consommation d'électricité	150.00		150.00		112.38	
461.3144	Entretien des canalisations <i>CHF 80'100.- : socle de base, dépense courantes</i> <i>CHF 40'000.- : mise en conformité de 20 chambres doubles suite, inondations de juin 2024</i>	120 100.00		80 100.00		73 554.51	
461.3162	Redevance d'utilisation des eaux (CFF)	200.00		200.00		150.00	
461.3185	Honoraires et frais d'expertises	31 000.00		35 000.00		33 016.32	
461.3221	Intérêts passifs	16 000.00		13 700.00		5 082.32	
461.3310	Amort. oblig. Coll. EC secteur Abériaux 68/21	37 260.00		37 260.00			
461.3311	Amort. oblig. R+C coll. (Step ASSE) Etude 14/22	24 200.00		24 200.00			
461.3811	Attrib. aux financ. spéciaux pour canalisations EU	95 160.00		201 882.00		104 233.94	
461.3813	Attrib. aux financ. spéciaux pour canalisations EC	38 180.00		46 953.00		87 708.09	
461.3901	Imputations internes de frais de personnel	143 100.00		96 050.00		48 305.35	
461.3908	Imputation interne consommables informatique	15 650.00		10 857.00			
461.4340	Taxes uniques de raccordement (eaux usées)		38 000.00		49 400.00		35 407.40
461.4341	Taxes uniques de raccordement (eaux claires)		5 000.00		8 200.00		4 621.75
461.4342	Taxes annuelles d'entretien des canalisations d'eaux usées		257 000.00		257 000.00		150 901.19
461.4343	Taxes annuelles d'entretien des canalisations d'eaux claires		221 000.00		221 000.00		147 339.39
461.4510	Participation Confédération						13 893.18
461.4903	Imputation interne taxe eaux claires bât.				10 752.00		
462	Station d'épuration	363 010.00	363 010.00	420 000.00	420 000.00	350 397.50	350 397.50
462.3012	Salaires du personnel occasionnel	1 000.00		2 500.00		1 467.20	
462.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	100.00		250.00		137.05	
462.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	10.00		50.00		14.35	
462.3061	Frais de transport	200.00		200.00		140.00	
462.3101	Imprimés et fournitures de bureau	200.00		400.00			

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
462.3114	Achat machines, mat. d'expl. et d'entretien, vêtements	7 000.00		8 000.00		21 015.84	
462.3121	Achat et consommation d'eau	200.00		200.00		131.87	
462.3123	Achat et consommation d'électricité	27 000.00		35 500.00		28 631.72	
462.3124	Achat et consommation de combustibles	10 000.00		13 000.00		7 827.89	
462.3133	Achat de produits de nettoyage et de déphosphatation <i>Adaptation vers le bas en fonction des montants finalement dépensés en 2022 et 2023</i>	35 000.00		42 000.00		30 694.14	
462.3141	Entretien des bâtiments	5 000.00		5 000.00		546.28	
462.3154	Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	13 200.00		12 000.00		5 276.83	
462.3182	Frais de téléphones	1 200.00		1 200.00		1 082.93	
462.3185	Honoraires et frais d'expertises	10 500.00		27 000.00		12 730.67	
462.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	5 500.00		5 500.00		5 395.63	
462.3188	Frais de transports, évacuation des boues	110 000.00		110 000.00		87 348.36	
462.3189	Travaux exécuté par des tiers <i>Auxiliaire remplaçant partiellement Garde-port/Adjoint responsable STEP</i>	22 400.00					
462.3221	Intérêts passifs	1 400.00		3 200.00			
462.3510	Taxe fédérale sur les eaux usées (micropolluants)	39 000.00		38 500.00		38 286.00	
462.3522	Participation à des charges d'autres communes (APEC)	4 300.00		3 500.00		2 949.63	
462.3811	Attrib. aux financements spéciaux pour l'épur. des eaux			13 650.00			
462.3901	Imputations internes de frais de personnel	69 800.00		98 350.00		106 721.11	
462.4342	Taxes annuelles d'épuration, STEP		363 010.00		420 000.00		260 404.26
462.4811	Prélèvements sur financements spéciaux sur épuration eaux						89 993.24
47	Cours d'eau, rives et port	517 563.00	495 090.00	513 873.00	491 500.00	504 651.66	489 117.96
470	Port des Abériaux	495 090.00	495 090.00	491 500.00	491 500.00	489 007.96	489 007.96
470.3012	Salaires du personnel occasionnel	3 000.00		6 150.00		2 534.40	
470.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	280.00		600.00		236.80	
470.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	50.00		70.00		24.80	
470.3061	Frais de transport	200.00		200.00		140.00	
470.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	3 500.00		5 000.00		275.00	
470.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2 000.00		2 000.00		299.71	
470.3114	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien <i>CHF 44'000.- Pose de Catway au port. Voir détails dans le préambule du budget</i>	57 500.00		10 500.00		5 840.10	
470.3123	Achat et consommation d'électricité	6 800.00		9 600.00		7 257.25	
470.3124	Achat et consommation de combustibles	1 000.00		1 200.00		483.06	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
470.3141	Entretien des bâtiments	2 000.00		2 000.00		4 038.11	
470.3147	Entretien des lacs et ouvrages de protection <i>Projet de végétalisation digue financé en 2024, petite réserve en 2025 pour enrichir le projet ou en lancer un autre</i>	2 000.00		10 500.00			
470.3154	Entretien machines, matériel d'expl. et entr. + licences	17 000.00		16 500.00		12 909.67	
470.3155	Entretien des véhicules, engins auto-moteurs et accessoires <i>CHF 22'000.- : remplacement du bateau du garde-port</i>	25 000.00		3 000.00		6 029.22	
470.3162	Redevance d'utilisation des eaux, au lieu dit 'les Abériaux'	3 500.00		3 500.00		3 119.78	
470.3181	Frais de ports (timbres-poste) et frais commission	500.00		600.00		468.29	
470.3182	Frais de téléphones	2 400.00		2 400.00		2 133.51	
470.3185	Honoraires et frais d'expertises <i>CHF 24'000.- : étude de modernisation du port CHF 1'200.- : contrôle conformité électrique CHF 5'000.- : programme informatique de gestion des places</i>	30 200.00		2 000.00			
470.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2 200.00		2 200.00		2 061.80	
470.3189	Travaux exécuté par des tiers et Frais divers <i>Auxiliaire remplaçant partiellement Garde-port/Adjoint responsable STEP</i>	36 300.00		800.00		6 234.26	
470.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	200.00		200.00		65.00	
470.3221	Intérêts passifs	36 400.00		31 000.00		22 676.02	
470.3301	Amortissements des créances et débiteurs					759.24	
470.3303	Amortissement amélioration du port des Abériaux <i>3,25 % de la valeur résiduelle au 31.12.2023</i>	82 360.00		90 500.00		99 150.00	
470.3304	Amortissements supplémentaire			104 213.00		149 381.82	
470.3901	Imputations internes de frais de personnel	162 900.00		167 800.00		162 890.12	
470.3908	Imputation interne consommables informatique	17 800.00		18 967.00			
470.4272	Redevances utilisation domaine public & admin. (utilisation)		100 000.00		100 000.00		99 798.00
470.4274	Redevances utilisation domaine public & admin. (amarrage)		345 000.00		345 000.00		345 782.50
470.4276	Redevances utilis. domaine public & admin. (grue, visiteurs)		45 000.00		45 000.00		37 034.17
470.4278	Redevances cartes		500.00		500.00		150.00
470.4279	Location d'objets mobiliers		500.00		500.00		
470.4362	Remb. de frais administratifs ports, téléphone et divers		500.00		500.00		6 243.29
470.4811	Prélèvements sur les financements spéciaux port des Abériaux		3 590.00				
471	Cours d'eau et rives	22 473.00		22 373.00		15 643.70	110.00
471.3147	Entr. cours d'eau, rives & ouvrages protection, renaturation	2 000.00		2 000.00			
471.3162	Redevance d'utilisation des eaux, à la plage	1 000.00		1 000.00		978.50	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
471.3185	Honoraires et frais d'expertises	5 000.00		5 000.00		3 331.00	
471.3221	Intérêts passifs	300.00		300.00		100.40	
471.3312	Amort. oblig. Trav. enroch. berge Promenthouse 29/18	2 523.00		2 523.00			
471.3901	Imputations internes de frais de personnel	11 650.00		11 550.00		11 233.80	
471.4656	Participation de tiers						110.00
5	Service Affaires sociales, enfance et jeunesse	1 748 205.00	306 300.00	1 828 385.00	501 100.00	1 515 933.58	353 551.40
51	Enseignement primaire (enfantine & primaire 1-8)	222 930.00	50 100.00	202 790.00	46 350.00	179 422.89	51 634.05
510	Enseignement primaire (enfantine & primaire 1-8)	222 930.00	50 100.00	202 790.00	46 350.00	179 422.89	51 634.05
510.3012	Salaires du personnel occasionnel	15 000.00		15 000.00		15 821.00	
510.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	1 400.00		1 400.00		1 484.92	
510.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	180.00		150.00		28.55	
510.3060	Rétribution Conseil d'établissement	3 600.00		3 000.00		2 911.15	
510.3063	Frais de représentation	350.00		500.00			
510.3069	Remboursement frais fonds de classe	2 000.00		2 000.00		664.30	
510.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	1 000.00		1 000.00			
510.3101	Imprimés et fournitures de bureau			500.00			
510.3102	Livres, journaux, document., publications & frais annonces	800.00		1 000.00		132.00	
510.3111	Achat mobilier, machines et matériel scolaire	18 500.00		18 000.00		18 607.42	
510.3151	Entretien mobilier, machines et matériel scolaire	2 500.00		2 500.00		1 830.90	
510.3170	Fête des enfants	3 100.00		3 400.00		1 677.42	
510.3171	Frais de spectacles	8 000.00		8 340.00		5 632.00	
510.3182	Frais de téléphones	1 000.00		1 000.00		887.60	
510.3185	Honoraires et frais d'expertises	24 500.00		22 000.00		10 783.05	
510.3188	Frais de transports	28 600.00		28 600.00		21 755.10	
510.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	600.00		300.00		300.00	
510.3199	Frais divers	4 000.00		4 000.00		2 956.85	
510.3521	Participation aux PPLS "région Dôle"	2 300.00		2 300.00		1 989.10	
510.3524	Participation traitement sport fac.	1 400.00		1 400.00		513.73	
510.3525	Participation charges d'enseignement élèves regroupement	550.00		3 900.00		5 275.05	
510.3662	Partic. courses d'écoles / visites	13 000.00		10 000.00		10 704.30	
510.3663	Partic. bibliothèques/discoth.	3 000.00		3 000.00		2 419.40	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510.3664	Partic. camps sportifs et activités culturelles et sportives <i>A la rentrée 25/26, il y aura 3 classes de 7P au lieu de 2 en 24/25 avec 5 camps prévus versus 3 camps en 2024</i>	41 000.00		29 000.00		28 113.85	
510.3901	Imputations internes de frais de personnel	46 550.00		40 500.00		44 935.20	
510.4332	Finances d'écolage		27 400.00		26 500.00		18 907.35
510.4360	Participation des parents aux devoirs surveillés		8 700.00		7 150.00		6 387.00
510.4365	Participation des parents aux camps		9 500.00		8 200.00		15 282.57
510.4512	Participation du canton à des charges d'enseignement + camps		4 500.00		4 500.00		11 057.13
52	Enseignement secondaire (Harmos 9-10-11)	477 900.00		574 430.00		481 408.15	
520	Enseignement secondaire (Harmos 9-10-11)	477 900.00		574 430.00		481 408.15	
520.3188	Frais de transports	59 000.00		59 330.00		56 772.50	
520.3522	Particip. de la commune (écolage - camp) <i>Sous réserve de révision ultérieure de la Convention, le coût des camps du secondaire sont inclus dans le coût pour élève de CHF 3'000.-</i>	412 900.00		505 100.00		411 623.65	
520.3662	Indemnités élèves repas	6 000.00		10 000.00		13 012.00	
54	Office d'orientation professionnelle	6 000.00		6 000.00		5 684.15	
540	Office d'orientation professionnelle	6 000.00		6 000.00		5 684.15	
540.3522	Participation à l'office régional	6 000.00		6 000.00		5 684.15	
56	Service médical et dentaire	29 600.00	1 000.00	30 200.00	1 000.00	27 517.00	1 052.55
560	Service médical et dentaire	29 600.00	1 000.00	30 200.00	1 000.00	27 517.00	1 052.55
560.3132	Matériel infirmières scolaires et programmes prévention	5 500.00		5 500.00		1 574.80	
560.3185	Honoraires médecin scolaire	6 000.00		6 000.00		6 926.25	
560.3524	Clinique dentaire	18 100.00		18 700.00		19 015.95	
560.4320	Soins dentaires, participation des parents		1 000.00		1 000.00		1 052.55
57	Accueil parascolaire	973 625.00	255 200.00	982 265.00	453 750.00	783 331.09	300 864.80
570	APEMS Accueil Enfants en Milieu Scolaire	808 525.00	243 000.00	822 035.00	443 800.00	640 377.29	289 055.00
570.3012	Salaires du personnel occasionnel	121 500.00		129 650.00		91 702.40	
570.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	11 300.00		11 800.00		8 549.94	
570.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	1 450.00		1 400.00		763.77	
570.3061	Frais de transport	300.00		300.00		19.60	
570.3063	Frais de représentation	500.00		500.00		444.30	
570.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	7 000.00		7 000.00		3 900.57	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
570.3102	Livres, journaux, document., publications & frais annonces	300.00		300.00			
570.3114	Achat matériel parascolaire <i>Achat nouveaux mobiliers pour bibliothèque parascolaire (et hausse du contrat ludothèque)</i>	25 000.00		18 810.00		15 925.15	
570.3116	Achat matériel devoirs accompagnés					9.46	
570.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	5 000.00		5 000.00		4 452.85	
570.3180	Activités hors périodes scolaires	5 000.00		3 000.00		3 043.65	
570.3181	Frais de ports (timbres-poste)					100.00	
570.3182	Frais de téléphones	800.00		770.00		629.32	
570.3184	Frais de contentieux + poursuites					274.15	
570.3185	Honoraires et frais d'expertises	5 000.00		5 000.00		14 424.35	
570.3189	Fourniture et livraison repas cantine	177 000.00		176 730.00		149 626.08	
570.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	375.00		675.00			
570.3901	Imputations internes de frais de personnel	448 000.00		461 100.00		346 511.70	
570.4359	Prestations parascolaires facturées aux parents <i>La différence est liée à l'erreur de calcul signalée sur le budget 2024. Cela devrait être plus consistant avec les comptes.</i>		243 000.00		429 300.00		287 565.90
570.4361	Remboursement de traitements et charges sociales						1 004.80
570.4362	Remboursement de frais (poursuites)						484.30
570.4512	Subventions cantonales <i>La classe CRPS qui était subventionnée est dorénavant gérée par la Fourmière</i>				14 500.00		
571	Jeunesse (Centre d'animation)	150 950.00	1 700.00	145 280.00	1 200.00	132 515.65	1 229.80
571.3012	Salaires du personnel occasionnel	30 000.00		30 000.00		22 146.55	
571.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	2 800.00		2 800.00		2 072.90	
571.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	350.00		350.00		324.66	
571.3063	Frais de représentation	300.00				269.70	
571.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	5 000.00		4 000.00		1 006.80	
571.3114	Achat matériel et activités	5 000.00		5 000.00		4 964.95	
571.3180	Activités jeunesse hors Centre d'animation	1 000.00		3 000.00		349.00	
571.3181	Frais de ports (timbres-poste)	1 000.00		1 000.00			
571.3182	Frais de téléphones	800.00		780.00		276.88	
571.3901	Imputations internes de frais de personnel	104 700.00		98 350.00		101 104.21	
571.4357	Ventes et prestations diverses		1 700.00		1 200.00		1 229.80
572	Centre aéré	14 150.00	10 500.00	14 950.00	8 750.00	10 438.15	10 580.00
572.3012	Salaires du personnel occasionnel	3 750.00		3 750.00		2 902.70	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
572.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	350.00		350.00		285.20	
572.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	50.00		50.00		27.10	
572.3114	Achat matériel et activités centre aéré	4 200.00		5 000.00		3 923.55	
572.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	800.00		800.00			
572.3189	Fourniture et livraison repas centre aéré	5 000.00		5 000.00		3 299.60	
572.4359	Prestations centre aéré facturées aux parents		10 500.00		8 750.00		10 580.00
58	Temple et cultes	38 150.00		32 700.00		38 570.30	
580	Temple et cultes	38 150.00		32 700.00		38 570.30	
580.3012	Salaires du personnel occasionnel	12 000.00		12 000.00		7 023.25	
580.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	800.00		700.00		210.20	
580.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	150.00		100.00		34.75	
580.3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	3 200.00		1 000.00		1 648.60	
580.3652	Aide pour l'enseignement et les cultes	22 000.00		18 900.00		29 653.50	
6	Police	1 973 500.00	200 900.00	2 246 950.00	171 000.00	2 231 359.04	432 091.65
61	Police	1 344 950.00	100 000.00	1 656 350.00	100 000.00	1 681 427.45	360 912.64
610	Police	1 344 950.00	100 000.00	1 656 350.00	100 000.00	1 681 427.45	360 912.64
610.3012	Salaires du personnel occasionnel	9 000.00		9 000.00		10 135.60	
610.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	850.00		850.00		405.20	
610.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	100.00		100.00		59.25	
610.3511	Réforme policière cantonale	131 600.00		482 600.00		435 034.00	
	<i>Selon Acompte 2025 de la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise</i>						
610.3512	Réforme policière, année précédente					55 027.00	
610.3521	Police intercommunale	1 203 400.00		1 163 800.00		1 180 766.40	
610.4512	Réforme policière reprise provision						55 027.00
610.4513	Avance réforme policière année précédente						50 000.00
610.4521	Police intercommunale, ristourne année en cours		100 000.00		100 000.00		255 885.64
62	Service Contrôle des habitants	306 200.00	68 000.00	308 450.00	68 000.00	276 827.23	55 663.05
620	Service Contrôle des habitants	306 200.00	68 000.00	308 450.00	68 000.00	276 827.23	55 663.05
620.3061	Frais de transport	800.00		300.00		30.20	
620.3063	Frais de représentation	800.00		500.00		521.10	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
620.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	2 000.00		6 000.00			
620.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1 000.00		1 000.00		7 345.59	
620.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	100.00		100.00			
620.3111	Achat de mobilier, machines et équip. technique de bureau	800.00		800.00		1 850.80	
620.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	500.00		500.00		1 161.45	
620.3181	Commissions cartes de crédit + frais de port	500.00		1 000.00		310.27	
620.3189	Frais divers, travaux exécutés par des tiers					20 744.70	
620.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	100.00		100.00		100.00	
620.3511	Participation charges service de la population	32 000.00		32 000.00		31 320.90	
620.3901	Imputations internes de frais de personnel	267 600.00		266 150.00		213 442.22	
620.4312	Emoluments de police et de contrôle des habitants		68 000.00		68 000.00		55 663.05
	<i>Augmentation liée au préavis 63/24 "règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants" déjà intégrée dans le budget 2024 donc pas d'augmentation prévue au budget 2025</i>						
64	Service des inhumations	12 000.00	3 000.00	10 000.00	3 000.00	8 853.65	750.00
640	Service des inhumations	12 000.00	3 000.00	10 000.00	3 000.00	8 853.65	750.00
640.3069	Frais divers (indemnisation)	2 000.00		2 000.00		794.00	
640.3522	Participation à des charges d'inhumation d'autres communes	10 000.00		8 000.00		8 059.65	
640.4319	Emoluments administratifs divers (concessions)		3 000.00		3 000.00		750.00
65	Défense contre l'incendie	183 650.00		177 150.00		170 634.96	10 686.16
650	Défense contre l'incendie	183 650.00		177 150.00		170 634.96	10 686.16
650.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC					20.65	
650.3522	Participation à des charges d'autres communes (SDIS)	183 650.00		177 150.00		170 614.31	
650.4363	Remboursement de dommages, réparations						20.65
650.4521	SDIS, rétrocession année précédente						10 665.51
66	Protection civile	126 700.00	29 900.00	95 000.00		93 615.75	4 079.80
660	Protection civile	126 700.00	29 900.00	95 000.00		93 615.75	4 079.80
660.3510	Restitution au Canton dispenses abri	29 900.00					
	<i>Demande du Canton de reversement des contributions de remplacement du fond de la Commune concernant les dispenses pour les futurs abris PC. A mettre en garde avec le compte 660.4801. Ce prélèvement touche le compte de réserve 9282.100.</i>						
660.3521	Participation à des charges d'autres communes (ORPC)	96 800.00		95 000.00		93 615.75	
660.4511	Participation du canton à des charges de sécurité publique						48.00
660.4521	ORPC, ristourne année précédente						4 031.80

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
660.4801	Prélèvements restitution au Canton dispenses abri		29 900.00				
7	Sécurité sociale	5 608 160.00	7 000.00	10 436 050.00	7 000.00	10 851 422.74	2 738 432.00
71	Affaires sociales communales et intercommunales	1 450 560.00	7 000.00	1 199 250.00	7 000.00	1 109 728.74	9 344.00
710	Affaires sociales communales	342 830.00	7 000.00	312 670.00	7 000.00	246 818.37	9 344.00
710.3012	Salaires du personnel occasionnel	8 900.00		5 200.00		4 060.90	
710.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	830.00		500.00		379.86	
710.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	100.00		70.00		46.61	
710.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	1 000.00		1 000.00			
710.3114	Achat de machines, matériel	3 000.00		6 000.00		897.35	
710.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences					2 014.00	
710.3170	Frais de réceptions et de manifestations	7 550.00		6 850.00		9 696.86	
710.3185	Honoraires et frais d'expertises	4 000.00		8 000.00		4 400.00	
710.3188	Frais de transports, enlèvement et élimination	3 000.00		3 000.00		1 602.05	
710.3525	Participation charges prévoyance soc. autres communes (RAS)	25 550.00		25 550.00		22 673.10	
710.3659	Dons, aides et subventions <i>Voir commentaire dans le préambule du budget</i>	45 100.00		38 000.00		20 186.10	
710.3664	Projets population (santé, sport, famille, séniors)	19 000.00		19 500.00			
710.3901	Imputations internes de frais de personnel	87 300.00		75 200.00		50 552.11	
710.3905	Imputations internes taxes mineurs	97 000.00		88 300.00		97 000.00	
710.3906	Imputations internes taxes annulées jeunes en formation	20 000.00		15 000.00		14 856.00	
710.3907	Imput. internes évac. déchets personnes mobilité réduite	10 500.00		10 500.00		8 453.43	
710.3908	Imputations internes sacs offerts (social)	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
710.4359	Ventes et prestations diverses						840.00
710.4513	Subventions cantonales pour le sport et les loisirs		7 000.00		7 000.00		8 504.00
712	Affaires sociales intercommunales	1 107 730.00		886 580.00		862 910.37	
712.3061	Frais de transport			200.00			
712.3101	Imprimés et fournitures de bureau					246.37	
712.3526	Participation charges prévoyance sociale (crèches/garderies)	427 900.00		298 700.00		240 509.75	
712.3527	Participation charges prévoyance sociale (socle - laje)	21 400.00		21 400.00		21 395.00	
		21 400					
712.3528	Administration RAT (Partic. charges prévoyance) (Admin. RAT)	53 550.00		53 500.00		53 487.50	
712.3529	Convention IR (Partic. charges prévoyance)	49 500.00		25 750.00		105 526.80	

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
712.3653	Aides et subventions locales (Farandoline)	2 180.00		2 180.00		2 180.00	
712.3655	Aides + subv. pr la prévoyance sociale (petite enfance AFJ)	191 000.00		203 750.00		225 750.60	
712.3656	Aides et subventions pour la prévoyance sociale (UAPE)	362 200.00		281 100.00		213 814.35	
72	Prévoyance sociale	4 157 600.00		9 236 800.00		9 741 694.00	2 729 088.00
720	Prévoyance sociale	4 157 600.00		9 236 800.00		9 741 694.00	2 729 088.00
720.3515	Participation cohésion sociale <i>Selon Acompte 2025 de la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise</i>	4 157 600.00		9 236 800.00		8 335 519.00	
720.3516	Facture sociale, solde année précédente					1 406 175.00	
720.4518	Prélèvement à provision cohésion sociale						1 437 088.00
720.4519	Avance sur décompte cohésion sociale						1 292 000.00

Commune de Prangins		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	8 871 767.00	5 403 400.00	8 755 977.00	5 269 240.00	8 253 527.92	4 781 358.59
			3 468 367.00		3 486 737.00		3 472 169.33
2	Service Finances	8 348 620.00	23 893 500.00	8 207 200.00	26 393 700.00	8 882 124.82	27 763 095.92
		15 544 880.00		18 186 500.00		18 880 971.10	
3	Domaines et bâtiments	3 350 077.00	917 846.00	3 262 804.00	919 186.00	2 690 556.35	918 920.78
			2 432 231.00		2 343 618.00		1 771 635.57
4	Urbanisme, Travaux, Environnement	5 190 231.08	2 274 450.00	5 058 418.00	2 357 502.00	4 400 763.34	2 063 538.98
			2 915 781.08		2 700 916.00		2 337 224.36
5	Service Affaires sociales, enfance et jeunesse	1 748 205.00	306 300.00	1 828 385.00	501 100.00	1 515 933.58	353 551.40
			1 441 905.00		1 327 285.00		1 162 382.18
6	Police	1 973 500.00	200 900.00	2 246 950.00	171 000.00	2 231 359.04	432 091.65
			1 772 600.00		2 075 950.00		1 799 267.39
7	Sécurité sociale	5 608 160.00	7 000.00	10 436 050.00	7 000.00	10 851 422.74	2 738 432.00
			5 601 160.00		10 429 050.00		8 112 990.74
Total des charges		35 090 560.08	33 003 396.00	39 795 784.00	35 618 728.00	38 825 687.79	39 050 989.32
Excédents des charges et revenus			2 087 164.08		4 177 056.00	225 301.53	
Totaux		35 090 560.08	35 090 560.08	39 795 784.00	39 795 784.00	39 050 989.32	39 050 989.32

Charges et revenus par nature

Commune de Prangins		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
3	CHARGES	35 090 560.08	39 795 784.00	38 825 687.79
30	AUTORITES ET PERSONNEL	5 419 710.00	5 204 250.00	4 727 938.15
300	Autorités et commissions	512 200.00	512 200.00	507 827.60
301	Personnel administratif et d'exploitation	3 634 600.00	3 476 550.00	3 180 937.80
302	A compléter			
303	Assurances sociales	367 630.00	357 100.00	325 441.55
304	Caisse de pensions et de prévoyance	603 650.00	583 300.00	530 986.25
305	Assurances accidents et maladie	134 380.00	123 340.00	120 002.85
306	Indemnisation et remboursement de frais	35 450.00	34 400.00	18 314.31
308	Personnel intérimaire			
309	Autres charges des autorités et du personnel	131 800.00	117 360.00	44 427.79
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	6 863 700.00	6 720 860.00	6 155 714.54
310	Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	106 000.00	107 000.00	118 164.30
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	489 200.00	424 160.00	304 894.81
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	384 500.00	438 075.00	372 934.72
313	Autres fournitures et marchandises	195 700.00	167 100.00	111 774.05
314	Entretien des immeubles, des terrains et des routes	1 340 800.00	1 224 560.00	998 119.01
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	639 400.00	548 980.00	479 595.10
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	4 700.00	4 700.00	4 248.28
317	Réceptions et manifestations	122 825.00	112 490.00	106 186.00
318	Honoraires et prestations de service	3 494 100.00	3 544 840.00	3 559 183.37
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	86 475.00	148 955.00	100 614.90
32	INTERETS PASSIFS	463 100.00	362 500.00	158 924.67
321	Intérêts des dettes à court terme			7.66
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	461 100.00	360 000.00	157 341.96
329	Autres intérêts	2 000.00	2 500.00	1 575.05
33	AMORTISSEMENTS	1 540 655.08	1 629 767.00	1 445 675.18

Commune de Prangins		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
330	Amortissements du patrimoine financier	284 860.00	419 213.00	489 036.18
331	Amortissements du patrimoine administratif	1 255 795.08	1 210 554.00	956 639.00
332	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif			
35	REMBOURSEMENTS, PART. ET SUBVENTIONS A DES COLLECTIVITES	15 039 600.00	20 139 300.00	21 055 137.36
351	Canton	4 620 850.00	10 020 850.00	10 494 457.65
352	Communes et associations de communes	10 418 750.00	10 118 450.00	10 560 679.71
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1 063 955.00	1 010 730.00	903 623.54
365	Aides et subventions à des institutions privées	981 955.00	939 230.00	849 373.99
366	Aides individuelles	82 000.00	71 500.00	54 249.55
368	A compléter			
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	170 840.00	387 285.00	467 328.46
380	Attributions aux fonds et financements spéciaux	37 500.00	107 000.00	263 340.40
381	Attributions aux financements spéciaux	133 340.00	280 285.00	203 988.06
39	IMPUTATIONS INTERNES	4 529 000.00	4 341 092.00	3 911 345.89
390	Imputations internes	4 529 000.00	4 341 092.00	3 911 345.89
4	REVENUS	33 003 396.00	35 618 728.00	39 050 989.32

Commune de Prangins		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
40	IMPOTS	21 944 500.00	22 694 000.00	20 420 573.34
400	Impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques	16 994 000.00	17 575 000.00	16 839 173.84
401	Impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales	2 061 000.00	2 223 000.00	821 951.85
402	Impôt foncier	1 748 000.00	1 735 000.00	1 726 544.00
404	Droits de mutations	945 000.00	981 000.00	815 456.80
405	Impôt sur les successions et les donations	99 000.00	86 000.00	159 643.00
406	Impôt sur les chiens et taxes appareils automatiques	89 500.00	78 000.00	57 803.85
409	Impôts récupérés après défalcatons	8 000.00	16 000.00	
41	PATENTES	500.00	500.00	500.00
410	Patentes	500.00	500.00	500.00
411	Redevances et ristournes			
42	REVENUS DU PATRIMOINE	1 626 846.00	1 641 186.00	1 654 029.50
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	148 000.00	162 000.00	111 279.23
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	631 840.00	641 880.00	606 243.70
424	Gains comptables			239 200.00
425	Revenus des prêts et participations du patrimoine adm.	100 000.00	100 000.00	800.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	747 006.00	737 306.00	696 506.57
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	2 237 410.00	2 463 900.00	2 087 431.98
430	Taxes légales de remplacement			
431	Emoluments	156 900.00	156 900.00	137 170.25
432	Soins médicaux	1 000.00	1 000.00	1 052.55
433	Ecolage	27 400.00	26 500.00	18 907.35
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	1 410 510.00	1 488 600.00	1 117 647.85
435	Ventes et prestations de service	367 500.00	510 150.00	403 199.41
436	Remboursements de tiers	274 100.00	280 750.00	409 454.57
437	Amendes			
439	Autres recettes			
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	1 670 000.00	1 790 000.00	1 695 267.65

Commune de Prangins		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
441	Parts à des recettes cantonales (gains immob.)	1 670 000.00	1 790 000.00	1 695 267.65
444	A compléter			
45	PARTICIPATIONS ET REMBOURS. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	849 900.00	2 487 800.00	7 130 549.84
451	Canton	678 500.00	775 000.00	3 701 789.79
452	Communes et associations de communes	171 400.00	1 712 800.00	3 428 760.05
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	17 350.00	18 350.00	11 643.00
465	Participations et subventions de tiers	17 350.00	18 350.00	11 643.00
469	A compléter			
48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	127 890.00	181 900.00	2 139 648.12
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	118 900.00	176 500.00	2 045 906.00
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	8 990.00	5 400.00	93 742.12
49	IMPUTATIONS INTERNES	4 529 000.00	4 341 092.00	3 911 345.89
490	Imputations internes	4 529 000.00	4 341 092.00	3 911 345.89

Conclusions

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Prangins

vu le préavis No. 72/2024 concernant le budget 2025

vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

ouï les conclusions de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'adopter le budget communal 2025, tel que présenté

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 21 octobre 2024, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique



Dominique-Ella Christin



Le secrétaire



Basile Kaiser

Annexes

Autofinancement

Autofinancement

Excédent de charges	-2 087 164.08
---------------------	---------------

Amortissements du patrimoine :

Bâtiments & constructions du patrimoine financier

Abériaux	350.3300	13 500	
Auberge	350.3306	100 000	
Port	470.3303	82 360	
			195 860

Bâtiments et constructions du patrimoine administratif

Bornes recharges véhicules électriques	140.3311	8 500	
Cheminement historique	160.3310	5 000	
3 applics informatique	190.3310	8 900	
Remplacement logiciels	190.3311	68 717	
Assainissement remplacement ciberie	310.3311	3 900	
Voirie + parking	351.3310	57 710	
Ecrans affichage numériques	352.3310	28 500	
Cantine scolaire + 3 classes (transformation)	352.3311	141 000	
PPLS + Bibliothèque (transformation)	352.3312	62 000	
Collège La Combe (transformation)	352.3313	98 833	
Ecole/UAPE	352.3314	308 334	
Etude concours étude crèche	352.3317	20 000	
Etude construction crèche	352.3318	49 900	
PGA - RCCAT	420.3311	15 000	
PPA Centre village	420.3312	15 000	
Requalification et révision paysagère	420.3314	12 400	
Révision partielle PQ Morettes	420.3315	6 141.08	
Etude qualitative paysagère	420.3130	9 300	
Giratoire Mûrettes	430.3310	8 340	
Trottoir Bossière	430.3311	10 234	
Remplacement balayeuse	430.3312	18 221	
Assainissement route Etraz	430.3313	51 112	
Véhicule transport	430.3314	7 200	
Reconstruction Pont de la Redoute	430.3315	21 520	
Réfection trottoir Curson	430.3317	12 300	
Démolition Pavillon Fossés + zone verdure	440.3312	16 500	
Equip. Sportifs + extansion parking	440.3313	12 834	
Espace public à côté de l'auberge	440.3314	14 000	
Achat véhicule utilitaire	440.3315	15 600	
Etude terrain foot synthétique	440.3316	9 400	
Déchetterie	452.3310	46 191	
Déchetterie - équipements	452.3311	18 630	
Pose longrines	452.3312	10 595	
Collecteur EC secteur Abériaux	461.3310	37 260	
Etude Trav. racc. + constr. collect. (racc. EU dir. Sep. ASSE)	461.3311	24 200	
Travaux enrochement berge Promenthouse	471.3312	2 523	1 255 795.08

Sous-Total après amortissements	-635 509
---------------------------------	----------

Attributions aux réserves et financements spéciaux :

Provision débiteurs impôts	210.3809	37 500
----------------------------	----------	--------

Canalisations EU	461.3811	95 160	
Canalisations EC	461.3813	38 180	
			<u>170 840</u>

Sous-Total après attributions			-464 669
-------------------------------	--	--	----------

Prélèvements aux réserves et financements spéciaux : (en déduction)

Tourisme	160.4811	5 400	
Impôts	210.4809	89 000	
Port	470.4811	3 590	
Abris PC	660.4801	29 900	<u>127 890</u>

Autofinancement			-592 559
-----------------	--	--	----------

Emprunts et intérêts

Emprunts et intérêts	Budget 2025 prévisionnel le 17.09.2024
-----------------------------	--

Etablissements	Souscriptions	Echéances	Montants	Taux	Intérêts	Durée
BCV	01.12.2017	01.12.2026	2 000 000	0.7000%	14 000	9 ans
BCV	10.06.2020	10.06.2025	2 000 000	0.1000%	1 000	5 ans
<i>Projection</i>				<i>1.3000%</i>	<i>13 000</i>	
BCV	01.02.2022	31.01.2025	2 000 000	0.1000%	167	3 ans
<i>Projection</i>				<i>1.3000%</i>	<i>23 833</i>	
BCV	12.08.2022	12.08.2027	2 000 000	1.2500%	25 000	5 ans
BCV	30.08.2022	30.08.2028	2 000 000	1.5800%	31 600	6 ans
BCV	01.02.2024	01.02.2029	3 000 000	1.5900%	47 700	5 ans
BCV	19.08.2024	19.08.2029	5 000 000	1.1900%	59 500	5 ans
			18 000 000	1.1989%	215 800	
Postfinance	12.08.2016	12.08.2025	3 000 000	0.3500%	6 125	9 ans
<i>Projection</i>				<i>1.3000%</i>	<i>16 250</i>	
Postfinance	12.08.2016	12.08.2026	2 000 000	0.3500%	7 000	10 ans
			5 000 000	0.5875%	29 375	
Suva	25.10.2019	25.10.2024	2 000 000	0.0700%		5 ans
<i>Projection</i>				<i>1.3000%</i>	<i>26 000</i>	
Suva	21.08.2023	21.08.2030	3 000 000	2.1400%	64 200	7 ans
			5 000 000	1.8040%	90 200	
CIP	31.10.2023	31.10.2028	2 000 000	1.8100%	36 200	5 ans
			2 000 000	1.8100%	36 200	
Fondation LPP	27.10.2021	25.10.2024	2 000 000	-0.0900%		
<i>Projection</i>				<i>1.3000%</i>	<i>26 000</i>	
			2 000 000	1.2100%	26 000	
Hypothekarbank	31.10.2023	31.10.2028	3 000 000	1.9300%	57 900	5 ans
			3 000 000	1.9300%	57 900	
VZ Depotbank	14.05.2021	14.05.2031	2 000 000	0.2800%	5 600	10 ans
			2 000 000	0.2800%	5 600	
Total général			37 000 000		461 075	
			Arrêté pour 2025 à		461 100	

Totaux par échéances		
(sans amortissements)	2024	4 000 000
	2025	7 000 000
	2026	4 000 000
	2027	2 000 000
	2028	7 000 000
	2029	8 000 000
	2030	3 000 000
	2031	2 000 000
		37 000 000

Effectif du personnel

Effectif du personnel communal Prangins

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS FIXES				
EPT - Equivalents Plein-temps				
Collaborateurs fixes, EPT	EPT Budget 2023	EPT Budget 2024	EPT Budget 2025	Variations budget 2024 - 2025
Service Administration générale	3.45	3.45	3.45	0.00
Service Urbanisme	2.30	2.50	2.53	0.03
Service Environnement	3.35	3.45	3.15	-0.30
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse - Administration	1.30	1.70	1.70	0.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (parascolaire, biblio & centre animation)	3.55	4.15	4.20	0.05
Service Bâtiments	6.60	6.80	7.30	0.50
Service Culture & sociétés locales	0.20	0.20	0.30	0.10
Service Contrôle des habitants	1.90	2.30	2.30	0.00
Service Finances	1.40	1.40	1.90	0.50
Service Ressources humaines	0.30	0.30	0.30	0.00
Office Naturalisations	0.05	0.05	0.05	0.00
Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts	9.10	9.60	10.00	0.40
Total :	33.50	35.90	37.18	1.28

Apprentis	Contrats 2023	Contrats Budget 2024	Contrats Budget 2025	Variations budget 2024 - 2025
Apprenti agent exploitation - Service Bâtiments	1.00	1.00	1.00	0.00
Apprenti agent exploitation - Service Travaux publics, déchets, voirie & EV	1.00	1.00	1.00	0.00
Apprenti-employée de commerce - Service Administration générale	1.00	1.00	1.00	0.00

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS AUXILIAIRES ET MANDATAIRES				
Contrats Budget 2025				
Collaborateurs auxiliaires et mandataires	Contrats 2023	Contrats Budget 2024	Contrats Budget 2025	Variations budget 2024 - 2025
Service Environnement (port & step)	2.00	2.00	2.00	0.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (église)	2.00	2.00	2.00	0.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (cantine, parascolaire, sport en salle, jeunesse)	10.00	11.00	10.00	-1.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (devoirs surveillés, classe spécialisée)	5.00	4.00	2.00	-2.00
Service Bâtiments	4.00	4.00	4.00	0.00
Patrouilleurs	5.00	5.00	5.00	0.00
Service Finances	0.00	1.00	1.00	0.00
Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts	2.00	6.00	3.00	-3.00
Total :	30.00	35.00	29.00	-6.00

Le nombre d'auxiliaires fait référence au nombre de contrats et ne renseigne pas sur le nombre d'heures travaillées par personne. Certains collaborateurs auxiliaires effectuent très peu d'heures - à titre d'exemple les nettoyeurs aux site des Abériaux effectuent seulement quelques heures par mois, même s'ils sont nombreux.

Programme des projets pour la commune et ses habitants 2021-2026 (liste des préavis) / Plan des préavis, et des dépenses d'investissements associées, financés par l'impôt ou par les taxes affectées

Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026
Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat au 21 octobre 2024

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT					
				2021	2022	2023	2024	2025	2026
Légende Préavis et Rapport-préavis : DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé									
Service Administration générale									
Demandes d'autorisations générales pour la législature				D/A					
Indemnités de la Municipalité pour la législature				D/A					
Rapport de gestion					D/A	D/A	D/A	DP	DP
Règlement sur la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires					D	A			
Nouveau Règlement du Conseil communal de Prangins						D	A		
Rapport-préavis - Réponse au postulat <i>Pour la mise en œuvre du vote électronique au CC</i>							D/A		
Révision du Règlement sur la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires							D		
Modifications, suite à l'examen pour approbation cantonale, de 6 articles du Règlement du Conseil communal de Prangins adopté en mars 2024							D		
Réévaluation du nombre de membres de la Municipalité, du Conseil & indemnités							DP		
Service Urbanisme									
Révision du Plan d'affectation communal (ancien PGA) sur l'ensemble du territoire	180 000	180 000			D/A		18 000	18 000	18 000
Rapport-préavis - Planification mobilité: zones vitesse modérée & mesures mobilité douce					D/A				
Rapport-préavis - Planification mobilité: zones vitesse modérée - Suite 1er rapport					D/A				
Requalification RC1 en localité - Crédit de réalisation (Projet d'agglo. Subvent. 50%)	4 240 200	2 120 100				D/A		70 670	70 670
Requalification RC1 hors localité - Crédit d'étude	50 000	50 000				D/A		5 000	5 000
Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités Economiques (SRGZA)							D/A		
Passerelle Gland-Prangins - Crédit d'étude (Projet d'agglo. Subvent. 50%)	44 000	22 000					D		4 400
Rapport-préavis - Stratégie globale de gestion des espaces verts communaux en faveur de la biodiversité (<i>avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts</i>)							D		
Rapport-préavis - Stratégie globale de gestion de l'éclairage public (<i>avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts</i>)							D		
Nouveau Plan d'affectation communal (PACom) - Approbation								DP	
Passerelle Gland-Prangins - Crédit de réalisation (Projet d'agglo. Subvent. 50%)	750 000	375 000						DP	
Passerelle Nyon-Prangins - Crédit de réalisation (Projet d'agglo. Subvent. 50%)	2 700 000	1 350 000							DP

Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026
Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat au 21 octobre 2024

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT						
				2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Légende Préavis et Rapport-préavis : DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé										
Service Environnement										
Révision du Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux (<i>avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts</i>)				D	A					
Raccordement des eaux usées en direction de la STEP de l'ASSE, à Nyon et demande de crédit d'étude travaux de raccordement et de construction canalisation (<i>taxes affectées</i>)			121 000		D/A					
Port : travaux de dragage et d'entretien des digues (<i>taxes affectées</i>)	100 000		100 000		D/A					
Rapport-préavis - Réponse postulat <i>Pour une sortie rapide du gaz comme source d'approvisionnement</i>					D/A					
Station d'épuration des eaux usées (STEP) : consolidation du lit bactérien	200 000		200 000		D	A				
Installation de bornes de recharge pour voitures électriques (2x publiques et 2x Mobility)	34 000	34 000				D	A			3 400
Renaturation Promenthouse - Golf Impérial - Crédit d'étude (<i>subvention 95%</i>)	136 160	3 400				D	A			680
Rapport-préavis - Plan climat pranginois 2024-2028							D			
Révision du Règlement sur les arbres									DP	
Logiciel informatique pour la gestion administrative du port	80 000		80 000						DP	
Révision du Règlement relatif à la taxe communale liée à la distribution de l'électricité pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables									DP	
Révision du Règlement du port									DP	
Renaturation Promenthouse - Golf Impérial - Crédit de réalisation (<i>subvention 95%</i>)	1 500 000	75 000							DP	
Démolition du monobloc à la Station d'épuration des eaux usées (STEP)	400 000		400 000							DP
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse										
Demande d'un crédit de fonctionnement pour l'exploitation d'un centre d'animation pour le 2ème semestre 2022 & de CHF 121'000.- à porter annuellement au budget dès 2023	121 000				D/A					
Acquisition écran d'affichage numérique frontal pour les classes (<i>subvention 50%</i>)	259 850	259 850				D/A		25 985		25 985
Projet participatif d'aménagement de jardin-forêt didactique à l'Ecole des Morettes en faveur de la nature et de la biodiversité	56 000	56 000				D/A				5 500
Bilan 2021-2024 du centre d'animation de Prangins (CAP)							D			

Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026
Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat au 21 octobre 2024

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT						
				2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Légende Préavis et Rapport-préavis : DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé										
Service Bâtiments										
Nouveau bâtiment comprenant une crèche et une cantine scolaire - Crédit de réalisation	4 180 000	4 180 000			D	A		140 000	140 000	
Nouveaux WC publics - Espace sportif et de loisirs des Abériaux - Crédit de réalisation						D/R				
Rapport-préavis - Réponse au postulat <i>Pour un aménagement urbain raisonné au Site des Abériaux</i>						D	R			
Optimisation des vestiaires du FC Prangins situés au sous-sol du bâtiment des Abériaux	80 000	80 000				D	A		8 000	
Bâtiment Très-le-Châtel - Assainissement énergétique : crédit d'étude	100 000	100 000					D		10 000	
Etude globale de l'aménagement du site sportif et de loisirs "Les Abériaux"	45 000	45 000					D		4 500	
Crédit complémentaire au préavis 55/2020 - en vue de la construction d'un nouveau bâtiment comprenant une crèche et une cantine scolaire à Prangins	66 275						D		6 600	
Bâtiment Collège Combe (Etape 3) - Assainissement énergétique : crédit d'étude	220 000	220 000					DP		22 000	
Sécurité contre incivilités : vidéoprotection sur les bâtiments et les lieux publics (avec <i>Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts</i>)	80 000	80 000						DP		
Bâtiment du Vieux-Pressoir - Pose d'une pompe à chaleur & installation d'un chauffage sol	100 000	100 000						DP		
Bâtiment Collège Combe (Etape 3) - Assainissement énergétique : Crédit de réalisation	2 000 000	2 000 000							DP	
Bâtiment Très-le-Châtel - Assainissement énergétique - Crédit de réalisation	1 180 000	1 180 000							DP	
Service Culture & sociétés locales										
Rapport-préavis - Réponse au postulat <i>Pour une véritable politique culturelle</i>					D/R					
Associations intercommunales										
Révision des statuts du SDIS								DP		

Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026
Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat au 21 octobre 2024

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT						
				2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Légende Préavis et Rapport-préavis : DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé										
Service Finances										
Arrêté d'imposition				D/A	D/A	D/A	DA	DP		
Plafond d'endettement 2021-2026				D/A						
Budget				D/A	D/A	D/A	D	DP		
Comptes					D/A	D/A	D/A	DP	DP	
Service Ressources humaines										
Règlement du personnel communal					D	A				
Service Contrôle des habitants										
Règlement des émoluments du Contrôle des habitants							D			
Office Informatique										
Rapport-préavis: Remplacement parc informatique					D/A					
Crédit complémentaire au préavis 61/2020 pour le remplacement logiciels	53 586	53 586				D/A		5 300	5 300	

Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026
Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat au 21 octobre 2024

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT					
				2021	2022	2023	2024	2025	2026
Légende Préavis et Rapport-préavis : DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé									
Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts									
Création canalisation eaux claires (EC) sous le château (<i>taxes affectées</i>)	1 900 000		1 900 000	D/A					
Règlement sur le domaine public					D/A				
Réfection du Columbarium au cimetière					D/R				
Achat d'un véhicule de transport et d'entretien	50 400	50 400			D/A		7 200	7 200	7 200
Réponse au postulat <i>Pour une véritable gestion des déchets, transparente, pragmatique et préservatrice des ressources</i>					D/A				
Travaux de reconstruction du Pont de la Redoute: demande de crédit supplémentaire	155 200	155 200			D/A		5 170	5 170	5 170
Réfection des rails de guidage à la déchetterie (<i>taxes affectées</i>)	133 600		133 600		D/A				
Création d'un arrêt de bus aux Mélèzes au chemin de la Redoute						D/R			
Aménagement d'un terrain de football synthétique - Crédit d'étude	94 000	94 000				D/A		9 400	9 400
Canalisations eaux usées RC1 Prangins-Rive-Nyon - Crédit de réalisation (<i>taxes affectées</i>)	2 960 000		2 960 000			D/A			
Route du Curson - Réfection du trottoir et remplacement de l'éclairage public	370 000	370 000				D/A		12 330	12 330
Aménagement d'une zone 30 dans les secteurs <i>Trembley/Mélèzes/Combe – Mouilles/Tuilière/Sous-le-Bois/Pélard – Bellevue/Bertoule</i> (avec Service Urbanisme)	131 000	131 000					D		13 100
Aménagement d'un terrain de football synthétique - Crédit de réalisation	2 000 000	2 000 000					DP		66 670
Curage/Réfection canalisation sous l'Etang des Fossés (<i>une partie en taxes affectées</i>)	210 000	60 000	150 000					DP	
Chemin du Coutelet - Création de canalisations EC/EU et travaux de réfection de la route	700 000	300 000	400 000					DP	
Aménagement d'une zone 30 dans le secteur <i>Coutelet-Gare-Chenalette-Benex-Curson-Redoute</i> (secteur 05) & Aménagements mode doux (avec Service Urbanisme)	200 000	200 000						DP	
Mise à jour du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE 2.0) (<i>taxes affectées</i>)	600 000		600 000						DP
Contrôle des séparatifs des canalisations eaux claires/usées (EC/EU) (<i>taxes affectées</i>)	520 000		520 000						DP
Montant total des dépenses d'investissements associées au programme des projets/préavis spécifiques pour la législature 2021-2026, financées par l'impôt ou par les taxes affectées, déjà votées ou à voter	28 980 271	15 924 536	7 564 600				30 370	299 055	443 905

SDIS

PREAVIS N° 15/2024

du comité de direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'association intercommunale
du SDIS Nyon-Dôle**

Budget 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le comité de direction de l'association de communes "SDIS Nyon-Dôle" a le plaisir de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'année 2025. Celui-ci est établi conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes. En vertu de l'article 35 des statuts de notre association, le budget doit être approuvé par le conseil intercommunal avant le 30 septembre.

Le comité de direction est satisfait de pouvoir présenter un budget stable, qui correspond aux chiffres du budget 2024. Le plan comptable développé et validé par le service des finances de la commune boursière de l'association (commune de Nyon) est parfaitement en adéquation avec le budget établi.

Un cadrage budgétaire a été effectué à tous les stades de la préparation de ce budget. Il a été préparé dans une perspective d'économie de moyens, en recherchant les effets de synergie chaque fois que cela était possible, sans perdre de vue la nécessité de disposer des moyens nécessaires à la fourniture des prestations attendues et en adéquation avec l'évolution démographique de notre région. Le budget présenté est donc précis, fondé sur des éléments connus et maîtrisés à ce jour. Depuis la création du SDIS Nyon-Dôle, nous n'avons cessé d'affiner les budgets. Tout a été mis en œuvre pour que le cadre budgétaire soit respecté. **Le but de ce budget 2025 est de rester le plus proche possible du coût de CHF 42.- par habitant.**

Méthodologiquement, le budget 2025 a été établi en tenant compte des quatre sites opérationnels du SDIS Nyon-Dôle, ainsi que la PROV (Protection respiratoire de l'Ouest vaudois). Cela offre un degré de détails performant avec les avantages d'une comptabilité analytique. Pour rappel, les coûts de la PROV étant refacturés aux trois SDIS partenaires, c'est un compte qui équilibre les charges et les recettes afin de boucler à 0.

Une inflation et augmentation du coût de la vie est à relever dans beaucoup de domaines. En premier lieu les énergies (carburants, gaz, électricité) mais également certaines marchandises ou encore les denrées alimentaires.

Les charges :

Afin d'améliorer notre fonctionnement, nous souhaitons adapter les montants suivants :

- Diminution des *indemnités de fonction* 650-3012-02, de CHF -4'000.- (-44.4%). Les CI-DIR sont maintenant indemnisés à l'heure et du coup le montant d'indemnité fixe a été réduit.
- Diminution également des *indemnités auxiliaires* 650-3012-01 de CHF 3'250.- (-2.8%). Avec un permanent supplémentaire, des tâches pris par des SPV seront prises en charge
- Diminution également des *indemnités Paléo* 650-3012-03 de CHF 3'000.- (-150%). tâches prises en charge par les permanents.
- 650-3013-01 *Exercices* en augmentation de CHF 12'000.- (3.4%). Avec le turn over des SPV, les besoins en formations sont grandissants.
- 650-3013-03 *Interventions* en diminution de CHF 10'000.- (5.9%). Difficile à prévoir, mais par rapport aux dernières années.
- 650-3013-04 *Formation cours cantonal ECA* en légère diminution de CHF 2'500.- (-2.2%). Nombre de cours inchangés, mais plus d'excusés.
- 650-3013-05 *Manifestations* en diminution de CHF -2'500.- (-23.1%).

Dans le détail des dépenses, on peut également noter :

- Diminution *imprimés, fournitures de bureaux* 650-3101-00, de CHF 1'000.- (-6.5%) on utilise beaucoup plus les communications par mails ou newsletters au lieu du courrier.
- Les *frais de réceptions et de délégation* 650-3170-00 sont en augmentation de CHF 1'800.- (5,0%). Les coûts dans ce domaine ont également pris l'ascenseur. Ex. différents rapports annuels des sites et du SDIS. La PROV souhaite également remercier les formateurs et cadres.



La situation géopolitique mondiale perdure. Déjà pris en compte dans le dernier budget, une attention particulière des charges liées aux énergies est encore nécessaire :

- Le compte 650-3120-0 *Eau gaz électricité* est en augmentation de CHF 8'000.- (30.3%).
- Le compte 650-3124-01 *Chauffage des bâtiments* est en augmentation de CHF 400.- (0,7%).

Prestations facturées au SDIS

- Le budget tient également compte des montants qui sont facturés par la ville de Nyon pour les prestations qu'elle assure (finance, R&RH, informatique, etc.). Il en va de même pour les loyers des différents bâtiments, tous calculés selon les mêmes tarifs.

Loyers des différentes casernes :

- Le total des différents *loyers* 650-3161-00 est en augmentation de CHF 7'810.- (1.6%). Cela correspond au surplus du loyer de la nouvelle caserne de Chésereux par rapport à l'ancienne de Gingins et du local de Crassier.
- Les loyers (annuels) sont les suivants :
 - Site de Nyon CHF 362'400.-
 - Site de St-Cergue CHF 50'860.-
 - Site de Genolier CHF 45'000.-
 - Site de Bonmont CHF 35'000.-

A noter que les tarifs au m² sont les mêmes dans les 4 casernes du SDIS.

Salaires :

- La plus grosse augmentation concerne les salaires. Les postes de permanents sont inscrits dans le compte 650-3185-03 *salaires fixes*. Ces derniers étant employés par la ville de Nyon, l'association rembourse chaque mois à l'employeur un montant équivalent aux salaires et charges versés. En plus du poste supplémentaire demandé cette année (préavis 14-2024), 4 collaborateurs ont obtenu un changement de classe salariale. En y ajoutant également les primes de fidélités pour un total de CHF 10'300.-, le compte 650-3185-03 *salaires fixes* est en augmentation de CHF 145'000.- (13.8%).

Fonds de réserve

Pour ce qui est des véhicules, le matériel roulant est constitué de véhicules légers (moins de 3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques.

	Propriété SDIS	Propriété ECA	Total
Véhicules légers	12 (86%)	2 (14%)	14
Véhicule lourds	9 (45%)	11 (55%)	20
Total véhicules	21 (62%)	13 (38%)	34

Il est à noter que le parc véhicules vieillit. La moyenne d'âge de nos 21 véhicules, propriété du SDIS, est de 23 ans. Le renouvellement de ces véhicules, du matériel ou encore d'infrastructures, comme l'entretien des portes sectionnelles, devra obligatoirement être pris en charge par l'association. **Il est nécessaire d'augmenter les montants prévus à ces remplacements dans le futur.** Pour 2025, afin d'anticiper sur ces investissements, mais également (sur demande du conseil intercommunal) en vue du financement de la Quinquennale du SDIS (en 2026), CHF 60'000.- ont été attribués cette année aux *fonds de réserve et de renouvellement* 650-3801-00 qui permettra de réaliser, le moment venu, ces investissements. (CHF 50'000.- au *fond de réserve véhicules* et CHF 10'000.- au *fond de réserve quinquennale*).

L'augmentation totale des charges est budgétisée à 3.7% soit CHF 121'976.-.

Les recettes :

La région reste en croissance, mais d'une valeur médiane depuis la création du SDIS Nyon-Dôle. Avec la mise à jour des chiffres de 2024, sur l'ensemble des 18 communes du SDIS Nyon-Dôle, nous comptons 787 nouveaux habitants, ce qui représente un total de 50'323 habitants qui génèrent une recette supplémentaire d'environ CHF 33'054.-.

Nombre d'habitants supplémentaires



Dans les catégories de recettes,

- *taxes, émoluments, produits des ventes* (43) est en augmentation de CHF 1'115.- soit 0.5%.
- *participations et remboursement de collectivités publiques* (45) est également en augmentation de CHF 111'954.- (soit 4.9%).
- *Autres prestations et subventions* (46) est en augmentation de CHF 8'908.- soit (1.2%).

L'augmentation du *total des revenus*, en tenant compte de la participation des communes, est budgétisée à 3.7% soit CHF 121'976.-.

Coût par habitant

Tout a été mis en œuvre afin de rationaliser au mieux le coût par habitant.

Pour le budget 2025, les dix-huit communes membres de l'association voient leur contribution budgétisée à **CHF 42.86** par habitant.

Coût par habitant	Budget	Comptes
2014	40.31	36.92
2015	40.39	36.88
2016	42.49*	39.19
2017	40.09	38.04
2018	40.74	38.40
2019	42.29*	39.68
2020	42.47	37.94
2021	41.94	38.66
2022	41.95	39.75
2023	42.02	38.87
2024	41.40	
2025	42.86*	

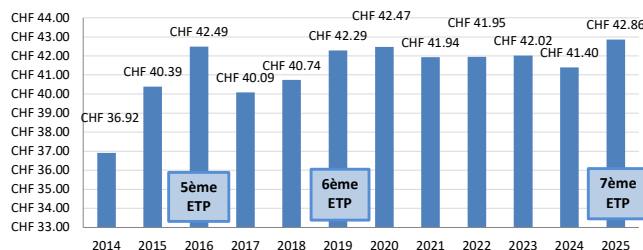
Covid

* Poste de SP permanent supplémentaire

Est compris dans ce budget, l'engagement d'un poste de SP permanent supplémentaire (Préavis 14-2024).

Pour bien comparer le coût du SDIS Nyon-Dôle, le tableau ci-dessous permet d'observer l'évolution du coût par habitant, basé sur une répartition égale sur l'ensemble des habitants, * en notant bien que 3 postes ont été intégrés depuis la création du SDIS en 2014 (budget 2016, 2019 et cette année au budget 2025).

Coût par habitant unifié



A titre de comparaison, les effectifs actuels dans les centres régionaux (EPT au 1er janvier 2024):

- SDIS Riviera 9 sapeurs-pompiers permanents + 0.5 civil (81'000 habitants)
- SDIS Nord-Vaudois 9.8 sapeurs-pompiers permanents + 1.6 civil (52'800 habitants)
- SDIS Nyon-Dôle 6 sapeurs-pompiers permanents (50'000 habitants)

Un budget qui soutient la milice

En tout état de cause, le budget 2025 qui vous est présenté répond aux besoins du corps de sapeurs-pompiers, dont l'engagement et la qualité des interventions n'est plus à démontrer. Le comité de direction est convaincu qu'avec ce budget stabilisé, il dote le SDIS des moyens nécessaires pour accomplir ses missions, malgré la forte augmentation démographique de ces dernières années.

De plus, il marque auprès du corps de sapeurs-pompiers, l'intérêt et le soutien des dix-huit communes partenaires dans leur mission indispensable auprès de la population.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'association SDIS Nyon-Dôle

vu le préavis No 15/2024 du comité de direction du 19 juin 2024 sur le budget 2025,
ouï le rapport de la commission de gestion et finances chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

D'approuver le budget 2025 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle.

Ainsi adopté par le Comité de direction de l'Association SDIS Nyon-Dôle dans sa séance du 19 juin 2024 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



Patrick Barras

La secrétaire



Séverine Clément

Liste des annexes :

- Budget 2025
- Répartition des charges par commune membre
- Plan des investissements



N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 24		Remarques
		COMPTES 2023 CHF	BUDGET 2024 CHF	BUDGET 2025 CHF	en CHF	en %	
3	Charges	3'056'926.67	3'136'532.00	3'258'508.34	121'976	3.7%	
30	Autorité et personnel	1'048'503.67	1'094'255.00	1'070'395.00	-23'860	-2.2%	
650-3003-00	Jetons de présence	32'820.00	35'940.00	34'480.00	-1'460	-4.2%	
650-3003-01	EM régional	4'160.00	5'600.00	4'800.00	-800	-16.7%	
650-3003-02	CI (Conseil intercommunal)	2'450.00	5'100.00	4'600.00	-500	-10.9%	Repartition entre les heures du CI et celles des différentes commissions
650-3003-03	CODIR (Comité directeur)	8'440.00	9'500.00	9'500.00	0	0.0%	
650-3003-04	COGES Commission de gestion)	4'650.00	1'500.00	2'000.00	500	25.0%	Repartition entre les heures du CI et celles des différentes commissions. NB les heures 22 des commissions avaient été prises sur 23
650-3003-05	EM de site	13'120.00	14'240.00	13'580.00	-660	-4.9%	
650-3012-00	Salaires personnel auxiliaire	126'018.25	135'300.00	125'050.00	-10'250	-8.2%	
650-3012-01	Indemnités auxiliaires	111'446.25	117'300.00	114'050.00	-3'250	-2.8%	Travail pris en charge par les permanents
650-3012-02	Indemnités de fonctions	13'000.00	13'000.00	9'000.00	-4'000	-44.4%	L'indemnité du rempli Cdt est supprimée. Intégrée dans son traitement salarial (SPP)
650-3012-03	Indemnités Paléo	1'572.00	5'000.00	2'000.00	-3'000	-150.0%	Travail pris en charge par les permanents
650-3013-00	Total soldes	834'205.30	846'515.00	840'465.00	-6'050	-0.7%	
650-3013-01	Exercices 30.-/h	359'297.60	344'000.00	356'000.00	12'000	3.4%	Besoin de formation croissant et turn over des SP volontaires
650-3013-02	Gardes Piquets DPS 90.-/j	135'993.30	133'745.00	133'745.00	0	0.0%	
650-3013-03	Interventions 35.-/h	167'335.00	179'000.00	169'000.00	-10'000	-5.9%	Dépend du nombre, durée, types d'interventions. Lié à des moyennes.
650-3013-04	Cours formation cant ECA 250.-/j	115'355.00	115'620.00	113'120.00	-2'500	-2.2%	
650-3013-05	Manifestations 25.-/h	362.50	13'300.00	10'800.00	-2'500	-23.1%	
650-3013-06	Paléo 24.-/h	33'626.40	35'000.00	33'000.00	-2'000	-6.1%	Pour autant que Paléo reste sans feux d'artifice
650-3013-07	Heures de conduites chauffeurs 25.-/h	22'235.50	25'850.00	24'800.00	-1'050	-4.2%	
650-3030-00	Cotisations AVS / AI / APG / AC	32'111.65	33'500.00	33'500.00	0	0.0%	
650-3050-00	Assurance de personnes	0.00	450.00	450.00	0	0.0%	
650-3060-00	Remboursement de frais	2'615.70	2'300.00	2'300.00	0	0.0%	
650-3091-00	Frais de formation	14'658.72	26'250.00	26'350.00	100	0.4%	Projet dans un centre de formation
650-3099-00	Concours	6'074.05	8'000.00	7'800.00	-200	-2.6%	
650-3099-01	Revue quinquennale (ou manifestations internes)	0.00	6'000.00	0.00	-6'000		10 ans du SDIS et 25 ans de la caserne de Nyon en 24
31	Biens, services et marchandises	1'903'285.46	1'934'300.00	2'084'910.00	150'610	7.2%	
650-3101-00	Imprimés, fournitures de bureau	13'925.22	16'400.00	15'400.00	-1'000	-6.5%	Rapports de gestion et cartes de vœux
650-3102-00	Insertions dans les journaux	978.30	2'750.00	1'950.00	-800	-41.0%	
650-3116-00	Achats matériel spécialisé	72'593.01	78'000.00	75'600.00	-2'400	-3.2%	

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 24		Remarques
		COMPTES 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025	en CHF	en %	
		CHF	CHF	CHF			
650-3116-01	Achats matériel spécialisé lié à un préavis	67'942.45	0.00	0.00	0		
650-3120-00	Eau, gaz, électricité	BAT 30'272.50	20'200.00	29'000.00	8'800	30.3%	
650-3124-00	Total chauffage et carburant	74'003.05	95'900.00	93'800.00	-2'100	-2.2%	
650-3124-01	Chauffage des bâtiments	BAT 42'170.95	55'600.00	56'000.00	400	0.7%	Adaptation face au cours des carburants et coûts de chauffage et caserne de cheserex
650-3124-02	Achats de carburant	31'832.10	40'300.00	37'800.00	-2'500	-6.6%	Adaptation face au cours des carburants et coûts de chauffage
650-3131-00	Subsistance lors d'interventions	4'057.25	7'000.00	6'500.00	-500	-7.7%	
650-3133-00	Achats produits de nettoyage	4'124.45	4'500.00	4'500.00	0	0.0%	
650-3141-00	Entretien bâtiments	24'683.22	24'300.00	24'800.00	500	2.0%	
650-3141-01	Caserne	18'222.30	17'800.00	18'300.00	500	2.7%	Augmentation des couts de nettoyage et ajout des nouveaux locaux du 2ème étage Nyon
650-3141-02	Station de lavage	6'460.92	6'500.00	6'500.00	0	0.0%	
650-3145-00	Frais entr. trav. Espaces Verts	EV 0.00	3'000.00	0.00	-3'000		
650-3155-00	Entretien véhicules à moteur	51'732.11	60'500.00	59'500.00	-1'000	-1.7%	
650-3156-00	Entretien matériel spécialisé	23'324.40	27'600.00	27'600.00	0	0.0%	
650-3161-00	Loyers	452'819.20	485'450.00	493'260.00	7'810	1.6%	Nouveau loyer Cheserex
650-3170-00	Frais réception et délégation	34'287.78	34'200.00	36'000.00	1'800	5.0%	Rapport annuel du SDIS et augmentation des coûts, augm PROV repas remerciement cadres et formateurs
650-3172-00	Réseaux sociaux	104.98	0.00	0.00	0		
650-3181-00	Frais de ports et taxes CCP	1'352.67	4'500.00	3'000.00	-1'500	-50.0%	
650-3182-00	Frais de téléphones, télé-réseau	13'431.94	12'300.00	12'800.00	500	3.9%	
650-3183-00	Commissions et frais bancaires						
650-3184-00	Pertes sur débiteurs	4'886.50	5'000.00	5'000.00	0	0.0%	
650-3185-00	TOTAL honoraires	983'284.75	1'000'700.00	1'145'700.00	145'000	12.7%	
650-3185-01	Honoraires de médecins	12'789.90	12'700.00	12'700.00	0	0.0%	
650-3185-02	Frais RRH (sans formation)	RRH 9'000.00	9'000.00	10'500.00	1'500	14.3%	1 EPT supplémentaire (1'500.- par EPT)
650-3185-03	Salaires fixes	RRH 892'184.75	905'000.00	1'050'000.00	145'000	13.8%	1 EPT supplémentaire et changement de classes pour 4 collaborateurs (7.8%)
650-3185-04	Frais Finance (Compta, facturation)	FIN 8'000.00	8'000.00	8'000.00	0	0.0%	
650-3185-05	Frais achat/entr. matériel et logiciel informatique	INF 57'002.10	60'000.00	60'000.00	0	0.0%	
650-3185-06	Frais juridique	0.00	1'000.00	0.00	-1'000	#DIV/0!	
650-3185-07	Révision des comptes	4'308.00	5'000.00	4'500.00	-500		
650-3186-00	Primes d'assurances choses/RC	OJ 21'552.50	23'500.00	22'800.00	-700	-3.1%	
650-3188-00	Enlèvement et élimination des ordures	2'212.00	2'000.00	2'200.00	200	9.1%	Ajout de l'enlevement du carton 1x / mois
650-3193-00	Cotisations à associations diverses	8'177.25	9'200.00	8'500.00	-700	-8.2%	
650-3195-00	TVA	7'310.13	8'800.00	8'500.00	-300	-3.5%	Adaptation mais prise en compte du nouveau taux de 8.1%

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 24		Remarques
		COMPTES 2023 CHF	BUDGET 2024 CHF	BUDGET 2025 CHF	en CHF	en %	
650-3199-00	Frais divers	6'229.80	8'500.00	8'500.00	0	0.0%	
650-3199-01	Jubilés cadeaux	4'047.80	5'500.00	5'500.00	0	0.0%	
650-3199-02	Concept Sport	2'182.00	2'000.00	2'000.00	0	0.0%	
650-3199-03	Autres frais divers	0.00	1'000.00	1'000.00	0	0.0%	
33	Rachat de véhicules	2'560.65	3'000.00	0.00	-3'000	#DIV/0!	
650-3313-00	Rachat de véhicules	2'560.65	3'000.00	0.00	-3'000		Rachat des véhicules complètement terminé
35	Remboursement, participation à des collectivités publiques	40'476.89	39'977.00	43'203.34	3'226	7.5%	
650-3519-00	Remboursement fournitures au Canton	4'574.05	5'000.00	5'000.00	0	0.0%	
650-3521-00	Participation au concept régional de protection respiratoire	35'902.84	34'977.00	38'203.34	3'226	8.4%	
38	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	62'100.00	65'000.00	60'000.00	-5'000		
650-3801-00	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	62'100.00	65'000.00	60'000.00	-5'000	-8.3%	Renouvellement du parc véhicule, infrastructure et revue quinquennale 2026
650	Total des charges	3'056'926.67	3'136'532.00	3'258'508.34	121'976	3.7%	
					121'976		
4	Revenus	3'056'926.67	3'136'532.00	3'258'508.34	121'976	3.7%	
42	Revenus du patrimoine	0.00	0.00	0.00	0		
650-4221-00	Intérêts bancaires	0.00	0.00	0.00	0		
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	245'533.96	239'140.00	240'255.00	1'115	0.5%	
650-4356-00	Facturations à des tiers	205'969.05	194'140.00	202'420.00	8'280	4.1%	
650-4356-01	Facturations à des tiers (avec TVA)	71'880.15	58'900.00	63'900.00	5'000	7.8%	
650-4356-02	Facturations à des tiers (sans TVA)	134'088.90	135'240.00	138'520.00	3'280	2.4%	loyer salle de sport part de PNR (1/2) et acompte chauffage
650-4359-00	Prestations "Paléo" (avec TVA)	38'940.01	42'000.00	37'835.00	-4'165	-11.0%	Pour autant que Paléo reste sans feu d'artifice
650-4361-00	Remboursement des traitements	0.00	3'000.00	0.00	-3'000	#DIV/0!	
650-4390-00	Recettes diverses	624.90	0.00	0.00	0		
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	2'033'063.86	2'153'869.00	2'265'822.74	111'954	4.9%	
650-4521-00	Total des Facturation aux communes	34'620.17	33'500.00	33'500.00		0.0%	
650-4521-01	Facturation aux communes (avec TVA)	34'620.17	33'500.00	33'500.00	0	0.0%	
650-4521-02	Facturation aux communes (sans TVA)	0.00	0.00	0.00	0		

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 24		Remarques
		COMPTES 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025	en CHF	en %	
		CHF	CHF	CHF			
650-4525-00	Participation des communes	1'998'443.69	2'120'369.00	2'232'322.74		0.0%	
650-4525-01	Participations des communes au SDIS	1'925'510.62	2'050'614.00	2'156'847.74	106'234	4.9%	
650-4525-02	Participations des SDIS à la PROV	59'838.07	57'500.00	62'800.00	5'300	8.4%	
650-4525-03	Participations de la commune de Céligny	13'095.00	12'255.00	12'675.00	420	3.3%	Depuis 2021 Participation commune de Céligny, selon convention (15.-x 845 hab au 31.12.22)
46	Autres prestations et subventions	708'825.15	743'523.00	752'430.60	8'908	1.2%	
650-4651-00	Subventions sur frais d'exploitation	708'825.15	743'523.00	752'430.60	8'908	1.2%	
650-4651-01	Interventions payées par ECA	205'351.75	232'845.00	232'845.00	0	0.0%	
650-4651-02	Subventions de l'ECA DPS	280'500.90	288'416.00	293'474.60	5'059	1.7%	
650-4651-03	Subventions de l'ECA DAP	57'040.00	60'612.00	57'736.00	-2'876	-5.0%	Effectifs DAP en diminution
650-4651-04	Subventions de l'ECA pour véhicules	2'500.00	0.00	0.00	0		Montant intégré dans le 650-4651-02 subventions ECA DPS (depuis 2017)
650-4651-05	Subventions de l'ECA pour piquets DPS	100'875.00	94'150.00	100'875.00	6'725	6.7%	
650-4651-06	Subventions de l' ECA pour les cours cantonaux	62'557.50	67'500.00	67'500.00	0	0.0%	
6504801-01	Prélèvements sur le fonds de réserve	69'503.70	0.00	0.00	0		
650	Total des revenus	3'056'926.67	3'136'532.00	3'258'508.34	121'976	3.7%	

Total par SDIS	0.00	0.00	0.00
-----------------------	-------------	-------------	-------------

Coût par habitant	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Coût par habitant pour les 18 communes	38.87	41.40	42.86

Coût par habitant	Budget	Comptes
2014	40.31	36.92
2015	40.39	36.88
2016	42.49*	39.19
2017	40.09	38.04
2018	40.74	38.40
2019	42.29*	39.68
2020	42.47	37.94
2021	41.94	38.66
2022	41.95	39.75
2023	42.02	38.87
2024	41.40	
2025	42.86*	

Covid

* Poste de SP permanent supplémentaire

Répartition des charges par les communes membres

Communes	Résidents permanents (ASV 31.12.22) *	Coût effectif 2023		Budget 2024 Répartition par commune			Budget 2025 Répartition par commune				Différence entre le budget 24 et 25	
		Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	Résidents permanents (ASV 31.12.22)	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	Résidents permanents (ASV 31.12.23)	Différence entre les habitants 22 et 23	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)		Quote-part % MCH2
Arnex	240	38.87	9'329.02	240	41.40	9'935.15	242	2 0.8%	42.86	10'372.14	0.48	436.99
Arzier	2'955	38.87	114'863.61	2'955	41.40	122'326.48	2'971	16 0.5%	42.86	127'337.29	5.90	5'010.82
Borex	1'131	38.87	43'963.03	1'131	41.40	46'819.37	1'135	4 0.4%	42.86	48'646.19	2.26	1'826.82
Cheserex	1'251	38.87	48'627.54	1'251	41.40	51'786.95	1'276	25 2.0%	42.86	54'689.46	2.54	2'902.52
Crans	2'360	38.87	91'735.41	2'360	41.40	97'695.60	2'424	64 2.7%	42.86	103'892.83	4.82	6'197.23
Crassier	1'234	38.87	47'966.73	1'234	41.40	51'083.21	1'273	39 3.2%	42.86	54'560.88	2.53	3'477.67
Duillier	1'116	38.87	43'379.96	1'116	41.40	46'198.43	1'115	-1 -0.1%	42.86	47'788.99	2.22	1'590.56
Eysins	1'767	38.87	68'684.94	1'767	41.40	73'147.51	1'739	-28 -1.6%	42.86	74'533.68	3.46	1'386.17
Genolier	2'027	38.87	78'791.38	2'027	41.40	83'910.58	2'038	11 0.5%	42.86	87'348.84	4.05	3'438.26
Gingins	1'271	38.87	49'404.96	1'271	41.40	52'614.87	1'262	-9 -0.7%	42.86	54'089.42	2.51	1'474.55
Givrins	1'026	38.87	39'881.58	1'026	41.40	42'472.75	1'019	-7 -0.7%	42.86	43'674.42	2.02	1'201.67
Grens	400	38.87	15'548.37	400	41.40	16'558.58	392	-8 -2.0%	42.86	16'801.15	0.78	242.58
La Rippe	1'198	38.87	46'567.38	1'198	41.40	49'592.93	1'206	8 0.7%	42.86	51'689.25	2.40	2'096.32
Nyon	22'481	38.87	873'857.48	22'481	41.40	930'633.34	22'978	497 2.2%	42.86	984'838.89	45.66	54'205.54
Prangins	4'279	38.87	166'328.73	4'279	41.40	177'135.36	4'284	5 0.1%	42.86	183'612.58	8.51	6'477.21
Signy	583	38.87	22'661.75	583	41.40	24'134.12	606	23 3.9%	42.86	25'973.21	1.20	1'839.08
St-Cergue	2'788	38.87	108'372.17	2'788	41.40	115'413.27	2'916	128 4.6%	42.86	124'979.99	5.79	9'566.72
Trelex	1'429	38.87	55'546.57	1'429	41.40	59'155.51	1'447	18 1.3%	42.86	62'018.53	2.88	2'863.02
18 communes	49'536	38.8709	1'925'510.62	49'536	41.40	2'050'614.00	50'323	787 1.6%	42.8601	2'156'847.74	100.00	106'233.74

ASV = Annuaire statistique vaud

Participations des communes (Budget 2024)	2'050'614.00
Participations des communes (Budget 2025)	2'156'847.74
Différence entre les 2 budgets	106'233.74

Répartition des charges entre les communes

Le coût effectif de fonctionnement est facturé à toutes les communes signataires, selon les bases de répartition en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente, selon les données SCRIS.

La participation des communes est facturée durant l'année en cours sur la base du budget.

A la clôture des comptes, la participation des communes est corrigée selon les frais effectifs.

Plan d'investissement

9282-01 Fonds de réseve VEHICULES			2023		2024		2025		2026		2027		2028	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			174'275		156'333		149'131		124'131		94'131		149'131	
Ajout au fonds de réserve			50'000		55'000		50'000		55'000		55'000		55'000	
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z102 (y/c aménagements AR)								75'000						
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z101 (y/c aménagements AR)									85'000					
Remplacement occasion Z371			08-2022	Genolier		24'000								
Remplacement occasion Z561			08-2023	Bonmont			36'000							
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z103			09-2023	Nyon		43'942		26'202						
Total annuel des investissements projetés			50'000	67'942	55'000	62'202	50'000	75'000	55'000	85'000	55'000	-	55'000	-
Situation au 31 décembre			156'333		149'131		124'131		94'131		149'131		204'131	

9282-03 Fonds de réserve PERTES sur DEBITEURS			2023		2024		2025		2026		2027		2028	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			1'679		3'779		3'779		3'779		3'779		3'779	
Ajout au fonds de réserve			2'100											
Total annuel des investissements projetés			2'100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre			3'779		3'779		3'779		3'779		3'779		3'779	

9282-04 Fond de réseve INFRASTRUCTURE			2023		2024		2025		2026		2027		2028	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			90'000		88'439		88'439		88'439		88'439		88'439	
Ajout au fonds de réserve														
Refection cours Nyon				1'561										
Total annuel des investissements projetés			-	1'561	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre			88'439		88'439		88'439		88'439		88'439		88'439	

9282-05 Fond de réseve REVUE QUINQUENNALE			2023		2024		2025		2026		2027		2028	
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses	Crédit	Dépenses
Situation au 1er janvier			16'228		26'228		36'228		46'228		6'228		16'228	
Ajout au fond de réserve			10'000		10'000		10'000		10'000		10'000		10'000	
Revue QUINQUENNALE 2022														
Revue QUINQUENNALE 2026									50'000					
Total annuel des investissements projetés			10'000	-	10'000	-	10'000	-	10'000	50'000	10'000	-	10'000	-
Situation au 31 décembre			26'228		36'228		46'228		6'228		16'228		26'228	

9282 TOTAL Fonds de réseve			2023		2024		2025		2026		2027		2028	
Situation au 1er janvier			282'182		274'779		277'577		262'577		192'577		257'577	
Situation au 31 décembre			274'779		277'577		262'577		192'577		257'577		322'577	

ORPC



Budget de Fonctionnement

Année

2025

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	PROTECTION CIVILE	2'759'430.00	2'759'430.00	2'640'070.00	2'640'070.00	2'441'057.02	2'441'057.02
	TOTALISATION	2'759'430.00	2'759'430.00	2'640'070.00	2'640'070.00	2'441'057.02	2'441'057.02
	Résultat		-		-		-

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	PROTECTION CIVILE	2'759'430.00	2'759'430.00	2'640'070.00	2'640'070.00	2'441'057.02	2'441'057.02
66	ORGAN.REGION.PROTECTION CIVILE	2'759'430.00	2'759'430.00	2'640'070.00	2'640'070.00	2'441'057.02	2'441'057.02
660	AUTORITES	59'500.00	-	75'100.00	-	101'128.90	-
660.300.1	Indemn.& vacat.autorités	36'450.00		52'600.00		78'050.00	
	<i>Séances CoDir passées de 11 à 8 et vacations de 80 h. à 50 h.</i>						
660.306.1	Frais véhicules privés	2'550.00		2'000.00		4'762.50	
660.306.3	Frais de représentation	2'000.00		2'000.00		316.40	
660.306.9	Indemn.& remb.frais divers	500.00		500.00		-	
660.318.5	Honoraires (Commune boursière)	18'000.00		18'000.00		18'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
661	ADMINISTRATION	1'196'350.00	1'750.00	1'226'450.00	1'750.00	1'145'249.31	2'456.30
661.301.1	Traitements du personnel	849'300.00		862'550.00		827'713.90	
	<i>Un engagement est prévu à 30 % au lieu de 60 %.</i>						
661.301.2	Trait.pers.occas. & concierger.	21'200.00		21'000.00		11'440.00	
661.303.0	Assur.sociales(AVS/AI/AC/APG)	81'950.00		83'200.00		82'671.70	
661.304.0	Caisse de pension	132'350.00		134'000.00		123'077.95	
661.305.0	Assur.maladie & accidents	13'600.00		24'000.00		22'312.75	
	<i>La différence provient de la prime à charge du salarié à l'Assur.acc.non-prof.</i>						
661.306.1	Frais véhicules privés & indemn. tél.	4'300.00		4'300.00		2'856.10	
661.309.9	Autres ch.personnel & autorit.	6'700.00		6'700.00		7'140.28	
661.310.1	Imprimés & fournit.bureau	10'000.00		10'000.00		9'684.79	
661.310.2	Frais abonn.,journaux, etc.	5'500.00		4'000.00		760.72	
	<i>Augment.due à l'adhésion à l'AFPCI (estim. 2.30/hab.)</i>						
661.311.10	Achats mobil.& mach.bureau	1'000.00		1'000.00		742.05	
661.311.11	Achats matér.informatique	23'950.00		26'450.00		19'944.75	
661.315.10	Entret.mobil.& mach.bureau	1'200.00		750.00		1'070.23	
	<i>Adapté aux coûts des dernières années.</i>						
661.315.11	Entret.matér.informatique	11'000.00		7'000.00		7'278.33	
	<i>Augmenté du coût des licences wedo/tipee</i>						
661.317.0	Frais réceptions & manifest.	12'600.00		16'600.00		6'129.75	
	<i>Diminué en raison des coûts moins importants que prévus, notamment au niveau du rapport annuel d'activité.</i>						
661.318.1	Frais de ports & CCP	5'000.00		6'000.00		2'835.30	
661.318.2	Frais téléphones	4'700.00		7'500.00		4'586.00	
	<i>Adapté aux coûts des dernières années et actuels.</i>						
661.318.3	Frais bancaires	400.00		250.00		392.00	
	<i>Adapté aux coûts des dernières années.</i>						
661.318.5	Honoraires de tiers	3'300.00		3'300.00		8'411.31	
661.318.6	Primes d'assurances	8'300.00		7'850.00		6'201.40	
	<i>Adapté au contrats en vigueurs</i>						

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
661.436.10	Remb.trait.& ch.soc.(Ass.,PG)		1'500.00		1'500.00		1'980.05
661.436.20	Remb.tiers(tél.,entret.,etc)		-		-		13.00
661.441.20	Part à la taxe sur le CO2		250.00		250.00		463.25

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
662	INSTRUCTION	980'300.00	90'000.00	937'300.00	105'000.00	842'975.48	60'780.00
662.301.3	Cours Protection Civile (Milice + FIR)	275'000.00		245'000.00		158'590.48	
	<i>Augmentation prévue pour nos engagements lors de la Fête Fédérale de Gymnastique.</i>						
662.318.5	Honoraires visites médicales	1'000.00		1'000.00		-	
662.351.10	Particip.à des charges de PC	704'300.00		691'300.00		684'385.00	
	<i>Estimation du nombre d'habitants (108'350 à Frs 6.50).</i>						
662.451.11	Subsides cours et matériel		90'000.00		105'000.00		60'780.00
	<i>Dépend du nombre d'astreints (estim.3000 jrs à Frs 30.-).</i>						
663	BATIMENT ADMINISTRATIF	284'330.00	8'700.00	185'970.00	6'300.00	182'741.95	8'894.83
663.312.1	Eau	500.00		500.00		433.44	
663.312.3	Electricité	40'000.00		40'000.00		36'034.40	
663.312.4	Chauffage	23'500.00		23'500.00		22'599.10	
663.313.3	Achats produits nettoyage & entret.	5'000.00		5'000.00		3'333.35	
663.314.10	Entret. du bâtiment et des locaux	90'000.00		40'000.00		44'450.08	
	<i>Augmenté de la réfection des toitures prévue par étape.</i>						
663.315.1	Entret.mobil.,mat.& mach.	500.00		500.00		924.10	
663.316.1	Redevance bâtiment	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
663.318.6	Primes d'assurances	12'650.00		12'500.00		12'237.70	
	<i>L'assurance choses bâtiment a été reprise dans le poste administration.</i>						
663.319.1	Taxes épurat. et ordures	4'000.00		2'500.00		3'523.46	
	<i>Augmenté de la taxe sur les eaux claires récemment introduite.</i>						
663.322.3	Intérêts des emprunts	22'160.00		8'800.00		6'536.32	
	<i>Adapté aux emprunts en cours.</i>						
663.331.2	Amort. oblig. patrimoine admin.	68'020.00		34'670.00		34'670.00	
	<i>Correspond aux montants d'amortissements prévus dans les préavis acceptés.</i>						
663.423.20	Loyers de couverts et locaux		-		-		120.00
663.436.20	Remb.tiers(tél.,entret.,etc)		8'700.00		6'300.00		8'774.83
	<i>Augmenté aux coûts effectifs refacturés pour l'utilisation de l'antenne.</i>						

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
664	CONSTRUCTIONS	50'500.00	42'020.00	46'000.00	42'020.00	20'958.05	42'218.00
664.311.4	Achats mobil.,mat.& mach.	2'000.00		2'000.00		1'609.85	
664.312.3	Electricité	10'500.00		6'000.00		8'233.20	
	<i>Adaptaté à l'augmentation du prix et aux comptes 23.</i>						
664.314.10	Entret. des constructions retenues	35'000.00		35'000.00		8'193.60	
664.315.4	Entret.mobil.,mat.& mach.	1'000.00		1'000.00		1'068.60	
664.318.2	Frais téléph. (Abris,PC,etc.)	2'000.00		2'000.00		1'852.80	
664.436.20	Remb.tiers(tél.,entret.,etc)		-		-		200.00
664.451.10	Particip. cantonale aux frais constr.sanit.		-		-		13'918.00
664.451.12	Particip.canton.,vrt contrib.fédér.constr.générales		42'020.00		42'020.00		28'100.00
665	ABRIS PRIVES	-	6'000.00	-	6'000.00	-	4'500.00
665.435.60	Facturation de services à tiers		6'000.00		6'000.00		4'500.00

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
666	EXPLOITATION	188'450.00	2'610'960.00	169'250.00	2'479'000.00	148'003.33	2'322'207.89
666.301.2	Trait. personn. occas. (Chefs serv. + EM)	15'200.00		4'250.00		10'500.00	
	<i>Augmenté du coût des piquets de la milice payé par nos soins, puis remboursés. (poste 666.436.10)</i>						
666.311.4	Achats mobil.,mat.& mach.	25'000.00		25'000.00		19'952.72	
666.311.5	Achat de véhicules	76'250.00		76'250.00		67'891.90	
666.315.4	Entret.mobil.,mat.& mach.	16'000.00		6'000.00		7'519.06	
	<i>Adapté en raison de modifications électriques à effectuer sur divers outils et machines pour mise aux normes.</i>						
666.315.5	Entret.véhicules & remorques	34'500.00		36'250.00		23'060.35	
666.315.63	Entret.& travaux spécifiques à tiers	500.00		500.00		1'100.70	
666.318.6	Primes d'assurances	20'000.00		20'000.00		17'978.60	
666.365.9	Dons, aides & subv. diverses	1'000.00		1'000.00		-	
666.435.60	Fact. divers serv.à des tiers		185'000.00		140'000.00		135'660.70
	<i>Remboursement des frais liés à Paleo et la Gymnastique.</i>						
666.436.10	Remb.divers		10'950.00		-		10'500.00
	<i>Remboursement versé par le SSCM du coût des piquets de la milice (poste 666.301.2)</i>						
666.452.10	Participation des Communes		2'415'010.00		2'339'000.00		2'176'047.19